

Succès de la médiation algérienne entre l'émirat et les pirates de l'air

Soulagement et malaise

On ne peut que se féliciter - et féliciter l'Algérie - de l'issue heureuse du détournement du Boeing des Kuwait Airways après deux semaines d'un insupportable chantage, ponctué par un double meurtre, lors de l'assaut de Larnamec, les pirates de l'air ont finalement libéré sans et sans les passagers, restants et les membres de l'équipage de l'appareil. C'est une incontestable victoire des « bons offices » algériens en général, et de M. Hedi Khediri, le ministre de l'Intérieur, en particulier.

M. Khediri, qui a longtemps dirigé les services de la sûreté nationale, est, il est vrai, un habitué de ce genre d'affaires, puisqu'il avait été mêlé à la libération, en 1981, de diplomates américains détenus pendant plus d'un an dans l'ambassade des États-Unis à Téhéran. Il était également intervenu lors du détournement d'un Boeing de la TWA, en 1985. Sa tâche, cette fois-ci, a dû être particulièrement ardue, la détermination des pirates de l'air étant égale à celle des autorités koweïtienes, qui ont refusé de relâcher les dix-sept terroristes chûtes, emprisonnés dans l'émirat pour leur participation à la vague d'attentats de 1983.

M. Khediri, est-il parvenu à faire céder les pirates, qui ont tenu à tout prix à ce que les négociations d'un sang-froid et d'un professionnalisme remarquables ? Il n'a pas voulu préciser, affirmant, lundi matin, que le parler de marchandage, alors que l'essentiel était de sauver des vies humaines serait indécent. Une chose paraît sûre en tout cas : les pirates n'ont mis fin à leur entreprise qu'en échange, au moins, d'une promesse d'amnistie de la part des dirigeants algériens. M. Khediri a refusé de répondre à toute question à ce sujet, affirmant que le sort des pirates « ne regarde que l'Algérie ».

La conclusion des affaires de prise d'otages, même lorsqu'un drame majeur a été évité, laisse souvent une impression de malaise. Il en va ainsi encore une fois puisque les deux meurtres commis par les pirates à Larnamec ont toutes les chances de rester insensibles et leurs auteurs de récidiver. N'ont-ils pas, avant de disparaître, fait publier par l'Agence de presse algérienne officielle un appel à la guerre sainte dans lequel il n'y a de salut que dans l'élimination d'Israël ?

Le malaise est d'autant plus vif qu'il est clair aujourd'hui que les pirates ont bénéficié de la complicité de hauts responsables iraniens pour mener à bien une entreprise qui a exigé sinon des mois, au moins des semaines de préparation. Les témoignages de plusieurs otages sont formels : plusieurs pirates sont montés à bord de l'appareil détourné à l'aéroport de Meched, dans le nord de l'Iran, lors de la première « escale » du Boeing. Il n'ont pu le faire, bien sûr, qu'avec l'accord d'importantes autorités iraniennes, ce qui réduit à néant les proclamations indignées d'innocence de Téhéran.

Reste à savoir maintenant si la fin de ce drame peut être favorable aux otages français détenus au Liban et dont la libération - pour l'un d'entre eux - aurait été bloquée par le détournement. A quatre jours du premier tour de l'élection présidentielle, personne n'y croit beaucoup à Paris, mais il serait étonnant que Téhéran ne joue pas de nouveaux tours.

M 0147 - 0421 0 - 4,50 F



3790147004500 04210

Les otages du Boeing koweïtien ont été libérés

Prenant place parmi les plus longs de l'histoire de la piraterie aérienne, le détournement du Boeing-747 des Kuwait Airways a pris fin mercredi 20 avril à l'aube, sur l'aérodrome d'Alger, avec la libération des trente et un derniers otages - passagers et équipage - que huit pirates de l'air retenaient depuis le 2 avril.

Les auteurs du détournement - dont plusieurs sont montés à bord lors de l'étape de Meched, en Iran - avaient été discrètement évacués avant la libération des otages. Ils avaient tué deux passagers koweïtiens à Larnamec (Chypre), où l'avion s'était posé avant de rejoindre Alger il y a une semaine.

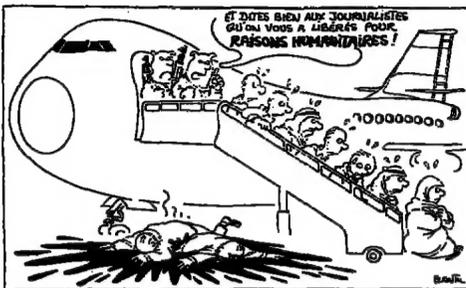
Aucune précision n'a été donnée, mercredi matin, sur les termes exacts de l'accord qui a permis le dénouement de cette prise d'otages.

ALGER, de notre correspondant

A 6 heures du matin, la porte avant gauche du Boeing-747 des Kuwait Airways, immobilisé sur la piste de l'aéroport d'Alger depuis une semaine pour jour s'ouvrit. Les deux femmes encore retenues en otages avec vingt-neuf compagnons d'infortune sont les premières à sortir. Elles descendent la passerelle et s'engouffrent dans une grosse BMW grise, qui les emmène vers l'hôpital, guidée par deux motards et une voiture des services de sécurité. Quelques minutes plus tard, le reste des passagers, captifs depuis deux semaines, sortent à leur tour de

l'appareil. Ils sont vingt-trois à monter dans un autobus couleur sable, qui va bientôt les amener au salon d'honneur, où les attendent les autorités algériennes et koweïtienes. L'équipage, composé de sept personnes, sortira quelques instants plus tard.

Tous ces hommes ont l'air fatigué, sont barbus, mais leurs yeux brillent, et un sourire illumine leur visage. Ils sont heureux ! Certains, machinalement, se frottent les poignets, là où leur peau a été meurtrie par les menottes en plastique qu'ils ont portées pendant leur détention, et que l'un d'entre eux exhibe devant les journalistes. Tous se confondent en remerciements, et disent leur « reconnaissance » à l'Algérie et à son gouvernement, comme ce jeune pompier, qui se souviendra toujours des dix jours de vacances qu'il a voulu passer à Bangkok. Tout en restant discret sur sa propre situation, il a confirmé que les pirates de l'air étaient au nombre de huit : « Les deux femmes étaient assises devant nous, mais elles ne pouvaient pas se retourner pour nous voir ». A-t-il raconté, soulignant qu'un cheikh était parmi eux, qu'il pouvait « prier cinq fois par jour et demander à Dieu de l'aider », car « il avait peur de mourir ». « Aucun d'entre nous n'était au courant des négociations qui se déroulaient », nous a-t-il confié, précisant que les pirates leur



avaient simplement dit que « les discussions avec le Koweït étaient maintenues ». L'un des stewards de l'équipage, barbu comme ses compagnons, a confirmé également que les terroristes étaient au nombre de huit et qu'ils agissaient en véritables professionnels, ne commettant jamais aucune faute et ne restant jamais groupés. « Les conditions de vie à bord étaient très dures, raconte-t-il, il fallait par exemple toujours demander la permission pour se déplacer », a-t-il ajouté, précisant qu'elle n'était pas toujours accordée.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.
(Lire la suite et nos informations page 3.)

Le 40^e anniversaire de l'Etat d'Israël

Une histoire écrite par l'épée

A l'occasion du quarantième anniversaire de la création d'Israël, « Le Monde » a publié un numéro spécial de trente-six pages qui s'ouvre sur un article d'André Fontaine, que nous publions ci-dessous dans une version actualisée.

par André Fontaine

Comme la France selon de Gaulle, Israël a été bâti « à coups d'épée » (1). Il a d'abord fallu que fut brisée celle du capitaine Dreyfus pour que Theodor Herzl, correspondant d'un grand journal autrichien et prototype de l'assimilé, écrive le livre qui allait populariser le rêve d'un « Etat juif » (2). Il a fallu les pogromes de Russie et de Pologne pour que se déclenche le mouvement de retour à « Sion » qui allait donner son nom au « sionisme ». Il a fallu la guerre de 1914-1918 pour que la Grande-Bretagne, qui avait grand besoin du concours de la communauté juive, s'engage, par la déclaration Balfour du 2 novem-

bre 1917 (3), à promettre au peuple juif un « foyer national » en Palestine. Il a fallu ensuite le génocide hitlérien pour convaincre des millions de Juifs de par le monde qu'ils avaient absolument besoin d'un Etat qui fût à eux, comme pour provoquer dans une opinion occidentale honteuse de sa passivité la vague qui allait conduire l'Assemblée générale des Nations unies à décréter, en novembre 1947, le partage de la Palestine. Mais ce n'était pas assez : il a fallu encore la victoire des forces rassemblées à la hâte, dès sa proclamation d'indépendance, par l'Etat d'Israël, sur les armées arabes coalisées sous le commandement du général britannique Glubb Pacha, pour que cet Etat vit vraiment le jour.

(1) Charles de Gaulle, *La France et son armée*, Plon, 1938.
(2) Theodor Herzl, *L'Etat juif*, publié en 1896, nouvelle édition en 1969 aux Editions de l'Hercule.
(3) Lire à ce propos : Rensé Neher-Bernheim, *La Déclaration Balfour*, Julliard, 1969.

Un entretien avec M. Chirac

« Nous pouvons construire ensemble une société plus ouverte et plus juste »

Après avoir exposé, comme M. Barre et M. Mitterrand, ses objectifs économiques, M. Chirac a répondu à des questions plus politiques du « Monde ».

« Votre campagne vise, plutôt, à rassembler l'électorat de la droite. N'avez-vous rien à dire à ceux qui se veulent centristes et qui, aujourd'hui, hésitent ? »

« Nous avons d'abord vu M. Mitterrand tenir un discours rassembleur, mais sans contenu et sans idée, dans l'espoir, je le suppose, de ne pas effrayer l'électorat modéré et de l'amener vers lui. Nous l'avons vu, amicus changer de pied et revenir à un discours beaucoup plus violent dans la forme, destiné, cette fois-ci, à se redonner une « caution de gauche ». Comprenez qui pourra ! »

« Tout cela est conforme au message de M. Mitterrand, qu'on peut résumer ainsi : élisez-moi d'abord, je suis prêt, ensuite, pour durer, à gouverner avec n'importe qui, dans n'importe quelles conditions ! Rien n'est plus maladroit

qu'une habileté trop voyante. Les Français s'en aperçoivent déjà. »

« Ma campagne ne vise pas à séduire tel ou tel électeur. Elle propose un projet pour la France. A tous ceux qui hésitent, je souhaite rappeler que ce projet, c'est, d'abord, une ambition pour la France : qu'elle redevenue la puissance la plus dynamique en Europe. Nous en avons les atouts et les moyens. Le grand marché unique européen de 1992 est une chance pour l'Europe et pour la France, mais encore faut-il la saisir. Pour cela, il ne faut pas nous endormir dans l'intervalle, mais, au contraire, mener une politique économique et sociale dynamique, ouverte, performante, fondée sur la liberté. Nous ne réussirons pas 1992 sans la liberté. »

« Je souhaite rappeler, ensuite, que, pour moi, cette France qui gagne doit être une France plus solidaire. Cette solidarité doit s'exprimer par un effort sans précédent en faveur de l'insertion des exclus - qui ont besoin de dignité et de compréhension et pas seule-

ment d'assistance, - en faveur de la famille, mais, aussi, en faveur des personnes âgées : le grand projet de loi sur leur accueil et leur maintien à domicile, plutôt qu'à l'hôpital, est, pour moi, une priorité. »

« Je souhaite leur dire, enfin, que je suis optimiste pour l'avenir de la France. Contrairement à certains, qui ont toujours l'air de s'en laver les mains, comme si nous étions impuissants à le réduire, je n'ai pas peur de parler de chômage. Ce n'est pas une fatalité. Nous avons inversé la tendance grâce à notre politique de liberté de l'économie, de dynamisme des entreprises. Avec la durée, nous enregistrons des résultats comme ceux de l'Allemagne, qui a commencé une telle politique il y a six ans, ou ceux de l'Angleterre, qui la conduit depuis sept ans. L'une et l'autre ont réduit le chômage. »

Propos recueillis par PATRICK JARREAU et ANDRÉ PASSERON.
(Lire la suite page 8.)

JULIEN GREEN
L'arc-en-ciel
JOURNAL 1981-1984
Editions du Seuil

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES
MOMA :
un moderne chez les contemporains
Le centenaire du Concertgebouw d'Amsterdam
EVA, ou la dimension européenne de l'architecture

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 150 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 L. ; Monaco, 12 fr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 150 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,80 cr. ; Suisse, 1,60 L. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 1,75 \$.

سكنا من الاصل

صحة من الاجل

Débats

LES FRANÇAIS, LE POUVOIR ET L'ÉTAT

Enfin le point d'équilibre !

par ALAIN TOURAINE

A PRÈS de longs détours et des accès de mauvaise volonté manifeste, la France arrive enfin au lieu de rassemblement des pays européens modernes, au carrefour libéral-social auquel sont parvenus plus tôt les pays sociaux-démocrates. François Mitterrand en proclame les deux éléments principaux : au marché, qu'on nomme aujourd'hui Europe, d'orienter l'économie ; à l'État de faire reculer les inégalités, les discriminations et les rejets. Ce qui n'est plus dit plus aussi lourd que ce qui est proclamé : l'État n'a pas à diriger l'économie et la politique ou plus à s'inspirer d'une doctrine ou même d'un programme.

Quelle joie pour ceux qui n'avaient jamais pris leur parti de l'archaïsme imposé aux discours et à l'action de la gauche par le programme commun et l'alliance avec le Parti communiste ! La figure centrale de la gauche proclame qu'il n'appartient pas au pouvoir politique de changer la société, mais seulement de la rendre moins injuste et plus accueillante. Ceux qui ne voient dans la Lettre à tous les Français qu'une habileté électorale et une modération de circonstance se trompent. De même que les déclarations antérieures à 1981 annonçaient les mesures prises pendant les premières années du septennat, avant l'aggravation de la situation économique et le retournement de l'opinion contre le régime socialiste, le texte de François Mitterrand annonce un deuxième septennat qui sera profondément différent du premier. Allons plus loin : le sommet de la carrière politique de François Mitterrand est encore devant lui. Cet homme, qui est plus passionné par les institutions que par l'économie et plus soucieux d'intégration nationale que de révolution, s'apprête à gouverner dans une situation qui correspond à son tempérament et où il pourra à la fois stabiliser les institutions de la Cinquième République et lutter contre la dualisation de la société française.

Il est vrai que les projets de Raymond Barre ne sont guère différents de ceux de François Mitterrand, mais celui-ci entraîne avec lui la gauche, tandis que Raymond Barre n'a pas d'appuis politiques suffisants et restreint très dépendant de la droite conservatrice, qu'il critique pourtant avec force et justesse.

La conséquence la plus logique de la nouvelle orientation de François Mitterrand serait que, face à une majorité présidentielle élargie, un grand parti de droite, celui qui soutient Edouard Balladur, mais qui serait, pendant longtemps encore, nettement minoritaire.

La France gaulliste et communiste a définitivement disparu et, tandis que la France libérale se cherche

encore, la gauche, en se reconnaissant enfin social-démocrate et même simplement démocrate, s'apprête à devenir majoritaire. La Lettre à tous les Français définit avec précision ce qui sera pour longtemps le point d'équilibre de la politique française.

Cette réorientation politique serait-elle bonne pour la société française ? La question doit être posée, dès lors que l'État devient modeste et ne prétend plus être la locomotive du train social. Les Français sauront-ils faire bon usage de la liberté, de l'espace d'initiative qui leur est enfin reconnu ? Les universitaires et les enseignants voudront-ils de l'autonomie de leurs universités et de leurs écoles ? Les industriels investiront-ils dans la recherche ? Les associations, y compris les syndicats, accepteront-elles de vivre de leurs ressources propres plutôt que des subventions de l'État ? Celui-ci supprimera-t-il les classes gardées pour les membres des grands corps et les jeunes gens brillants choisiront-ils d'autres entrées dans la vie que les concours les plus sélectifs ?

Société longuement administrée et de plus en plus soumise, ces derniers temps, à un clientélisme désastreux,

la France va-t-elle accepter la concurrence et le jugement de l'expérience plutôt que celui des concours ? Va-t-elle ouvrir à un plus grand nombre les voies de l'ascension sociale ? C'est seulement si la société française se réveille que l'inspiration libérale-social de François Mitterrand aura des effets positifs.

A défaut de ce réveil, on verra les groupes d'intérêt et les corporatismes renforcer leur pouvoir. Mais renverrons plutôt le raisonnement : cette nouvelle orientation politique ne crée-t-elle pas la condition principale de réveil de la société française ? La fin de la langue de bois et des idéologies officielles ne va-t-elle pas faciliter le renouveau de la pensée et de la création culturelle ?

L'importance centrale reconnue à l'ouverture complète du marché européen n'impose-t-elle pas, selon les termes mêmes de François Mitterrand, une mobilisation et une combativité plus grandes de l'économie française ? C'est ici qu'il faut rappeler l'apport essentiel de Michel Rocard, qui appelle depuis si longtemps à une plus grande autonomie des acteurs économiques et sociaux.

Beaucoup s'inquiètent d'une campagne électorale qui manque d'idées et de débats. A ce pessimisme s'oppose un optimisme résolu. Cette mollesse de la campagne manifeste l'épuisement de l'État présentiel et de la croyance si longtemps commune à la droite et à la gauche que seul l'État peut mettre en mouvement une société naturellement portée à l'immobilité.

L'État doit intervenir, certes, et surtout protéger les plus faibles, mais c'est aux acteurs sociaux eux-mêmes de se mettre en mouvement, à pied ou en fusée, et de conquérir la modernisation du pays et sa compétitivité. Il était indispensable que la France trouve d'abord une formule politique convenable : c'est maintenant chose faite. La seconde moitié du chemin doit être conquise par la « société civile », c'est-à-dire par des acteurs sociaux trop longtemps empêchés de mériter ce nom et réduits à être la base sociale ou la clientèle de partis et donc soumis à la catégorie redoutable des militants politiques. La déclaration de François Mitterrand marque la fin de trop longs errements politiques et la consolidation de la démocratie française. A nous maintenant de faire revivre une société que ses dirigeants politiques ne veulent plus tenir en tutelle.

Démocratie sans exclusion

par ALAIN CARIGNON (*)

EN France, la bataille des solidarités vient de s'engager. Au nom de la cohésion sociale, des voix s'élèvent, des idées naissent et les traditionnelles fractures de la société politique française se réduisent.

Les citoyens ne font plus recette. Les choix idéologiques suscitent le rejet. Les Français de 1988 ne ressemblent pas à ceux de 1980. Souffrent les victimes d'une crise occidentale de la culture et de l'intelligence contemporaines ? Sont-ils devenus les acteurs d'une France métamorphosée qui se prendrait à construire son avenir sur un renforcement des valeurs de l'homme ?

La solidarité est un pari sur l'homme, un de plus, mais sur qui d'autre parler ? Pari sur la raison et sur son cœur. Si l'homme, comme on a parfois la tentation de le croire, ne fait bien que le mal, alors oublions la solidarité et cherchons autre chose. Mais s'il est aussi capable du meilleur, s'il est suffisamment conscient pour vouloir maîtriser ses pulsions mauvaises, incité à le faire par cette belle faiblesse qu'on appelle la civilisation, alors la solidarité est justement ce qui le distingue, ce qui le rend humain, ce qui le rend digne de la main ou du langage, des autres êtres vivants.

Difficile de savoir si le sentiment de solidarité relève de l'acquis ou de l'inné. Seul importe qu'il soit et que nous l'encourageons parce que, à l'échelle de l'espèce, il n'est pas de sauvetage individuel, qu'aider les autres c'est également s'aider soi-même ; voilà bien des prises de conscience qui sont dans l'air du temps et qu'il faut accélérer.

Si le cœur ne suffit pas, la raison se tourne vers la reconnaissance, tant il est évident que, même économiquement, le bien-être de chacun dépend d'un minimum pour tous.

Les écarts de salaire, de revenus, de fortune et de genre de vie sont à l'origine des nombreux visages de l'inégalité qui, aujourd'hui, hypothèquent dangereusement notre démocratie et notre avenir commun.

Comment peut-on accepter une société qui a prévu que les chômeurs soient un jour en « fin de droits » ? N'est-ce pas alors la fin de tous les droits, et non spécifiquement de ceux relevant de la loi économique, qu'ils n'aient aucune ressource et se retrouvent dans la rue ? L'abbé Pierre, dans un souffle prophétique, a depuis longtemps lancé le pavé dans la mare de notre bonne conscience.

Jacques Chirac, de son côté, a déjà répondu en proposant une société dont l'exclusion soit bannie. Car il ne suffit pas de dire que ces inégalités sont graves et inadmissibles. Il faut aller à la racine des vrais enjeux, d'une part en assurant

tant de façon plus analytique notre connaissance des phénomènes d'inégalité, d'autre part en allant directement aux vraies priorités.

Éradiquer l'exclusion, lutter pour une meilleure justice sociale, c'est un devoir que la société civile doit désormais imposer à la société politique. La lutte contre l'exclusion passe par un vaste effort des collectivités publiques, un premier rang desquelles les collectivités locales.

C'est ce que Grenoble a vu se réaliser. Le 8 avril 1988, le conseil municipal, à l'unanimité, a voté le minimum social pour l'insertion. Tel que nous l'avons vu, le minimum social s'adresse à tous les Grenoblois, pour qu'aucun d'entre eux n'ait moins de 3 000 F par mois. C'est une expérience unique en France et, nous l'espérons, exemplaire par son ampleur et sa large application. Elle ne doit pas être la seule mais au contraire devenir un modèle sans cesse imité.

Elle est exemplaire par sa finalité : le minimum social pour l'insertion n'est surtout pas une mesure de charité ou d'assistance. Le bénéficiaire du minimum social pour l'insertion adhère à Grenoble à un projet de résolution de sa situation, en termes d'emploi, de formation ou de santé. Il passe un vrai contrat avec la collectivité ; en son mot il adhère.

L'insertion ou la réinsertion professionnelle est recherchée en priorité avec le permis de conduire, dans un cadre aussi peu bureaucratique que possible. L'emploi procure un statut honorable qui conditionne aussi largement les possibilités d'éducation.

Insertion et adhésion

La motivation, l'expérience professionnelle, l'environnement social, sont autant d'éléments qui peuvent favoriser ou freiner cette démarche. Dans le cadre aussi peu bureaucratique que possible, l'emploi procure un statut honorable qui conditionne aussi largement les possibilités d'éducation.

Pour tous ceux que l'histoire sociale, l'âge, l'absence de physique ou psychologique rendent sans perspective d'insertion professionnelle, à court, moyen ou long terme, l'allocation sociale d'insertion est versée en contrepartie d'une adhésion visant avant tout à l'insertion sociale dans l'attente d'un projet professionnel.

Afin de satisfaire ce but, chaque cas est examiné par l'insérer dans un panier catégoriel. C'est ainsi que pour les personnes en attente d'emploi, l'allocation permet de passer « fin de droits » le cas de la recherche d'un travail. Pour d'autres, malheureusement plus marginalisés, aux confins extrêmes de l'exclusion, pour des raisons soit de santé, soit de rejet social, la mesure financière s'accompagne de moyens de lutte contre les causes de cette marginalisation. Enfin, pour les handicapés ou les personnes âgées, qui n'ont aucune possibilité de trouver une situation professionnelle, l'allocation est un substitut à l'absence de ressources ou un complément à l'insuffisance de celles-ci. Le minimum varie à la hausse, en considération de la situation matrimoniale ou parentale du bénéficiaire.

Cette expérience est originale et exemplaire enfin par la concertation que le projet a engendrée dans le tissu social. Institutions et associations ont mis ensemble le minimum social d'insertion. Six cents dossiers sont aujourd'hui à l'étude au sein de la commission d'attribution. Cette commission, par sa composition, est le reflet d'un large partenariat (dix associations caritatives qui ont leur représentant et siègent au côté d'élus locaux venus de tous les horizons politiques, de membres de services déconcentrés de l'État et de ceux de la commune ou du département).

A Grenoble, des contrats sont proposés pour redémarrer dans la vie pour que le droit à la dignité soit retrouvé et respecté.

L'histoire de la ville est jalonnée d'innovations sociales. La mise en œuvre du minimum social procède de cette longue histoire d'une forte prise de conscience collective, de fierté de la solution locale sans recours systématique à l'État. Elle est la plus belle pièce de collection de l'avancée sociale par l'adhésion individuelle dans la solidarité de tous.

L'expérience de Grenoble ouvre la voie à une nouvelle marche vers la solidarité sans exclusion pour que tous les Français aient le droit à la dignité. C'est le défi de 1988.

(*) Membre, ainsi que Grenoble et président (RPR) du conseil général de l'Isère.

Les ambitieux

par JEAN BASTAIRE (*)

O N fait souvent un mauvais procès aux ambitieux, leur reprochant de vouloir arriver. L'ambition n'est pas l'arrogance. Elle le devient lorsqu'elle a pour motif premier le succès. Il n'est pas laid de souhaiter réussir, si c'est pour réaliser un dessein autre que celui d'être puissant. Le pouvoir doit être un moyen de service et le service ne peut être un moyen de pouvoir. Cela va sans dire, mais va encore mieux en le disant.

Ne trahons pas sur les intentions des hommes qui s'efforcent à vaincre. Elle le devient lorsqu'elle a pour motif premier le succès. Il n'est pas laid de souhaiter réussir, si c'est pour réaliser un dessein autre que celui d'être puissant. Le pouvoir doit être un moyen de service et le service ne peut être un moyen de pouvoir. Cela va sans dire, mais va encore mieux en le disant.

Après un bref passage au gouvernement, M. Barre n'a-t-il pas voulu y revenir, jugeant la V^e République contraire à ses principes. D'autres adversaires du nouveau régime n'ont pas eu de ces scrupules.

Michel Rocard en est lui aussi à son deuxième retrait. Il obéit à un code dont on ne saurait dire s'il est générique ou théologique. Il veut être cohérent avec ses idées et correct avec ses amis. Mais tout idéalisme.

Raymond Barre s'encombre également de principes et répugne

à une prise de pouvoir de type commercial ou réactionnaire, il s'obstine à ne pas admettre, pensant que le corporatisme n'est pas une vertu politique.

A l'inverse, Jacques Chirac sourit de toutes ses dents et ne paraît pas souffrir de sa double ascendance à Chateaubriand et à Giscard d'Estaing. Il est talonné par François Léotard, impatient de lâcher son actuel allié pour dévorer le suivant.

L'autre François, simulateur de De Gaulle, moi-même sous un déguisement d'habileté l'admirable passion qu'il nourrit pour sa personne. Héritier de Barres et de Malraux dans le registre quatre-vingt-huitard, il n'en finit pas d'occuper un fauteuil chèrement gagné et où il ouille en bronze ses statuts.

Ne soyons injuste pour personne et ne prétendons pas que chez les plus effrayés le goût du pouvoir émuise totalement le désir du bien commun. Il est seulement inquiétant de les voir ôter une telle faiblesse qui les expose à des mépris dont ils n'ont pas l'idée.

(*) Écrivain.

LE MONDE DIPLOMATIQUE
publie le deuxième numéro de sa collection
« MANIÈRE DE VOIR »

LE CITOYEN, L'ARGENT ET LA DÉMOCRATIE

La vague libérale déferle sur l'Occident depuis plus de dix ans. A une société asservie par l'État succède-rait un monde où les libertés seraient assurées par le profit individuel à la portée de tous les citoyens.

Le Monde diplomatique n'a cessé de souligner la vanité d'un tel projet, qui aggrave les inégalités, mine la démocratie, et bloque l'annonce en rien la fin de la crise en Occident et bloque tout espoir de développement du tiers-monde.

Seule une autre « manière de voir », qui refuse l'argent-roi, permettrait de sortir de cette impasse.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
96 p. - 38 F

BON DE COMMANDE
LE LIBÉRALISME CONTRE LES LIBERTÉS
Tarif France : 42 F - Tarif étranger : 45 F (frais d'expédition inclus)

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE : CODE POSTAL :
LOCALITÉ : PAYS :

Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
LE MONDE - Service Vente au numéro - 7, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. MONDIPAR 65872 F
Télégramme : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontana, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Bonin-Méry (1944-1969), Jacques Foccart (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Daté de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontana, gérant, et Hubert Bonin-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak
Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Correspondant en chef : Claude Salas

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 472 F 554 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 922 F 2 336 F

ÉTRANGER (par mandat)

L - BELGIQUE-LUXEMBOURG
399 F 762 F 1 089 F 1 389 F

II - SUISSE-TURISME
584 F 972 F 1 454 F 1 896 F

Par voie aérienne : prix sur demande.

Changements d'adresse, difficultés de paiement : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez adresser l'indication écrite de tous les nouveaux progrès et capitales d'impression.

Le Monde
TELEMATIQUE
Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tout extrait non autorisé sans l'accord de l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Montigny, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-35-91-82 ou 45-36-91-71
Tél. MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

CHILI : pour la première fois sous le régime militaire

Le secteur public ferroviaire est paralysé par une grève des cheminots

SANTIAGO-DU-CHILI de notre correspondant

« Le directeur général des chemins de fer de l'Etat est un despote ouvert à la destruction du service public. » Les dirigeants syndicaux des cheminots chiliens ne lâchent pas leurs mots. Pour renforcer leurs propos, ils évoquent les agressions verbales et physiques de leur patron. Il est vrai que la réponse du directeur, M. Roberto Darrigrandi, à la grève d'avertissement observée le 7 avril pour protester contre la cession au secteur privé de certaines activités ferroviaires n'a guère de quoi améliorer son image : soixante-dix travailleurs ont été licenciés, dont plusieurs responsables syndicaux. Depuis lors, les trains ne roulent plus sur la plus grande partie du réseau, les grévistes exigent la démission de M. Darrigrandi et la réintégration de leurs camarades mis à pied.

Le mouvement est une première sous le régime militaire. En effet, le droit de grève est strictement limité au secteur privé et seulement en cas de négociations collectives infructueuses. Faisant fi de la législation en vigueur, les cheminots créent donc un filicou précédent pour les autorités. La Coordination nationale des travailleurs (CNT), la principale force syndicale d'opposition, multiplie les initiatives de solidarité avec les grévistes, et menace d'appe-

ler à la grève générale si la direction des chemins de fer ne revient pas sur ses décisions.

L'Eglise catholique a offert sa médiation et un évêque a remis au général Pinochet une liste de revendications des travailleurs en grève. Le chef de l'Etat sacrifiera-t-il l'un de ses fidèles pour désamorcer un conflit qui pourrait être lourd de conséquences et entraîner une détérioration de climat social ?

L'inflation a été de 23 % l'an dernier, mais les pouvoirs publics, dont la marge de manœuvre est limitée par les exigences du Fonds monétaire international, ne semblent pas envisager de décret de réajustement des salaires. La CNT appelle à une journée nationale de protestation pour la fin du mois et annonce un durcissement de son action.

A l'université, la rentrée a donné lieu à de nombreux incidents, à Santiago comme en province. L'université du Chili, la plus grande du pays, qui a été l'an dernier le théâtre d'un interminable conflit qui s'est conclu par la démission du recteur, pourrait à nouveau connaître des troubles. Le nouveau recteur a annoncé un plan de restructuration que la communauté universitaire a aussi mal reçu que celui de son prédécesseur. Etudiants et enseignants ont décidé de paralyser leurs activités si le recteur, soutenu par le ministère de l'Éducation, maintient ses intentions.

GILLES BAUDIN.

WASHINGTON de notre correspondant

M. Michael Dukakis a gagné haut la main la primaire décisive de l'Etat de New-York, et le rêve du pasteur Jesse Jackson est brisé, sans doute définitivement : ce n'est pas encore cette fois-ci qu'un Noir pourra participer à l'affrontement final pour la conquête de la présidence. Tout n'est pas vraiment joué, Jesse Jackson n'a pas renoncé, et la manière dont son élan a été arrêté, au terme d'une campagne déléguée fortement teintée de racisme, risque, à terme, de coûter cher au Parti démocrate. Mais, en toute logique, l'investiture démocrate ne peut plus guère échapper au petit gouverneur du Massachusetts, candidat terne, méthodique et sans génie apparent. Il devra affronter à l'automne un adversaire qui lui ressemble beaucoup : le vice-président George Bush, qui a remporté de son côté la primaire républicaine de New-York d'autant plus facilement qu'il n'avait plus de concurrent.

M. Dukakis a obtenu environ 51 % des voix, Jesse Jackson 37 %, et le sénateur du Tennessee, Albert Gore, 10 %. C'est à peu près ce que prévoyait les sondages depuis plusieurs jours, en dépit des énormes manchettes des journaux populaires de New-York, qui voulaient faire croire que « The Duke » (Dukakis) et « Jax » (Jackson) luttaient au coute à coudre.

ÉTATS-UNIS : les élections primaires de New-York

La victoire de Michael Dukakis lui donne une sérieuse option sur l'investiture démocrate

La participation a été relativement forte - pour une primaire - en dépit des pronostics, pas forcément innocents, de plusieurs responsables du Parti démocrate : il était admis qu'une faible participation profiterait au candidat noir, dont l'électorat était beaucoup plus déterminé, et il s'agissait donc de conjurer ce danger réel ou imaginaire.

Comme prévu, Jesse Jackson a obtenu la quasi-totalité du vote noir, Michael Dukakis recueillant lui, outre le vote « ethnique » (grec, polonais, etc.), 78 % du vote juif.

Surtout, le sénateur a été paisiblement relayé par le tonitruant maire de New-York, Ed Koch, qui n'a pas cessé de tirer au canon sur Jesse Jackson et de faire en sorte que la question du soutien à Israël apparaisse comme le thème essentiel, sinon unique, de la primaire. Le maire en a tant fait, et par la même occasion il a tellement contribué à donner à la campagne l'aspect d'un affrontement entre les juifs et Jackson, et au-delà entre les Blancs et les Noirs, que beaucoup de New-Yorkais, y compris nombre d'élec-

Noirs de New-York, l'ouverture est grande et risque d'être durable, pas seulement à l'égard du sénateur Gore et d'Ed Koch. Quand Jesse Jackson, devant ses partisans, a salué comme il se doit la victoire du vainqueur du jour, Michael Dukakis, les huées ont grondé dans l'assistance.

Conjurer le « péri noir »

Le danger, pour le Parti démocrate, est évidemment que les Noirs, qui ont voté en masse pour Jackson, y compris ceux qui d'habitude ne votent pas, se désintéressent désormais du duel Dukakis-Bush. Le danger serait particulièrement grand si Jesse Jackson était « maltraité » lors de la convention d'Atlanta, en juillet, ou pendant les délicates négociations qui vont la précéder.

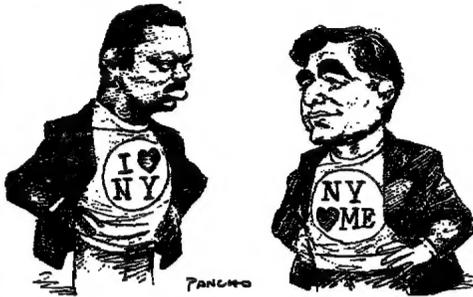
Passé encore qu'il ne reçoive pas l'investiture, puisque tout indique qu'il aura justement moins de délégués que Michael Dukakis (actuellement 827 contre 1050, mais la différence devrait s'accroître au fil des primaires encore à venir, notamment en Californie, en juin). Mais comment expliquer qu'on ne lui offre pas, s'il le souhaite, une place sur le « ticket », en tant que candidat à la vice-présidence ?

Interrogé mardi soir sur ce sujet, Michael Dukakis a soigneusement évité de donner la moindre réponse : en fait les dirigeants du Parti démocrate estiment que, pour pouvoir battre le candidat républicain, il conviendrait de placer aux côtés du gouverneur du Massachusetts, libéral de la côte est, un démocrate modéré du Sud. Mais, alors, Jackson ? Déjà, on entend dire de toutes parts qu'il faudra savoir faire preuve de diplomate, de doigté... On veut aussi croire que le pasteur est désormais un homme raisonnable, qui veut le succès, et non l'échec de son parti.

Sans doute, mais le meilleur moyen de bien disposer l'ambitieux pasteur, n'est peut-être pas de se comporter comme l'ont fait aujourd'hui les sénateurs démocrates, qui ont désigné leurs « super-délégués » pour la convention d'Atlanta : trente-deux pour l'instant, pas un seul qui se déclare pour Jesse Jackson.

M. Dukakis, pour sa part, a mené à New-York une campagne certes sans panache, mais digne, et il a évité de paraître participer à l'opération anti-Jackson. Les caciques du Parti démocrate feraient bien de s'inspirer de son exemple. Faute de quoi, à trop vouloir, comme certains l'ont fait à New-York, conjurer le « péri noir », ils finiront par remporter une victoire à la Pyrrhus.

JAN KRAUZE.



contre 6 % pour le pasteur Jackson et 16 % pour le sénateur Gore. C'est à une défaite retentissante pour le jeune sénateur, qui avait pourtant tout fait pour plaire à l'électorat juif (près d'un quart du total, soit presque autant que les Noirs), oubliant qu'en ce domaine le mieux est l'ennemi du bien.

« Le sale boulot »

Ainsi, M. Gore avait approuvé le premier ministre israélien Shamir, dans son refus du plan Shultz pour le Proche-Orient ; il avait même reproché à M. Dukakis de défendre avec trop de ténacité les intérêts d'Israël. Les électeurs juifs n'ont guère été séduits par cet excès de zèle suspect, et lui ont massivement préféré M. Dukakis.

L'ambitieux et agrippé Albert Gore a donc perdu à New-York ses dernières chances de rester dans la course (il devrait annoncer incessamment son retrait). Mais, avant de disparaître, il aura rendu, involontairement, un fier service à son rival « blanc ». M. Dukakis, en faisant en quelque sorte le « sale boulot » à sa place. C'est M. Gore, en effet, qui, le premier, a vigoureusement attaqué le pasteur Jackson au début de la campagne (sa mauvaise réputation auprès des juifs, sa rencontre avec Arafat).

teurs juifs, ont eu un haut-le-cœur, tandis que certains responsables du parti s'arrachaient les cheveux. En attendant, le mal a été fait, et la campagne a été émaillée de quelques scènes plutôt pénibles, par exemple des groupes de jeunes juifs extrémistes criant « Nous haïssons Jackson ! » (le pasteur noir a aussi reçu un certain nombre de menaces de mort - plus à New-York que dans tout le reste du pays, selon ses propres dires, - et il a porté sous sa veste un gilet pare-balles à toutes ses apparitions publiques).

Face à ces attaques, le pasteur Jackson avait essayé de garder son calme, mais mardi soir, à la télévision, il a laissé apparaître avec hauteur son ressentiment, en un aphorisme typiquement « jacksonien » : « La maire fait de l'hystérie, mais je fais l'histoire ». De l'avis général, Ed Koch devrait subir douloureusement les conséquences de son attitude lors des prochaines élections à la mairie.

Pendant les derniers jours de la campagne, le sénateur Gore lui-même avait tenté, mais un peu tard, de prendre ses distances avec cet encombrant personnage. Mardi soir, dans le souci évident de penser certaines plaies et de ménager l'avenir, il a rendu un hommage très appuyé au pasteur Jackson. Mais, chez les

Diplomatie

Les questions nucléaires ne feront pas obstacle à l'entrée de l'Espagne dans l'UEO

affirment des représentants du gouvernement madrilène

L'Espagne a réagi favorablement, le mardi 19 avril, à l'invitation qui lui était faite, ainsi qu'en Portugal, par les représentants de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) réunis à La Haye, d'ouvrir des négociations en vue d'intégrer l'organisation. Ces négociations, estimées-on à Madrid, pourraient commencer avant le 1^{er} juillet et aboutir en six mois.

L'Espagne, très désireuse de confirmer son ancrage européen par l'adhésion à cette organisation (seule institution européenne habilitée à traiter des questions de défense), devra donc soumettre aux divers textes constitutifs de l'UEO, ainsi qu'à la plate-forme adoptée en octobre dernier qui affirme notamment le caractère indispensable de la dissuasion nucléaire pour la sécurité du Vieux Continent. Le communiqué officiel publié mardi à Madrid affirme que l'adhésion à l'UEO « est pleinement compatible (...) avec les dispositions approuvées lors du référendum sur le statut dans l'alliance atlantique ».

Dans le texte approuvé par référendum en mars 1986, le gouvernement déclarait que le maintien dans l'OTAN supposait « l'interdiction d'installer, de stocker ou d'introduire des armes nucléaires sur le

territoire espagnol ». L'Espagne a, de ce point de vue, en temps de paix, la même attitude que le Danemark et la Norvège. La résolution adoptée la semaine dernière par le Parlement danois exigeant des navires de guerre entrant dans les eaux territoriales qu'ils déclarent la nature de leurs armements (le Monde du 15 et 20 avril) a incité plusieurs représentants des autorités madrilènes à faire d'emblée une mise au point : « Il faut être réaliste : nous n'allons pas demander aux pays dont les bâtiments naviguent dans nos eaux quelles armes ils transportent », a ainsi indiqué l'ambassadeur d'Espagne à La Haye.

La question pourrait se poser à propos du port de Cadix, importante base relais de la flotte américaine en Méditerranée, où font parfois escale des bâtiments à propulsion nucléaire ou porteurs de divers types d'armes nucléaires. Ces escales « ne peuvent être considérées comme l'introduction d'armes nucléaires sur le territoire », a également précisé le porte-parole du ministère des affaires étrangères à Madrid. Madrid n'entend donc pas suivre la position qui est officiellement celle de la Nouvelle-Zélande et à laquelle vient de se rallier le Parlement danois.

Les négociations sur les armements stratégiques sont « difficiles » déclare M. Shultz

A son arrivée à Helsinki, le mercredi 20 avril, où il fait une escale de vingt-quatre heures sur la route de Moscou, M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, a déclaré notamment que les négociations sur la réduction des armements stratégiques étaient « difficiles ». M. Shultz aura jeudi et vendredi, à Moscou, des entretiens avec son homologue soviétique, M. Chevardnadze et avec M. Gorbatchev, dans le but de préparer le sommet qui doit se tenir dans la capitale soviétique du 29 mai au 2 juin.

Si, du côté de Moscou, on se déclare toujours résolu à profiter de cette visite du secrétaire d'Etat pour mettre définitivement au point l'accord sur la réduction des armements stratégiques, cet objectif est considéré comme de plus en plus improbable au département d'Etat à Washington. « Il y a toujours de l'espoir », a déclaré lundi un haut fonctionnaire américain, mais il a souligné aussi que les documents sur lesquels travaillaient les négociateurs des deux pays à Genève contenaient encore quelque mille deux cents parenthèses, c'est-à-dire des points de désaccord plus ou moins profonds. - (AFP.)

Advertisement for William Boyd's book 'LES NOUVELLES CONFESSIONS' published by Editions du Seuil. Includes a portrait of William Boyd and the book cover.

سكزا من الاصل

Proche-Orient

La libération des otages du Boeing koweïtien

De Mechhed à Alger, les principales étapes du détournement

Voici les différentes étapes du détournement du Boeing-747 koweïtien, commencé le mardi 5 avril pour se terminer mercredi 20 avril sur l'aérodrome d'Alger:

LUNDI 11 AVRIL - Les pirates tuent un deuxième otage koweïtien, à la suite de deux ultimatum exigeant le plein de carburant. Ils veulent pouvoir s'envoler vers « un pays neutre ».

SAMEDI 16 AVRIL - Les pirates déclarent à trois journalistes convoqués en haut de la passerelle du Boeing qu'ils feront sauter l'avion si leurs exigences ne sont pas acceptées par le gouvernement koweïtien.

MARDI 5 AVRIL - Le Boeing, qui effectue la liaison Bangkok-Koweït avec 112 personnes à son bord, dont trois membres étiopéens de la famille de l'émir du Koweït, est détourné au-dessus de l'Inde. Les pirates obligent le commandant à se poser sur l'aérodrome israélien de Mechhed.

MARDI 12 AVRIL - M. Yasser Arafat annonce que les pirates désirent quitter l'aérodrome de Laracca pour se rendre en Algérie.

MARDI 19 AVRIL - En milieu d'après-midi, les autorités algériennes obtiennent qu'une « très importante personnalité » monte à bord de l'avion pour parler avec les pirates.

MERCREDI 6 AVRIL - Le Koweït convoque des négociateurs à Mechhed. Les pirates libèrent 24 femmes.

MERCREDI 13 AVRIL - L'aviation décolle de Laracca pour Alger. Le ministre algérien de l'Intérieur, qui dirige les négociations, affirme que les pirates lui ont promis de ne se livrer à « aucune violence » sur le territoire algérien.

MERCREDI 20 AVRIL - Les pirates annoncent, à 3 heures GMT (5 heures à Paris), qu'ils ont décidé de mettre fin au détournement. Le ministre algérien de l'Intérieur, M. Khediri, confirme la décision des auteurs du détournement de libérer tous leurs otages.

Succès de la médiation algérienne entre l'émirat et les pirates de l'air

(Suite de la première page.) Un autre membre de l'équipage confirme en outre que plusieurs pirates étaient montés à bord à « l'escorte » de Mechhed, en Iran.

C'est vers une heure du matin que les négociateurs algériens ont eu la certitude que la situation allait se débloquer. Les projecteurs qui éclairaient à giorno l'appareil les autres nuits sont restés éteints « en raison d'un incident technique », ont précisé les autorités. A 2 h 30 du matin, M. Mohammed Tahar, spécialiste des questions proche-orientales au sein des services algériens et interlocuteur privilégié des pirates, montait à bord de l'appareil.

La discrète sortie des pirates Selon plusieurs sources, dont l'agence officielle algérienne AFS, les pirates n'étaient plus à bord au moment où les otages ont été libérés. L'incertitude demeure toutefois, autant sur le moment où ils ont quitté l'avion que sur leur sort. De source proche de la délégation koweïtienne présente à Alger depuis l'arrivée du Boeing, mercredi dernier, on assure qu'entre 5 h 30 et 6 h - soit juste avant que les passagers et l'équipage apparaissent à la porte de l'avion - les auteurs du détournement sont discrètement sortis et ont été pris en charge par des officiels algériens.

Ces maigres indications sont à rapprocher des informations fournies de source diplomatique à Koweït selon lesquelles l'Algérie aurait accepté de laisser repartir librement les pirates. Un scénario qui rappelle celui déjà préfacé à la « disparition » de célèbre Carlos sur ce même aéroport d'Alger, en 1975, où il avait convoyé les dix minutes du pétrole que le terroriste avait pris en otage à Vienne, lors d'une réunion de l'OPEP.

Plus de sept cents actes de piraterie aérienne depuis 1931

Le détournement du Boeing koweïtien, qui a duré 15 jours et s'est achevé mercredi 20 avril à Alger, figure en troisième place parmi les détournements les plus longs dans l'histoire de la piraterie aérienne. Le record reste celui des détournements de septembre 1970 à Zarco, dans le désert jordanien, qui avait duré 24 jours.



M. Khediri un habitué des affaires d'otages

« L'Algérie est parvenue à régler l'affaire de l'avion koweïtien détourné », par ses mots, le ministre algérien de l'Intérieur, M. Hedi Khediri, a conclu, le mercredi 20 avril, la troisième affaire d'otages qu'il a contribué à résoudre.

Huit Palestiniens bannis de Cisjordanie

Les autorités israéliennes ont de nouveau totalement isolé les territoires occupés, le mercredi 20 avril, comme le 30 mars dernier pour la Journée de la Terre. Cette fois, la mesure en vigueur jusqu'à samedi vise à empêcher toute mobilisation et toute manifestation violente en Cisjordanie et à Gaza à l'occasion des célébrations marquant le quarantième anniversaire de l'Etat d'Israël.

Les Palestiniens des territoires occupés ont le droit de se rendre en Israël, et des bagages ont été disposés tout au long de la « ligne verte », recréant ainsi les frontières d'avant 1967.

Ces expulsions ont lieu alors qu'un mois quinze camps de réfugiés sont toujours soumis au couvre-feu, que l'accès à la Cisjordanie est quasiment interdit à la presse et que les autorités, après avoir fermé pour six mois l'agence Palestine Presse Services, viennent d'interdire pour une semaine la distribution hors de Jérusalem de quotidiens arabes Al Fajr (pre-O.L.P.). Cet ensemble - banissement, destructions de maisons, arrestations massives - correspond exactement à la politique réclamée par les responsables du Likoud (droite) et que l'armée semblait, au départ, résignée à appliquer.

Clémence pour deux militaires reconnus coupables d'avoir frappé des prisonniers

Jérusalem (AFP). - Un tribunal militaire a condamné, le mardi 19 avril, à des peines légères deux militaires qui avaient été filmés en février par la chaîne de télévision américaine CBS alors qu'ils frappaient deux prisonniers palestiniens pris de Naplouse (Cisjordanie occupée); a-t-on appris de source judiciaire.

Le lieutenant Yossi Hecdede a reconnu avoir frappé deux Palestiniens capturés après un accrochage particulièrement violent. Il a été condamné à deux mois de prison avec sursis pour « comportement incivil d'un officier et portant ombrage à la réputation de l'armée ». Le capitaine Yehouda Engel a, pour sa part, reconnu avoir frappé les deux prisonniers pendant sept minutes. Il a été condamné, pour « conduite incivile », à trois mois de prison avec sursis et rétrogradé au rang de simple soldat. Un autre accusé, le capitaine Seguy Harpaz, doit passer en jugement dimanche prochain.

Plusieurs officiers supérieurs israéliens avaient plaidé en faveur des accusés en soulignant « les conditions difficiles dans les territoires ». « Je ne veux pas parler actuellement de geste ou de marchandage car il fallait avant tout sauver des vies humaines », a-t-il déclaré, soulignant l'indécence qu'il y avait à parler de marché « dans ces conditions là ».

Plusieurs officiers supérieurs israéliens avaient plaidé en faveur des accusés en soulignant « les conditions difficiles dans les territoires ». « Je ne veux pas parler actuellement de geste ou de marchandage car il fallait avant tout sauver des vies humaines », a-t-il déclaré, soulignant l'indécence qu'il y avait à parler de marché « dans ces conditions là ».

Proche-Orient

Les obsèques d'Abou Jihad à Damas

L'amorce d'une réconciliation entre l'OLP et la Syrie ?

L'incertitude régnait toujours mercredi 20 avril en fin de matinée sur l'éventuelle venue de M. Arafat à Damas. Cependant, les obsèques d'Abou Jihad avaient commencé en l'absence du chef de l'OLP. Celui-ci s'était rendu la veille à Tripoli et, dans la matinée de mercredi, des informations avaient fait état de son départ pour la Syrie en compagnie du colonel Kadhaïf.

DAMAS
de notre envoyée spéciale.

En assasinant Abou Jihad, numéro deux de l'OLP, Israël va sans doute être à l'origine d'une amorce de réconciliation entre deux de ses plus irréductibles ennemis, l'OLP et la Syrie, brouillés depuis 1983. La veuve du leader assassiné a déclaré à son arrivée à Damas : « J'espère que la sang pur d'Abou Jihad permettra la réconciliation entre la Syrie et l'OLP ».

La presse syrienne est restée très discrète sur cet événement et, visiblement, Damas n'attend pas aller trop vite ou paraître faire trop de concessions pour cette reprise de dialogue. Conscient de l'enjeu politique de sa présence à Damas, M. Arafat s'est engagé en préalable, de l'accueil qui lui serait réservé et de pouvoir rencontrer des dirigeants syriens de haut niveau. De multiples réunions ont eu lieu, toute la nuit de mardi à mercredi pour tenter de résoudre ce problème au sujet duquel M. Georges Habache avait sollicité, dès mardi, la médiation de l'Algérie. M. Chéikh Messadî, numéro deux du FLN, arrivé en fin de soirée à Damas, s'est activé dans ce sens, comme la Libye, où M. Arafat a fait mardi un retour imprévu après six ans d'absence, consacrant ainsi la normalisation des rapports palestino-libyens qu'Abou Jihad avait largement contribué à amorcer.

« Nous espérons parvenir à des résultats tangibles. Mais, jusqu'à maintenant, nous ne pouvons pas dire que ces contacts ont abouti aux résultats escomptés. » Les Palestiniens tenaient, eux aussi, le même langage. La Syrie, toutefois, avait donné des signes de sa volonté de renouer les liens avec l'OLP, en particulier depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés. Ainsi, le 20 janvier, son principal allié au Liban, la milice chiite Amal, a mis fin à trois ans de guerre meurtrière avec les Palestiniens des camps de Beyrouth et, par deux fois, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères arabes à Tunis, et de l'organisation de la Conférence islamique à Amman, le ministre syrien a approuvé les demandes de l'OLP, notamment concernant la création d'un « Etat palestinien indépendant sous la direction de l'OLP, son unique et légitime représentant ».

Les quatre conditions posées par le président Assad, en particulier la participation de l'OLP à une conférence internationale, en réponse à l'initiative de M. Shultz pour aboutir à un règlement de la question israélo-arabe, avaient été aussi très favorablement accueillies par l'OLP. Face au plan Shultz, conséquence du soulèvement dans les territoires occupés, la centrale palestinienne et la Syrie ont sans aucun doute chacune intérêt à un rapprochement au moins conjoncturel.

Reste à savoir jusqu'où ira celui-ci. Le contentieux est lourd et l'essentiel de celui-ci demeure, à savoir l'autonomie de la décision palestinienne alors que Damas estime toujours que celle-ci relève de la responsabilité des pays arabes. Le fait même que Radio-Damas ait affirmé mardi peu avant l'arrivée de la dépouille mortelle d'Abou Jihad, que la Syrie continuera à soutenir par tous les moyens la cause palestinienne, « question centrale des

Un ministre israélien condamne l'assassinat

M. Ezer Weizman, ministre sans portefeuille et membre du cabinet restreint israélien, a pris l'initiative, le mardi 19 avril, de critiquer l'assassinat d'Abou Jihad.

Le meurtre, commis dans la nuit de vendredi à samedi à son domicile de Tunis, a été, selon des sources israéliennes, l'œuvre du Mossad (services secrets israéliens) et de l'armée de l'Etat hébreu. Selon les mêmes sources, l'opération a été commanditée par le gouvernement israélien, mais ces informations n'ont pas été confirmées officiellement.

M. Weizman, l'un des architectes du traité de paix israélo-égyptien de

1979, a déclaré, dans une interview à Reuter, que « cet assassinat ne présente que des points négatifs pour Israël. Il ne fera certainement pas cesser la terreur et pourra même l'intensifier. Il nuit au processus de paix ». Interrogé sur la responsabilité d'Israël dans cette opération, il s'est borné à répondre : « Devinez ».

Selon la chaîne de télévision NBC, M. Weizman et le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès (travailliste), se sont opposés au projet de tuer Abou Jihad lors d'un vote au sein du cabinet restreint composé de dix membres.

L'arrivée de la dépouille mortelle

« Palestine vaincra »

« La lutte continue. Résistance jusqu'à la victoire ! » Tel est le message donné mardi 19 avril par les Palestiniens à l'arrivée, à l'aéroport de Damas, de la dépouille mortelle d'Abou Jihad, commandant en chef adjoint des forces palestiniennes. La tonalité a été donnée par ses proches. En descendant de la passerelle de l'avion qui ramenait le cercueil, la veuve, tout de noir vêtue, s'est arrêtée un bref instant pour faire le « V » de la victoire, alors que, derrière elle, son fils aîné, étudiant à New-York, brandissait un drapeau palestinien. Symboles du combat, tous les enfants d'Abou Jihad, deux filles et trois garçons, dont le dernier a moins de trois ans — portaient un tricot à la couleur de la passerelle, une vieille femme en noir, le tête couverte d'un fichu blanc ; sa mère, soixante-quinze ans, levait elle aussi ses doigts en « V », retenant mal ses larmes.

Côté officiel, c'est M. Georges Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine et

président du comité des funérailles, qui attendait, entouré — à l'exception notable des dissidents — de tous les responsables palestiniens basés à Damas. Le gouvernement syrien avait délégué pour sa part le ministre de l'intérieur et deux membres du parti Baas au pouvoir. Une haie de jeunes scouts palestiniens précédés de quatre enfants en costume traditionnel portant des gerbes de fleurs scandait : « Palestine vaincra, nous te vengerons Abou Jihad ».

Recouvert du drapeau palestinien, le cercueil d'Abou Jihad a été rapidement hissé dans une ambulance qui l'a déposé à la morgue d'un hôpital en attendant la cérémonie des obsèques, mercredi, au cimetière du camp palestinien de Yarmouk, au sud de Damas. Le président Assad y sera représenté par M. Abdallah al-Ahmar, numéro deux du parti Baas. Plusieurs dirigeants palestiniens accompagnaient le cercueil

ainsi qu'une délégation tunisienne conduite par le ministre de l'intérieur, M. Habib Ammar, et le directeur du parti destourien.

Tout l'après-midi de mardi, des responsables palestiniens sont arrivés à Damas, que certains avaient quittés dans des conditions plus ou moins délicates depuis plusieurs années. M. Nayef Hawatme, chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine, qui n'était pas revenu dans le capitale syrienne depuis sa participation active au Conseil national palestinien d'avril 1987 à Alger, était présent, ainsi que MM. Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, et Abou Mazen, membre du comité exécutif.

Au domicile des parents d'Abou Jihad, c'était un long défilé de condoléances en même temps que des retrouvailles familiales permises par ce retour à Damas de beaucoup de proscrits.

F. C.

Le quarantième anniversaire de l'Etat d'Israël

(Suite de la première page.)

Le tracé de ses frontières, coïncidant avec les lignes d'armistice, ne correspondait ni au plan de partage ni à quelque logique que ce soit. Jérusalem, que l'ONU avait internationalisée, se trouvait coupée en deux. Le route qui y menait à partir de Tel-Aviv, sur un étroit couloir, longeait des crêtes où patrouillaient les soldats jordaniens. Rien ne garantissait Israël contre un retour en force de ses ennemis, et, pour commencer, de ces centaines de milliers de Palestiniens que les combats avaient jetés sur les routes de l'exil et que les vainqueurs ne laissent revenir chez eux qu'un compte-gouttes.

Sehine ne voyait, dans la Ligue arabe, fondée quelques années plus tôt, qu'un instrument d'un impérialisme britannique demeuré à ses yeux l'adversaire principal ; c'est d'abord pour cette raison qu'il soutint très fort Israël naissant avant de s'en désintéresser et de tomber, peu avant sa mort, dans le délire antisémite de l'« affaire des médecins ». Et c'est seulement après sa disparition que le Kremlin comprit le parti qu'il pourrait tirer d'un appui au nationalisme arabe.

établir avec la Jordanie des relations de coexistence. Il n'a plus rien à craindre au sein de la Syrie n'est pas une forte pour s'attaquer à lui. L'Irak, seul des Etats qui avaient participé à la campagne de 1948 à n'avoir pas signé d'armistice, est absorbé par la guerre avec Khomeiny, auquel Israël n'a pas hésité à livrer des armements sophistiqués.

Pas plus au Proche-Orient qu'ailleurs, cependant, la force des armes n'a jamais suffi à instituer une paix véritable. La guerre de 1973, qui a pris Tshabal complètement au dépourvu et l'a mené au bord du désastre, n'aura été qu'une bataille de plus dans ce qui commence à ressembler à une guerre de cent ans. Depuis lors, il y a eu, en 1982, l'intervention au Liban, qui n'aura fait, en fin de compte, qu'accroître le désordre dans la région. Et maintenant, depuis quelques mois, la révolte des jeunes des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, qui pose à Israël l'éternel problème de la fin et des moyens.

Le sionisme était en effet, à l'origine, un mouvement à forte tonalité de gauche, qui nourrissait les ambitions morales les plus élevées, jusqu'à vouloir établir sur terre, autour de ses fermes collectives, les kibboutzim, une société égalitaire qui servirait de modèle aux autres. Cet idéal a déjà été passablement oublié par des citoyens et des citoyennes qui préfèrent pour la plupart les séductions de la société de consommation à celles de l'austérité. Israël doit-il désormais, pour maintenir sa férule sur une population qui l'exècre et fait beaucoup plus d'enfants que les Juifs, se convertir aux rudes impératifs de la

Realpolitik ? Venant après d'autres actions de même nature, l'assassinat du leader de l'OLP Abou Jihad ne laisse guère de doute quant au sens dans lequel les dirigeants actuels de Jérusalem entendent trancher ce débat, qui n'a pas fini de diviser la conscience juive.

Dans l'ouvrage où il décrit avec précision ce que devraient être les mécanismes exemplaires de l'Etat juif dont il préconise la création, Herzl ne mentionne à aucun moment les Arabes. C'est au sultan de Constantinople qu'il demande de donner aux sionistes la Palestine, quitte pour ces derniers, en cas de refus, à aller bâtir leur Etat en... Argentine. Un puissant courant se dessinera bien par la suite pour un établissement dans... l'Ouganda. Mais lorsque, en 1917, s'engageant les conversations qui vont aboutir à la déclaration Balfour, il y a des gens à Londres, à commencer par le diplomate Sykes, pourtant grand connaisseur de la région, pour s'affirmer convaincus que les Arabes, dont Lawrence agita la révolte contre les Turcs, sont les alliés naturels des sionistes.

Il est vrai qu'il y avait été encouragé par le chérif Hussein de La Mecque, épénière « roi du Hedjaz », mais il est bien moins vrai que celui-ci était bien seul. Comme le notait, dès 1920, le grand philosophe Martin Buber : « Rien ne fut fait en Europe pour consolider l'intensité entre Arabes et Juifs dans l'intérêt du futur foyer national. En Palestine même, dans les milieux de l'administration mise en place, tout fut fait pour troubler cette entente, car l'administration voulait ce que les autorités occu-

panées ont l'habitude de vouloir et ce temps post-napoléonien (...) a giré seulement la situation présente, ne pas en ménager une pour l'avenir... (4). » Les premiers coups de feu ne tardèrent pas, malgré la présence des Britanniques, à être tirés.

Une terre « trop promise »

Aujourd'hui, Israël a quarante ans, l'âge de la maturité. Mais rien n'est résolu quant à la question primordiale de ses rapports avec les Arabes. Qu'ils soient musulmans, marxistes ou chrétiens, ils continuent pour la plupart de le considérer comme un corps étranger, un occupant sans titre qui a volé aux Palestiniens leurs champs et leurs maisons. Les Israéliens, bien qu'ils n'aient plus rien à craindre sur le champ de bataille, sont de ce fait en permanence sur le qui-vive, obligés de consacrer à s'armer, voire à se battre, une part écrasante de leur temps et de leur revenu, et de solliciter en permanence l'aide des Etats-Unis et de la Diaspora.

Hélas ! toutes les erreurs ne se répètent pas. Israël n'a guère cessé de croire que la force finirait par amener les Arabes à reconnaître. C'est méconnaître la fierté qui les anime, et qui s'accroît à proportion du dédain où ils se sentent tenus. C'est se voir les yeux devant une réalité démographique qui voue les Juifs à devenir, au cours du siècle prochain, minoritaires dans leur Etat. C'est oublier qu'on ne répare pas une injustice, si grande soit-elle, en en créant une autre. Privés d'un chez-eux qui soit à eux, les Palestiniens vivent un drame de l'exclusion que les Juifs devraient comprendre mieux que quiconque.

Yasser Arafat, de son côté, même si l'on a quelques raisons de penser qu'il cherche à réaliser les voies d'un compromis, n'a jamais dit nettement en public qu'il était prêt à accepter un Etat israélien, et préfère lui opposer le projet, parfaitement mythique, d'un Etat laïc où vivraient dans une harmonie rousseauiste des peuples réconciliés par un ne sait quel miracle. Chacun à sa manière, Anouar El Sadate, Bourguiba, le roi du Maroc, Hussein de Jordanie, ont essayé de trouver le chemin de la réconciliation. Le seul qui ait vraiment abouti à un résultat, le rals égyptien, a, comme jadis Abdallah de Transjordanie, payé son courage de sa vie.

Encore a-t-il fallu, pour arriver aux accords de Camp David entre Jérusalem et Le Caire, l'action opiniâtre de Jimmy Carter, qui, dans la lignée des efforts de John Kennedy et Henry Kissinger, a tout fait pour abattre, entre Israël et ses voisins, le mur de la haine. Mais, à côté de cette implication si manifestement positive, combien d'initiatives, du côté des grandes puissances, derrière lesquelles on a du mal à discerner l'odeur du pétrole de celle de la guerre froide ! Combien de fausses manœuvres, de déclarations péremptives ! Que d'hypocrisie ! Que de lâcheté !

Devant tant d'échecs et d'incompréhensions, on sent se réveiller, en Israël et dans la Diaspora, des tendances extrémistes. D'un côté, les supporters du rabbin Kahane, dont le fondamentalisme a toutes chances d'alimenter, par ricochet, celui d'en face ; de l'autre, ceux qui ont trop entendu parler de Samson faisant s'écrouler sur lui, pour écraser ses ennemis, les colonnes du temple,

ou des zélotes de Massada qui, au premier siècle après J.-C., préférèrent mourir jusqu'au dernier plutôt que de se rendre aux Romains. Entre le nouvel exode que certains croient déjà inévitable et l'apocalypse qu'aurait les moyens de déclencher un Etat désormais possesseur de l'arme nucléaire, que de scénarios catastrophes !

Les vrais amis d'Israël ne peuvent que le conjurer de ne pas s'y abandonner et de ne pas se détourner de l'idéal de justice et d'harmonie sur lequel il s'est fondé. Même si, dans leur immense majorité, les Juifs établis en Occident ont préféré y demeurer, il est important, et pas seulement pour eux, que subsiste cet Etat où s'est ancrée, après la nuit du génocide, une fantastique volonté de vivre, de défricher et de bâtir, matérialisée dans tous les domaines de la culture, des sciences, de l'économie, par une créativité peu commune.

Est-il fou d'espérer que l'actuelle détente Est-Ouest sera mise à profit par les grandes puissances pour aider enfin Israéliens et Palestiniens à cohabiter ? Mikhaïl Gorbatchev pour la première fois vient d'inviter l'OLP à reconnaître Israël en même temps que celui-ci accepterait le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Saluons ce pas vers la sagesse, qui aurait mérité d'être suivi d'un meilleur effet que l'assassinat d'Abou Jihad.

ANDRÉ FONTAINE.

De guerre en guerre

Le tort des Occidentaux, et de l'Etat hébreu, qui rejoignit très vite leur camp, fut de ne se préoccuper en rien de cette même UKSS qu'ils combattent partout ailleurs lorsque fut signé, en 1950, la déclaration par laquelle les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne s'engageaient à veiller au maintien de l'équilibre des forces entre Israël et ses voisins. Comment le Kremlin n'aurait-il pas été tenté de troubler le jeu ? Dès 1955, il proposa des armes au rals égyptiens, inquiet de voir la France en livrer à Israël au-delà des quantités prévues. La maladresse américaine dans les négociations sur le financement du haut barrage d'Assouan allait faire le reste, c'est-à-dire la nationalisation du canal de Suez et la première des trois guerres éclairs entre Israël et ses voisins arabes : 1956, 1967 et 1973.

A chaque fois, la victoire de Tshabal, l'armée juive, a été étonnante. L'Etat juif a pu successivement réaffirmer Jérusalem sous son autorité, éloigner la menace qui pesait sur les régions frontalières, conclure la paix avec l'Egypte et

Realpolitik ? Venant après d'autres actions de même nature, l'assassinat du leader de l'OLP Abou Jihad ne laisse guère de doute quant au sens dans lequel les dirigeants actuels de Jérusalem entendent trancher ce débat, qui n'a pas fini de diviser la conscience juive.

Dans l'ouvrage où il décrit avec précision ce que devraient être les mécanismes exemplaires de l'Etat juif dont il préconise la création, Herzl ne mentionne à aucun moment les Arabes. C'est au sultan de Constantinople qu'il demande de donner aux sionistes la Palestine, quitte pour ces derniers, en cas de refus, à aller bâtir leur Etat en... Argentine. Un puissant courant se dessinera bien par la suite pour un établissement dans... l'Ouganda. Mais lorsque, en 1917, s'engageant les conversations qui vont aboutir à la déclaration Balfour, il y a des gens à Londres, à commencer par le diplomate Sykes, pourtant grand connaisseur de la région, pour s'affirmer convaincus que les Arabes, dont Lawrence agita la révolte contre les Turcs, sont les alliés naturels des sionistes.

Il est vrai qu'il y avait été encouragé par le chérif Hussein de La Mecque, épénière « roi du Hedjaz », mais il est bien moins vrai que celui-ci était bien seul. Comme le notait, dès 1920, le grand philosophe Martin Buber : « Rien ne fut fait en Europe pour consolider l'intensité entre Arabes et Juifs dans l'intérêt du futur foyer national. En Palestine même, dans les milieux de l'administration mise en place, tout fut fait pour troubler cette entente, car l'administration voulait ce que les autorités occu-

panées ont l'habitude de vouloir et ce temps post-napoléonien (...) a giré seulement la situation présente, ne pas en ménager une pour l'avenir... (4). » Les premiers coups de feu ne tardèrent pas, malgré la présence des Britanniques, à être tirés.

Une terre « trop promise »

Aujourd'hui, Israël a quarante ans, l'âge de la maturité. Mais rien n'est résolu quant à la question primordiale de ses rapports avec les Arabes. Qu'ils soient musulmans, marxistes ou chrétiens, ils continuent pour la plupart de le considérer comme un corps étranger, un occupant sans titre qui a volé aux Palestiniens leurs champs et leurs maisons. Les Israéliens, bien qu'ils n'aient plus rien à craindre sur le champ de bataille, sont de ce fait en permanence sur le qui-vive, obligés de consacrer à s'armer, voire à se battre, une part écrasante de leur temps et de leur revenu, et de solliciter en permanence l'aide des Etats-Unis et de la Diaspora.

Hélas ! toutes les erreurs ne se répètent pas. Israël n'a guère cessé de croire que la force finirait par amener les Arabes à reconnaître. C'est méconnaître la fierté qui les anime, et qui s'accroît à proportion du dédain où ils se sentent tenus. C'est se voir les yeux devant une réalité démographique qui voue les Juifs à devenir, au cours du siècle prochain, minoritaires dans leur Etat. C'est oublier qu'on ne répare pas une injustice, si grande soit-elle, en en créant une autre. Privés d'un chez-eux qui soit à eux, les Palestiniens vivent un drame de l'exclusion que les Juifs devraient comprendre mieux que quiconque.

Yasser Arafat, de son côté, même si l'on a quelques raisons de penser qu'il cherche à réaliser les voies d'un compromis, n'a jamais dit nettement en public qu'il était prêt à accepter un Etat israélien, et préfère lui opposer le projet, parfaitement mythique, d'un Etat laïc où vivraient dans une harmonie rousseauiste des peuples réconciliés par un ne sait quel miracle. Chacun à sa manière, Anouar El Sadate, Bourguiba, le roi du Maroc, Hussein de Jordanie, ont essayé de trouver le chemin de la réconciliation. Le seul qui ait vraiment abouti à un résultat, le rals égyptien, a, comme jadis Abdallah de Transjordanie, payé son courage de sa vie.

Encore a-t-il fallu, pour arriver aux accords de Camp David entre Jérusalem et Le Caire, l'action opiniâtre de Jimmy Carter, qui, dans la lignée des efforts de John Kennedy et Henry Kissinger, a tout fait pour abattre, entre Israël et ses voisins, le mur de la haine. Mais, à côté de cette implication si manifestement positive, combien d'initiatives, du côté des grandes puissances, derrière lesquelles on a du mal à discerner l'odeur du pétrole de celle de la guerre froide ! Combien de fausses manœuvres, de déclarations péremptives ! Que d'hypocrisie ! Que de lâcheté !

Devant tant d'échecs et d'incompréhensions, on sent se réveiller, en Israël et dans la Diaspora, des tendances extrémistes. D'un côté, les supporters du rabbin Kahane, dont le fondamentalisme a toutes chances d'alimenter, par ricochet, celui d'en face ; de l'autre, ceux qui ont trop entendu parler de Samson faisant s'écrouler sur lui, pour écraser ses ennemis, les colonnes du temple,

ou des zélotes de Massada qui, au premier siècle après J.-C., préférèrent mourir jusqu'au dernier plutôt que de se rendre aux Romains. Entre le nouvel exode que certains croient déjà inévitable et l'apocalypse qu'aurait les moyens de déclencher un Etat désormais possesseur de l'arme nucléaire, que de scénarios catastrophes !

Les vrais amis d'Israël ne peuvent que le conjurer de ne pas s'y abandonner et de ne pas se détourner de l'idéal de justice et d'harmonie sur lequel il s'est fondé. Même si, dans leur immense majorité, les Juifs établis en Occident ont préféré y demeurer, il est important, et pas seulement pour eux, que subsiste cet Etat où s'est ancrée, après la nuit du génocide, une fantastique volonté de vivre, de défricher et de bâtir, matérialisée dans tous les domaines de la culture, des sciences, de l'économie, par une créativité peu commune.

Est-il fou d'espérer que l'actuelle détente Est-Ouest sera mise à profit par les grandes puissances pour aider enfin Israéliens et Palestiniens à cohabiter ? Mikhaïl Gorbatchev pour la première fois vient d'inviter l'OLP à reconnaître Israël en même temps que celui-ci accepterait le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Saluons ce pas vers la sagesse, qui aurait mérité d'être suivi d'un meilleur effet que l'assassinat d'Abou Jihad.

ANDRÉ FONTAINE.

(4) Martin Buber, Une terre et deux peuples, Lieu commun, 1985.
* 40 ans d'Israël, un vent de révolte tous les jours, 25 F.

A chaque fois, la victoire de Tshabal, l'armée juive, a été étonnante. L'Etat juif a pu successivement réaffirmer Jérusalem sous son autorité, éloigner la menace qui pesait sur les régions frontalières, conclure la paix avec l'Egypte et

Realpolitik ? Venant après d'autres actions de même nature, l'assassinat du leader de l'OLP Abou Jihad ne laisse guère de doute quant au sens dans lequel les dirigeants actuels de Jérusalem entendent trancher ce débat, qui n'a pas fini de diviser la conscience juive.

Dans l'ouvrage où il décrit avec précision ce que devraient être les mécanismes exemplaires de l'Etat juif dont il préconise la création, Herzl ne mentionne à aucun moment les Arabes. C'est au sultan de Constantinople qu'il demande de donner aux sionistes la Palestine, quitte pour ces derniers, en cas de refus, à aller bâtir leur Etat en... Argentine. Un puissant courant se dessinera bien par la suite pour un établissement dans... l'Ouganda. Mais lorsque, en 1917, s'engageant les conversations qui vont aboutir à la déclaration Balfour, il y a des gens à Londres, à commencer par le diplomate Sykes, pourtant grand connaisseur de la région, pour s'affirmer convaincus que les Arabes, dont Lawrence agita la révolte contre les Turcs, sont les alliés naturels des sionistes.

Il est vrai qu'il y avait été encouragé par le chérif Hussein de La Mecque, épénière « roi du Hedjaz », mais il est bien moins vrai que celui-ci était bien seul. Comme le notait, dès 1920, le grand philosophe Martin Buber : « Rien ne fut fait en Europe pour consolider l'intensité entre Arabes et Juifs dans l'intérêt du futur foyer national. En Palestine même, dans les milieux de l'administration mise en place, tout fut fait pour troubler cette entente, car l'administration voulait ce que les autorités occu-

panées ont l'habitude de vouloir et ce temps post-napoléonien (...) a giré seulement la situation présente, ne pas en ménager une pour l'avenir... (4). » Les premiers coups de feu ne tardèrent pas, malgré la présence des Britanniques, à être tirés.

Une terre « trop promise »

Aujourd'hui, Israël a quarante ans, l'âge de la maturité. Mais rien n'est résolu quant à la question primordiale de ses rapports avec les Arabes. Qu'ils soient musulmans, marxistes ou chrétiens, ils continuent pour la plupart de le considérer comme un corps étranger, un occupant sans titre qui a volé aux Palestiniens leurs champs et leurs maisons. Les Israéliens, bien qu'ils n'aient plus rien à craindre sur le champ de bataille, sont de ce fait en permanence sur le qui-vive, obligés de consacrer à s'armer, voire à se battre, une part écrasante de leur temps et de leur revenu, et de solliciter en permanence l'aide des Etats-Unis et de la Diaspora.

Hélas ! toutes les erreurs ne se répètent pas. Israël n'a guère cessé de croire que la force finirait par amener les Arabes à reconnaître. C'est méconnaître la fierté qui les anime, et qui s'accroît à proportion du dédain où ils se sentent tenus. C'est se voir les yeux devant une réalité démographique qui voue les Juifs à devenir, au cours du siècle prochain, minoritaires dans leur Etat. C'est oublier qu'on ne répare pas une injustice, si grande soit-elle, en en créant une autre. Privés d'un chez-eux qui soit à eux, les Palestiniens vivent un drame de l'exclusion que les Juifs devraient comprendre mieux que quiconque.

Yasser Arafat, de son côté, même si l'on a quelques raisons de penser qu'il cherche à réaliser les voies d'un compromis, n'a jamais dit nettement en public qu'il était prêt à accepter un Etat israélien, et préfère lui opposer le projet, parfaitement mythique, d'un Etat laïc où vivraient dans une harmonie rousseauiste des peuples réconciliés par un ne sait quel miracle. Chacun à sa manière, Anouar El Sadate, Bourguiba, le roi du Maroc, Hussein de Jordanie, ont essayé de trouver le chemin de la réconciliation. Le seul qui ait vraiment abouti à un résultat, le rals égyptien, a, comme jadis Abdallah de Transjordanie, payé son courage de sa vie.

Encore a-t-il fallu, pour arriver aux accords de Camp David entre Jérusalem et Le Caire, l'action opiniâtre de Jimmy Carter, qui, dans la lignée des efforts de John Kennedy et Henry Kissinger, a tout fait pour abattre, entre Israël et ses voisins, le mur de la haine. Mais, à côté de cette implication si manifestement positive, combien d'initiatives, du côté des grandes puissances, derrière lesquelles on a du mal à discerner l'odeur du pétrole de celle de la guerre froide ! Combien de fausses manœuvres, de déclarations péremptives ! Que d'hypocrisie ! Que de lâcheté !

Devant tant d'échecs et d'incompréhensions, on sent se réveiller, en Israël et dans la Diaspora, des tendances extrémistes. D'un côté, les supporters du rabbin Kahane, dont le fondamentalisme a toutes chances d'alimenter, par ricochet, celui d'en face ; de l'autre, ceux qui ont trop entendu parler de Samson faisant s'écrouler sur lui, pour écraser ses ennemis, les colonnes du temple,

ou des zélotes de Massada qui, au premier siècle après J.-C., préférèrent mourir jusqu'au dernier plutôt que de se rendre aux Romains. Entre le nouvel exode que certains croient déjà inévitable et l'apocalypse qu'aurait les moyens de déclencher un Etat désormais possesseur de l'arme nucléaire, que de scénarios catastrophes !

Les vrais amis d'Israël ne peuvent que le conjurer de ne pas s'y abandonner et de ne pas se détourner de l'idéal de justice et d'harmonie sur lequel il s'est fondé. Même si, dans leur immense majorité, les Juifs établis en Occident ont préféré y demeurer, il est important, et pas seulement pour eux, que subsiste cet Etat où s'est ancrée, après la nuit du génocide, une fantastique volonté de vivre, de défricher et de bâtir, matérialisée dans tous les domaines de la culture, des sciences, de l'économie, par une créativité peu commune.

Est-il fou d'espérer que l'actuelle détente Est-Ouest sera mise à profit par les grandes puissances pour aider enfin Israéliens et Palestiniens à cohabiter ? Mikhaïl Gorbatchev pour la première fois vient d'inviter l'OLP à reconnaître Israël en même temps que celui-ci accepterait le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Saluons ce pas vers la sagesse, qui aurait mérité d'être suivi d'un meilleur effet que l'assassinat d'Abou Jihad.

ANDRÉ FONTAINE.

(4) Martin Buber, Une terre et deux peuples, Lieu commun, 1985.
* 40 ans d'Israël, un vent de révolte tous les jours, 25 F.

LE PASSION DU SERVICE PUBLIC



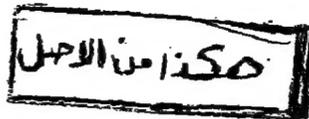
Les collectivités territoriales (mairies, conseils généraux, etc.) recherchent de plus en plus des managers aptes à faire face aux nouvelles responsabilités que leur a confiées la décentralisation. Des praticiens de l'économie publique, Hauts Fonctionnaires se sont associés au GROUPE E.S.C. BORDEAUX pour créer l'IMOP. Maître Spécialiste en Management Public accessible aux titulaires d'un diplôme Bac+5. L'IMOP prépare à des emplois de haut niveau dans les collectivités territoriales, le secteur para-public ou les entreprises privées travaillant avec le secteur public. Clôture des inscriptions : 11 juin 1988.

INSTITUT DU MANAGEMENT DES ORGANISATIONS PUBLIQUES
680, cours de la Libération, 33405 TALENCE Cedex
Tél. 36 90 70 90

Un courant fort

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux

هكذا من الاجل



Asie

Comment exorciser l'année du Dragon...

PÉKIN
de notre correspondant

Les Chinois ont dépensé des fortunes, à la mi-février, pour s'assurer que cette nouvelle année du Dragon ne leur apporterait pas les bouleversements de la précédente, en 1978, lors que tremblements de terre et autres catastrophes naturelles avaient alterné avec les révoltes politiques, la mort de Mao Zedong et l'arrestation de sa veuve. Mais, en avril, à Changchun, chef-lieu provincial dans la plaine glacée de Mandchourie, la rumeur s'est répandue comme une traînée de poudre : deux serpents s'étaient métamorphosés en fort gracieuses jeunes filles, et avaient révélé cette manifestation du surnaturel au chauffeur de camion qui avait évité de les dévorer peu auparavant sur la route.

Comment, dès lors, conjurer le mauvais sort qui pèse, dans tous les esprits, sur cette année particulièrement néfaste du calendrier chinois ? Le *Journal de la jeunesse de Chine*, qui a rapporté l'affaire mercredi 20 avril, ne dit pas qu'il a eu cette idée, mais elle rencontra un franc

succès : la population entière de la ville s'est tout simplement, offert un deuxième Nouvel An.

L'histoire ne dit pas non plus pourquoi les masses populaires choisissent le vingt-neuvième jour du deuxième mois lunaire - soit le 15 avril - pour cet exorcisme collectif. Toujours est-il que, ce jour-là, la ville entière de Changchun fit la fête comme pour un vrai réveillon. Ripailles, soirées familiales, feux d'artifice... Il ne faudrait pas croire que les gens humbles et les paysans des environs étaient les seuls à s'occuper de la superstition. Dans le quartier du nouveau village du lac du Sud, où les cadres du gouvernement provincial vivent par centaines, et dans l'avenue Chaoyang, où habitent les responsables de départements et de bureaux, les pécards ne crépitaient pas moins qu'ailleurs.

Depuis, paraît-il, les médias officiels locaux ne cessent de publier des commentaires et des interventions d'historiens et de météorologues pour réfuter la croyance selon laquelle l'année du Dragon est toujours marquée par des calamités.

FRANCIS DERON.

L'université de Pékin se débarrasse de ses statues de Mao Zedong

Deux statues géantes de Mao Zedong ont été démolies au cours du week-end sur le campus de l'université de Pékin. C'est en pleine nuit que les démolisseurs ont mis à bas ces symboles d'une ère aujourd'hui de plus en plus oubliée. Les officiels de l'université ont affirmé que cette mesure n'avait pas été prise pour des motifs politiques, mais uniquement parce que les statues étaient vieilles

et abîmées, et n'étaient pas des œuvres d'art.

Omniprésentes dans toute la Chine pendant la révolution culturelle, les statues du Grand Timonier ne cessent de se raréfier. S'il en reste à l'intérieur de certains bâtiments administratifs, militaires ou universitaires, elles ne se voient plus guère sur les places et dans les lieux publics. - (AFP.)

Europe

GRANDE-BRETAGNE : grogne autour de la réforme fiscale

Un groupe de députés conservateurs se rebelle contre M^{me} Thatcher

LONDRES
de notre correspondant

M^{me} Thatcher a subi cette semaine aux Communes une humiliation de taille. Alors que les conservateurs disposent d'une majorité de cent voix, celle-ci a été réduite à vingt-cinq à l'issue d'un débat passionné, le lundi 18 avril, sur la réforme de l'impôt local. Le premier ministre avait présenté cette réforme lors des élections de juin dernier comme le « *vaisseau amiral* » des projets de lois qu'elle souhaitait présenter au Parlement. Le leader de l'opposition travailliste, M. Kinnoch, a eu beau jeu de proclamer lundi soir que « *le vaisseau amiral est sévèrement touché et fait eau de toutes parts* ».

La « *dame de fer* » a aussitôt fait savoir qu'elle n'abandonnerait pas sa réforme pour autant, et que cette majorité de vingt-cinq voix lui paraissait satisfaisante. Il s'agit néanmoins d'un des plus importants revers qu'elle ait enregistrés au Parlement depuis son arrivée au pouvoir en 1979.

« *Il n'y a pas d'abîme pour un tel crime* »

La réforme vise à instituer en 1990 un impôt local égal pour tous, riches ou pauvres, et prélevé sur chaque citoyen majeur. Le système actuel, qui remonte au dix-septième siècle, taxe au contraire l'unité d'habitation elle-même en fonction de sa taille, de son degré de confort et... de la tradition. Selon la nouvelle loi, les membres adultes d'une même famille vivant sous le même toit seraient astreints à payer chacun l'impôt, ce qui n'était pas le cas précédemment. Le gain pour le Trésor devrait être considérable. Le caractère équitable d'une telle mesure qui aboutit à taxer davantage une

famille nombreuse habitant un taudis qu'une personne seule résidant dans un manoir est moins évident.

La révolte est donc née dans les rangs des conservateurs soucieux de justice sociale. Elle a été menée par M. Michael Heseltine, ancien ministre et enfant chéri de M^{me} Thatcher, désormais totalement broutillé avec elle. Remarquable orateur, il a affirmé avec force que la nouvelle loi allait à l'encontre de tous les principes sociaux défendus par les Tories. M. Heseltine a laissé un de ses amis politiques, M. Michael Bates, conduire le combat au grand jour. Celui-ci a déposé un amendement demandant que le futur impôt local comporte trois tranches calculées en fonction des revenus déclarés.

Malgré les pressions considérables exercées par le gouvernement, cet amendement n'a été rejeté, lundi soir, que par 320 voix contre 295. Les « *rebelle* » du Parti conservateur, parmi lesquels une dizaine d'anciens ministres, ont longuement développé leurs thèses, à la grande joie de l'opposition travailliste. Sir George Young, un ex-secrétaire d'Etat, a résumé ainsi leurs propos : « *Il s'agit de prendre dans la poche du pauvre pour donner au riche, c'est un crime pour lequel il n'y a pas d'alibi* ». L'ancien premier ministre conservateur, Edward Heath a également voté contre le gouvernement.

La malaise du cabinet conservateur est d'autant plus grande que se manœuvraient de dernière heure pour éviter une défaite ont été exposés en public. L'artisan de la réforme,

M. Nicholas Ridley, ministre de l'environnement, avait annoncé, à la fin de la semaine dernière, toute une série d'exceptions dont bénéficieront les citoyens les plus démunis, manifestement incapables de payer le nouvel impôt.

Les travaillistes ont réussi à obtenir pendant le week-end le compte rendu d'une réunion confidentielle présidée par M^{me} Thatcher montrant que cette concession n'était qu'apparente. Les sommes ainsi perdues pour le Trésor devaient être, en effet, « *recupérées* » par une augmentation générale du nouvel impôt lui-même. M^{me} Thatcher a demandé l'ouverture d'une enquête sur cette « *faute* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

DANEMARK : élections anticipées le 10 mai

M. Schlüter estime que la campagne doit porter sur la « pleine appartenance » du royaume à l'OTAN

COPENHAGUE
de notre correspondant

Si la décision du premier ministre conservateur danois, M. Povl Schlüter, d'organiser des élections générales anticipées (voir nos dernières éditions du 20 avril) pour sortir de la crise provoquée par la querelle sur les rapports avec l'OTAN ne constitue pas une surprise, la date arrêtée pour cette consultation - le 10 mai - a pris de court une bonne partie de l'opposition et de la classe politique. La campagne qui s'annonce sera la plus brève depuis plus de trente ans. Ce choix répond apparemment à différents motifs. Normalement, les

vacances parlementaires commencent ici début juin. Or la brusque dissolution de la Chambre unique issue des législatives du 8 septembre 1987 n'a permis aux députés de traiter une série de dossiers de première importance. Une session extraordinaire d'été sera sans doute nécessaire pour rattraper le temps perdu.

En convoquant rapidement les électeurs aux urnes, certaines « *mauvaises langues* » font déjà remarquer que M. Schlüter cherche à éliminer de la course plusieurs petites formations non représentées actuellement au Folketing. Il est probable en effet que plusieurs d'entre elles ne parviendront pas dans des délais aussi brefs - avant le 26 avril - à réunir les quelques vingt mille signatures de sympathisants indispensables pour présenter des listes de candidats. Tel est le cas par exemple des écologistes.

Face à cette conjoncture d'urgence, les députés des principaux partis se sont hâtés d'entrer en lice. Quelques heures seulement après l'annonce des élections anticipées, les chefs de file politiques croisaient déjà le fer à la télévision dans un climat d'agitation peu coutumier. On n'est guère habitué sous ces latitudes à voir des adversaires politiques se couper la parole et hausser le ton devant les caméras.

L'opinion éberlée

Après la crise ouverte par le vote d'une résolution de l'opposition dirimant le contrôle de l'armement, éventuellement nucléaire, des navires de guerre britanniques et américains dans les ports et les eaux territoriales du royaume, le premier ministre, qui participait au débat télévisé, a rappelé avec fermeté qu'« *ces élections devaient être avant tout centrées sur la question de la « pleine appartenance du Danemark* ».

à l'OTAN ». Qui peut avoir la prétention, a-t-il dit, de voyager en première classe avec un billet de troisième ?

Ce n'était pas la l'avis de son interlocuteur privilégié, M. Svend Auken, le président des sociaux-démocrates, à l'origine pourtant de cette fameuse résolution du 14 avril. A ses yeux, cette question est tout à fait « *secondaire* » et ne méritait pas que M. Schlüter s'y accrochât pour provoquer des élections. Le dirigeant social-démocrate estime que le premier ministre a surtout saisi là un prétexte pour faire ses responsabilités et faire oublier l'échec du reste de sa politique.

M. Auken a souligné que la campagne de son parti serait consacrée à des sujets « *vivaux* » essentiels, tels que le chômage et le déficit de la balance des paiements. Quant aux questions de défense et de sécurité, qu'il ne peut quand même pas entièrement négliger, il a indiqué qu'en 1988 les sociaux-démocrates avaient proposé au gouvernement Schlüter une large coopération reposant sur deux points : l'appartenance du Danemark à l'OTAN et la lutte pour la paix et contre le nucléaire.

M. Auken a déploré que le gouvernement ait fait alors la sottise d'oreille à ces propositions. Les partis politiques ne semblent pas réellement s'engager de gaieté de cœur dans cette brève campagne électorale, qui ne passionne guère une opinion un peu éberlée et qui, selon certains, « *ne peut que coûter cher au pays* ». Selon un sondage publié le 15 avril par le quotidien *Boersen*, les six formations non socialistes du Folketing - dont quatre composent la coalition de centre-droit de M. Schlüter - devraient conserver une faible majorité. Les sociaux-démocrates sont en recul au profit des socialistes du peuple, qui pourraient être les grands vainqueurs des scrutins du 10 mai.

CAMILLE OLSEN.

POLOGNE : venus de l'étranger

De nombreux juifs ont commémoré l'insurrection du ghetto de Varsovie

Varsovie (AFP). - Quelques trois mille personnes, pour la plupart des juifs venus de l'étranger avec du premier rang le vice-premier ministre d'Israël, M. Yitzhak Navon, ainsi que de nombreux responsables polonais, ont célébré, le mardi 19 avril, dans la capitale polonaise, le quarante-cinquième anniversaire de l'insurrection du ghetto juif de Varsovie, le 19 avril 1943.

Dans une brève allocution, prononcée en hébreu et en anglais, M. Navon a dit notamment au sujet du génocide du peuple juif perpétré par les nazis pendant la deuxième guerre mondiale : « *Le souvenir de l'Holocauste ne doit pas paralyser nos activités. Dans cette tragédie, il faut puiser le courage de continuer à vivre pour consolider la peuple* ».

● RDA : censure contre la presse religieuse. - Les autorités est-allemandes ont empêché la publication du dernier numéro de l'hebdomadaire religieux de Berlin-Est *Der Kirche*, a-t-on appris le mardi 19 avril, de sources religieuses allemandes. L'hebdomadaire n'a pas pu paraître dimanche dernier comme prévu en raison d'une intervention des services gouvernementaux. Les milieux de l'Eglise évangélique en RDA se déclarent très inquiets à la suite de cette nouvelle mesure de censure à l'égard d'un journal religieux. Début avril, le journal hebdomadaire ainsi qu'un journal religieux de la région de Heilbronn avaient déjà été l'objet d'une mesure similaire. - (AFP.)

juif ». Au début de la cérémonie, M. Henryk Jablonski, ancien vice-président du Conseil d'Etat polonais, a donné le premier coup de bêche symbolique pour planter « *un arbre de souvenir commun* », un jeune cèdre qui poussera à proximité immédiate du monument des Héros du ghetto.

Laufi avait été inauguré, sur l'ancienne « *place de triage* » qui faisait partie du ghetto, un monument à la mémoire des trois cent mille juifs de Varsovie qui furent achevés, de 1942 à 1943, vers le camp de la mort de Treblinka.

Manifestation de Palestiniens

Tandis que se déroulait la cérémonie officielle de mardi, une centaine d'étudiants arabes, en majorité palestiniens, ont manifesté dans un autre quartier de Varsovie. Ils se sont notamment rendus en cortège au pied du monument de la Victoire, érigé à la mémoire des Polonais qui, en 1944, s'étaient soulevés contre les forces hitlériennes. Sur le ruban accompagnant le gerbe de fleurs qu'ils ont déposée au pied du mémorial, on pouvait lire : « *Des victimes du soulèvement palestinien aux héros de l'insurrection de Varsovie* ». Les étudiants ont brandi des drapeaux palestiniens, des affiches et des banderoles dénonçant l'« *agression d'Israël* » dans les territoires occupés.

Afrique

MOZAMBIQUE : guerre civile, sécheresse, famine

Un appel de l'UNICEF en faveur de trois millions de réfugiés

GENÈVE
de notre correspondant

Si la communauté internationale ne prend pas rapidement conscience de la gravité de la situation au Mozambique, on assistera dans ce pays à une tragédie pire que celle que connaît l'Ethiopie. C'est ce qu'affirme, en substance, l'UNICEF en faisant connaître l'appel lancé par l'ONU afin de recueillir une aide d'urgence de 380 millions de dollars pour subvenir aux besoins les plus immédiats des 3,3 millions de personnes contraintes par les combats à quitter leur maison et leur village.

La guerre civile, la sécheresse et la famine font que deux cents enfants sur mille y meurent avant d'atteindre l'âge d'un an, et trois cent cinquante sur mille avant l'âge de cinq ans. C'est le taux de mortalité infantile le plus élevé du monde. Entre 50 et 60 % des enfants souffrent de malnutrition. Le nombre d'enfants perdus et d'orphelins s'élevait à deux cent mille. Pour donner une mesure de l'insécurité et de la barbarie qui sévissent dans le pays, l'UNICEF cite le cas d'un hôpital d'Hommeoide dont tous les occupants ont été massacrés. Lors d'attaques de convois « *des gens ont été brûlés vifs dans les autobus et des bébés jetés vivants dans les flammes* ».

Pour pouvoir secourir les plus vulnérables parmi les femmes et les enfants, l'UNICEF a besoin de près de 40 millions de dollars. Un programme d'urgence a été mis en place à cet effet. Il comprend l'aide alimentaire, la reconstruction des services de base dans les régions les plus touchées par les combats, l'amélioration de l'accès à l'eau et une « *assistance spéciale et immédiate aux enfants particulièrement traumatisés par la guerre et aux familles qui prennent en charge des orphelins* ».

Parmi ceux qui ont fui la tourmente, on compte près de six cent mille réfugiés dans les pays voisins, principalement au Malawi, où leur nombre s'élève à quatre cent cinquante mille sur une population totale de sept millions. Beaucoup d'entre eux se sont intégrés dans des tribus ou des familles amies. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui les a pris en charge, a besoin de 20 millions de dollars, et de sept autres millions pour venir en aide aux quarante-sept mille Mozambicains qui sont rentrés (volontairement, assure le HCR) dans leur pays. Le HCR a lancé un appel en février aux pays donateurs, mais n'a recueilli que 2 millions de dollars jusqu'à présent.

ISABELLE VICHNIAC.

AFRIQUE DU SUD

« Nous avons moins de trois mille soldats en Angola »

affirme le chef de l'armée

Il y a actuellement moins de trois mille soldats sud-africains en Angola, a affirmé, lundi 19 avril, à Pretoria, le général Jamie Geldenhuys, chef des forces armées sud-africaines (SADF). Evénement inédit, le « *patron* » des SADF s'exprimait au cours d'une conférence de presse limitée aux seuls chroniqueurs sud-africains.

Contrairement aux allégations angolaises qui dénoncent la présence sur leur sol national de « *neuf mille envahisseurs* », le général Geldenhuys a déclaré qu'au plus fort de la bataille de Cuito Coanavale « *un maximum de trois mille hommes* » avaient été déployés, effectif qui a été « *considérablement réduit depuis* », et dont le retrait se poursuit selon un calendrier tenu secret. Le chef de l'armée n'a pas précisé si le chiffre annoncé comprend les soldats de la force territoriale du Sud-Ouest africain (SWATF), l'armée namibienne sous commandement sud-africain.

L'addition de quelques unités de la SWATF permet d'estimer à un peu plus de cinq mille hommes le total des effectifs lancés par Pretoria au plus fort de cette guerre, estimant les experts. Le général Geldenhuys a précisé que, depuis mai 1987, les SADF ont eu 31 tués et

90 blessés en Angola, tandis que l'armée angolaise, qui a déployé environ 25 000 soldats, a eu « *au moins 4 768 morts* ».

Les SADF ont perdu 1 avion de combat et 4 avions d'observation, 3 chars et 4 milliards de transports de troupe, a-t-il ajouté, tandis que les Angolais et leurs alliés soviéto-cubains ont perdu 14 avions de combat, 8 hélicoptères, 94 chars (dont plusieurs T-55), 33 « *orgues de Staline* » et quelques 350 autres pièces, parmi lesquelles des lanceurs de missiles et des radars.

Certains équipements de fabrication soviétique pris à l'ennemi n'ont jamais encore été vus en Occident, a révélé le général Geldenhuys. L'engagement des SADF avait pour principale finalité l'appui à l'UNITA, a-t-il souligné, ajoutant : « *Il n'y a aucune raison de s'arrêter [en Angola] et d'y faire la guerre pour le plaisir de faire la guerre* ». - (AFP.)

● Sixième bombe en une semaine. - Une bombe a explosé mardi 19 avril au Cap, dans un immeuble de bureaux à cent mètres du Parlement sud-africain. La déflagration n'a pas fait de victimes, mais elle a fortement endommagé l'entrée du Jofete Building. C'est le troisième attentat à la bombe perpétré dans le pays en l'espace d'une semaine. Le gouvernement de Pretoria a imputé cette série d'explosions au Congrès national africain (ANC, interdit).

Selon M. Peter Soal, député du Parti fédéral progressiste (libéral), « *la bombe visait à coup sûr les députés quittant le Parlement* ». Députés et membres du gouvernement s'unissent en principe à quitter l'enceinte parlementaire vers 18 h 15 locales, soit l'heure à laquelle a eu lieu la déflagration. Mais la séance de mardi s'est terminée à 18 h GMT. (Reuters.)

● La SWAPO ouvre un bureau à Moscou. - L'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui lutte pour l'indépendance de la Namibie, a ouvert le mardi 19 avril un bureau à Moscou, a annoncé le dirigeant du mouvement, M. Sam Nujoma. Celui-ci sera accredité auprès du Comité pour la solidarité soviéto-afro-asiatique, auprès duquel le Congrès national africain (ANC) est également accredité. - (Reuters.)

A TRAVERS LE MONDE

Hongrie

Budapest dénonce l'attitude de la Roumanie à l'égard des minorités

L'attitude de la Roumanie dans le domaine du droit des minorités a été violemment dénoncée le mardi 19 avril à Vienne, devant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), par le représentant de la Hongrie, l'ambassadeur André Erdős. Sans nommer directement Bucarest, M. Erdős a déploré « *des mesures prises et des projets [qui] nous attristent profondément car ils représentent un écart flagrant par rapport à l'esprit et la lettre de l'acte final d'Helsinki* ».

Singapour

Huit opposants de nouveau arrêtés

Huit opposants ont de nouveau été arrêtés, le mardi 19 avril, après avoir publié une déclaration affirmant qu'ils avaient été torturés en prison. Leur avocat a démenti être trompé. Les huit faisaient partie d'un groupe de vingt-deux personnes arrêtées, en mai et juin 1987, pour incitation dans un complot « *marxiste* ». Ils avaient été libérés en décembre, à l'expiration d'un seul.

Lundi, les huit ont affirmé avoir été frappés, privés de sommeil et contraints de rester debout pendant vingt heures lors de leurs interrogatoires en prison. Les autorités ont toujours démenti tout service infligé à des prisonniers. Elles n'ont offert, sur le moment, aucune explication à la réincarcération des huit. - (RPL.)

Singapour

Huit opposants de nouveau arrêtés

Huit opposants ont de nouveau été arrêtés, le mardi 19 avril, après avoir publié une déclaration affirmant qu'ils avaient été torturés en prison. Leur avocat a démenti être trompé. Les huit faisaient partie d'un groupe de vingt-deux personnes arrêtées, en mai et juin 1987, pour incitation dans un complot « *marxiste* ». Ils avaient été libérés en décembre, à l'expiration d'un seul.

Lundi, les huit ont affirmé avoir été frappés, privés de sommeil et contraints de rester debout pendant vingt heures lors de leurs interrogatoires en prison. Les autorités ont toujours démenti tout service infligé à des prisonniers. Elles n'ont offert, sur le moment, aucune explication à la réincarcération des huit. - (RPL.)

La campagne pour l'élection présidentielle



«TAS vu Dieu ?» «Où, et je lui ai même serré la main.»

étaient allés se changer dans une suberge tenue, pour la circonstance, par les policiers chargés de la sécurité des voyages officiels.

une «gapette» qu'il a calé sur son oreille droite.

Nos deux compères s'en sont allés dévisant par les sentiers boueux, de

Les abominables malfrats du «Bébéte show» ne pouvaient pas manquer ce cliché historique. Dès mercredi matin, sur Europe 1, Jean Roucas a fait son numéro.

directeur de campagne de M. Mitterrand a dû mettre sans dessus dessous sa garde-robe pour trouver une paire de chaussures qui puisse éclipser, auprès des patousages de «Tonton», les crochets de son rival.

Lequel des deux ira à Matignon ? Le duel de titans que se livrent les deux hommes pour s'offrir à la France continue de tenir le pays en haleine.

Dieu

François Mitterrand a l'habitude : veste de toile, pantalon de velours, pataugas, casquette et canne de marche.

L'Europe et de la sécurité du monde, paraît-il. A bien regarder la photographie diffusée par l'agence France Presse, on croirait voir une séquence des «Brigades du tigre», le célèbre feuilleton télévisé.

Autre aspect de la question : sur le petit nuage rose, à la droite de Dieu, il n'y a qu'une place, pas deux. Alors, «Rocky» ou «Béré» ? Dès mercredi matin, le

Récit du service politique.

A chacun ses bons et ses méchants

Le 22 mars, date à laquelle M. Mitterrand a annoncé sa candidature, il y avait en France des républicains d'un côté, et tous les autres (M. Chirac singulièrement) dans le camp opposé.

M. Mitterrand a frappé fort, à Montpellier, sur celui qu'il appelle le «candidat de l'Etat-RPR». Le face-à-face du second tour promet d'être musclé, bien que le président-candidat fâgne de ne point connaître encore l'adversaire que les Français lui désignent pour le 8 mai.

Comme M. Chirac négocie, qui gouvernait dans la journée et menait campagne à partir de 17 heures, M. Mitterrand préside le jour et la nuit, mais distrait une heure quarante-cinq de son temps, à partir de 20 heures, pour retrouver, sous les projecteurs, les plaisirs du combat électoral.

Les «oripeaux» de la fonction, comme dirait M. Jospin, ne doivent pas être rangés dans la penderie jusqu'au 9 mai. Jouer sur frisées, le samedi, sur les pelouses de Créteil offre de jolies images aux télévisions, mais risque de laisser penser que le chef de l'Etat a des occupations bien légères.

Oripeaux pour oripeaux, M. Barre s'est, lui aussi, dépouillé de ses carapaces. Il devient, sur le tard, candidat. Mais il ne cède pas pour autant aux lois du genre, à la nécessité et de plaisir à toutes les clientèles, depuis l'agriculture jusqu'à la culture en passant par l'horticulture.

M. Chirac, assuré de son succès au premier tour, n'a plus qu'une obsession, celle des lendemains du 24 avril. Il prépare activement la photo d'entre deux tours, en comptant qu'y figurent MM. Barre et Giscard d'Estaing. Il suppose ses chances de rassemblement et s'efforce de les accroître en promettant désormais, lui aussi, un gouvernement d'ouverture, après avoir fait, lui seul, les yeux doux aux électeurs du Front national.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Raymond Barre à Lyon

«Je n'accepte pas le verdict des sondages»

LYON de notre envoyé spécial

Incroyable, mais vrai ! Alors que tout paraît joué, les baristes croient encore au miracle ! Ils ont retrouvé une foi à soulèver des montagnes de sondages. «Barre confiance» est redevenu leur slogan.

moment accepté ni compromis ni compromission.

Treize à quinze mille fidèles s'étaient serrés dans un Palais des sports plein comme un œuf. Ce fut la fête, la première, vraie fête de cette campagne bariste.

Rassemblement, mobilisation, confiance

A la tribune, ce fut le président du comité de soutien lyonnais, le maire de Lyon, M. Francisque Colcomb, qui ouvrit le feu, un tout petit feu, réussissant, bien malgré lui, à faire affirmer le nom de M. Chirac.

La crainte d'un «retour à la IV^e République»

Remerciant ses amis lyonnais de leur «dévouement» et de leur «désintéressement», il n'eut d'indulgence ni pour M. Léotard.

ret l'élection présidentielle de 1995, l'ancien premier ministre s'est, une fois de plus, posé en meilleur rassembleur face à M. Mitterrand.

M. Barre a redéfini les grands axes de son projet, qui exige certes effort et sacrifices, mais qui peut redonner aux Français la joie de la réussite.

Parlant de l'immigration, M. Barre a encore rappelé qu'il ne se prêterait jamais à des attitudes, à des comportements, à des décisions qui, de quelque façon que ce soit, exprimeraient la xénophobie et le racisme.

DANIEL CARTON.

M. François Mitterrand à Montpellier

«On essaie de maintenir les Français dans les fanges de la vulgarité»

En concluant le troisième meeting de sa campagne, le mardi 19 avril à Montpellier, M. Mitterrand a évoqué le face-à-face télévisé du second tour que M. Chirac le presse d'accepter.

M. Mitterrand a ensuite inversé les termes du débat : «C'est moi qui propose, a-t-il ajouté. Je dis : Je propose un débat public à la télévision avec l'autre candidat, que le suffrage universel aura désigné le 24 avril au soir.

Après avoir, dans le fil de son discours, M. Mitterrand avait dénoncé à plusieurs reprises la «vulgarité» de l'adversaire, sans jamais nommer M. Chirac.

Europe. — M. Mitterrand a ironisé sur «ceux qui sont allés [vers la construction de l'Europe] à reculons et qui tentent de s'y installer aujourd'hui, comme s'ils avaient voulu la faire».

Département. — A propos de la négociation sur la réduction des armes conventionnelles, M. Mitterrand a estimé qu'elle devrait s'engager avec l'URSS dans un délai de deux ans, trois ans, pas davantage.

Revenu minimum garanti. — «Nous, nous considérons que c'est un droit. Les autres ne proposent pas de droit ; ils proposent des aides facultatives, ils ne proposent pas de financement. Nous, nous demandons le retour à l'impôt sur les grandes fortunes. On entend gémir. C'est une plainte qui se répand, comme si les cent dix mille contribuables les plus riches ne pouvaient pas contribuer à sauver la vie et la dignité des quatre à cinq cent mille plus pauvres.»

Immigration. — M. Mitterrand a d'abord rappelé que les enfants d'étrangers nés sur le sol de notre pays sont français.

A propos des immigrés clandestins, M. Mitterrand a affirmé : «Il faut qu'ils rentrent chez eux, mais qu'ils soient traités humainement.»

A propos du droit de vote pour les étrangers aux élections municipales, il avait proposé en 1981, le président-candidat a regretté une nouvelle fois, que «l'état des mœurs» n'ait pas permis de le mettre en œuvre au cours de son septennat.

Sécurité sociale. — «Il faut sauver la Sécurité».

A France-Inter

«Moderniser» la formation des jeunes filles

M. Mitterrand était l'invité de l'émission «Face au public» de France-Inter, le mardi 19 avril. Il a notamment évoqué son projet pour l'éducation. A travers l'augmentation des crédits (une quinzaine de milliards) qu'il propose dans sa Lettre, M. Mitterrand souhaite atteindre trois objectifs.

2 HEURES POUR SEDUIRE. DE 50 A 2000 COPIES COULEUR RECTO-VERSO EN 2 HEURES. RAPIDOCOLOR.

DEUXIEME EDITION. L'ALGERIE DE CAMUS. ENTRE soleil et misère, Albert Camus n'a jamais cessé de chanter l'Algérie.

PARCE QUE L'EUROPE EST AFFAIRES. L'ECOLE MULTINATIONALE DES AFFAIRES.

C'est aujourd'hui qu'il faut se lancer dans le monde des affaires de demain, et demain, c'est l'Europe. Avec trois partenaires en Grande-Bretagne, en Espagne et en R.F.A., L'ECOLE MULTINATIONALE DES AFFAIRES.

Handwritten text in a box: سكران الاموال

سكنا من الاجل



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Les VUES de Raymond Depardon



MARDI 19 AVRIL, 9 h 45

Hôtel Matignon à Paris
Jacques Chirac
Un salon au premier étage
J'attends avec Denis Baudouin
Il me montre un tableau de Soulages
acheté par Pompidou
Edouard Balladur apparaît le premier

suivi de Charles Pasqua
et de Philippe Séguin
Le premier ministre arrive, costume gris
Je m'approche
La séance de travail commence
Messier entre
Je sors.

M. Le Pen définit les conditions de son soutien à un candidat de droite

« J'étais un diable il n'y a pas tellement longtemps. Maintenant, je ne suis qu'un perturbateur. Bien sûr, je vais être au gouvernement », a déclaré, le mardi 19 avril, à l'agence Reuters, M. Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national a précisé qu'il apporterait son soutien à un candidat de droite au second tour si ce dernier prend en compte dans son projet le « principe de préférence nationale », qui est « l'essence » de son message politique. M. Le Pen a enregistré comme un « progrès » les

récents propos de M. Jacques Chirac qui estimait possible l'instauration d'un scrutin mixte (majoritaire teinté de proportionnelle). Le soir au cours d'un meeting à Lille, le chef de l'extrême droite a été moins tendre pour le premier ministre. « Osons dire que nous voulons changer de politique, que nous voulons rompre avec le socialisme pratiqué par M. Mitterrand ou M. Chirac. »

« A gauche, Lajoinie et Marchais d'une part, Mitterrand d'autre part disent : voter Le Pen, c'est voter Chirac. De l'autre côté, les libéraux du RPR et de l'UDF disent : voter Le Pen, c'est voter Mitterrand. Moi je vous dis : voter Le Pen, c'est voter Le Pen. »

Euréka!

A la bonne heure ! Le nouveau président du conseil régional de Franche-Comté, M. Pierre Charrellet (UDF-PR), vient de prononcer, à propos de son alliance avec le Front national, une sentence qui mériterait d'être en bonne place dans les manuels d'action politique : « On peut avoir un consensus sur un programme sans renoncer aux valeurs que l'on défend. »

Exemple numéro deux : on peut convenir de « rendre la sécurité sociale aux Français », en désignant les citoyens d'assurance maladie des nationaux et de celles des immigrés, comme le préconise le chef de file de l'extrême droite, sans pour autant, bien sûr, négliger l'impératif de solidarité inhérent au principe républicain de fraternité.

Exemple numéro trois : on peut partager avec le président de l'éducation nationale, l'administration judiciaire, le monde syndical, etc., des éléments « subversifs » qui entravent les efforts du pouvoir pour « sauver le pays du déclin », sans porter atteinte, évidemment, aux libertés individuelles.

A la télévision

La cour des miracles

Mais enfin d'où sort-elle donc cette France-là ? Cette France de la mière et de l'absolue, que les candidats paraissent traîner malgré elle devant les caméras de leurs émissions officielles, encore renflant dans son mouchoir, et qu'ils font témoigner à charge contre notre surdité et notre égolisme ? Ces vieux sus pensions squelettiques (Barre), ces chômeurs de longue solitude (Waechter), ces paysans laissés pour compte dans le désert français (Boussel), ces mères qui chipotent sur la viande des enfants (Lajoinie), ces mineurs de Lorraine qui s'agitent à peine deux mots (Boussel) ?

C'est bien une certaine France que la caméra est venue déranger dans la salle à manger ou dans la cour de leur HLM. Quand les sidéologues lorrains de Pierre Boussel racontent leur déception à l'Élysée et à Matignon dans le plus pur style rapport de gendarmes, on croit être dans le train Corail avec eux.

Raymond Barre, en voilà bien un que l'on attendait pas sur ce terrain. Et pourtant, après deux témoignages de retraités sur leur solitude, il se lance dans une longue dénonciation de drames de l'indifférence, évoque ces petits vieux dont les voisins ne découvrent la mort que plusieurs jours plus tard. « Vous pouvez vraiment que le soir et c'est l'affaire de l'État, des gouvernements ? », lui demande à plusieurs reprises la journaliste Geneviève Guicheney, vaguement surprise de l'irruption d'un sentiment banallement humain dans la logorrhée politique. Eh bien, oui, « l'État doit encourager ceux qui veulent mettre un peu plus de chaleur humaine dans nos sociétés ».

Un entretien avec M. Jacques Chirac

(Suite de la première page.)

« A tous ceux qui hésitent, je dis, donc : n'ayez qu'une seule préoccupation, l'avenir de la France. Notre pays a les moyens de ses ambitions. La liberté et la solidarité en sont les instruments. Personne ne doit rester sur le bord du chemin. En continuant la politique engagée depuis deux ans, en l'amplifiant, nous pouvons, ensemble, gagner 1992, construire une France plus solidaire et plus libre, une société à la fois plus ouverte et plus juste. »

« La présence de deux candidats de la majorité n'a-t-elle pas entraîné une compétition interne qui l'a empêchée d'attirer de nouveaux électeurs, au-delà des 42 % qu'elle avait rassemblés le 16 mars 1987 ? »

« La présence de deux candidats de la majorité au premier tour n'est pas une ovation. Elle s'explique par le fait que l'élection présidentielle comporte deux tours. »

« Je considère, pour ma part, que la campagne de la majorité s'est déroulée dans un excellent esprit, contrairement à ce qu'espéraient nos adversaires. Elle a confirmé que la majorité actuelle est solide, unie, et qu'elle partage une même vision de la France : celle d'un pays qui doit poursuivre l'effort de redressement et de liberté engagé depuis deux ans et s'adapter aux exigences du monde moderne. Cette majorité, à l'intérieur de laquelle pas une voix n'a manqué depuis deux ans, est prête à continuer son action dès le 3 mai prochain. C'est une garantie pour toute stabilité, de continuité et de dynamisme pour l'action future du gouvernement qui sera désigné après l'élection présidentielle. »

« Quant aux résultats chiffrés du premier tour, je vous suggère d'attendre encore quelques jours avant de commenter ce qui sera le résultat des urnes. Au soir du premier tour, il y aura un élément nouveau et capital : la majorité tout entière se retrouvera une derrière son candidat le mieux placé. Je suis persuadé qu'il en résultera une dynamique nouvelle, qui portera celui-ci vers la victoire le 3 mai prochain. »

Maintien du scrutin majoritaire

« Le scrutin majoritaire est-il, pour vous, intangible, ou bien est-il possible d'y introduire une certaine dose de représentation proportionnelle ? »

« Ce n'est absolument pas souhaitable. Je me suis battu pour le rétablissement du scrutin majoritaire et je considère que c'est la meilleure forme de scrutin. »

« La progression des intentions de vote dans les sondages créditent M. Le Pen ne signifie-t-elle pas que l'échec du Front national n'est pas dû seulement à ce que vous décrivez comme un « ras-le-bol » devant l'insécurité, le chômage ou l'immigration clandestine, phénomènes que vous avez, selon vous, maîtrisés ? »

« Ce ne sont pas les résultats des sondages, mais le verdict des urnes, et lui seul, qui importe. Le vote en faveur de M. Le Pen me paraît être avant tout, un vote protestataire. Si l'y a protestation, c'est qu'il y a des problèmes : insécurité, chômage, immigration, notamment. Ce ne sont pas là des mots. Je me rends régulièrement sur le terrain, comme on dit, et je constate que ces difficultés sont bien une réalité, une réalité douloureusement vécue, pour certains, et douloureusement ressentie par d'autres : je pense aux problèmes de logement, d'école et à bien d'autres. »

« Il n'y a aucune solution miracle pour résoudre ces problèmes. Il y a, en revanche, un moyen d'écarter à tous les coups, c'est de les aborder d'une manière doctrinaire et idéologique. Prenons l'immigration et, notamment, l'immigration clandestine : elle crée des problèmes qui sont des réalités ressenties dans la vie de tous les jours. Tous les Français savent bien que ce n'est pas en donnant le droit de vote aux étrangers que l'on résoudra le problème de l'immigration, comme ils savent que ce n'est pas, non plus, en remettant sur un bateau tous les immigrés qu'on le résoudra. »

« Il faut avoir une approche concrète des choses. La réalité, c'est que l'immigration clandestine est une incitation à la marginalisation et à la délinquance. Il faut, donc, mener contre elle une

lutte déterminée. La réalité, c'est, aussi, que de nombreux immigrés respectent nos lois et partagent nos valeurs traditionnelles. Ce qui importe, vis-à-vis d'eux, c'est de leur donner les possibilités de s'intégrer à la nation. C'est cela, finalement, le respect de notre identité nationale. »

« C'est pourquoi je prends trois engagements : poursuivre, sans faiblesse, la lutte contre toute immigration clandestine ; proposer au peuple français de décider directement, lui-même, la réforme du code de la nationalité par voie de référendum, selon les principes définis par la commission des « sages » ; maintenir le lien qui unit indissociablement, pour moi, le droit de vote et la citoyenneté française. »

« Au second tour, tous les Français seront appelés à choisir leur président. Ils devront faire leur choix d'une manière simple, en répondant à une question unique : quel est celui des deux candidats qui est le mieux à même de régler, non pas dans les mots, mais dans les faits, les grands problèmes de l'insécurité, du chômage, de l'immigration ? Est-ce M. Mitterrand, dont la gestion a vu le nombre des crimes et délits augmenter de plus de cent cinquante mille, le nombre des chômeurs s'accroître de sept cent mille, la situation de cent cinquante mille immigrés clandestins régularisés, et qui appelle de ses vœux, aujourd'hui, comme une solution, le droit de vote des étrangers ? »

Front national : c'est aux Français de choisir

« Est-ce le représentant de la majorité, laquelle a soutenu un gouvernement qui, en deux ans, a réduit le nombre des crimes et délits de quatre cent dix mille, a réussi, à partir de mars 1987, à stabiliser et à diminuer légèrement le chômage — en particulier pour les jeunes, pour lesquels il a baissé de plus de 10 % — à lutter contre toute nouvelle immigration clandestine et à faciliter, parallèlement, l'insertion dans notre société de tous ceux qui respectent nos lois ? »

« Il faut parler clairement aux Français des problèmes qui sont les leurs. A eux, et à eux seuls, de choisir. »

« M. Le Pen vous attaque directement dans ses meetings. Le considérez-vous comme votre adversaire ? »

« Je ne me sens de sentiments agressifs envers personne. Je mène une campagne sur la base de mon bilan et de mon projet, qui sont clairs, et non pas par référence aux uns ou aux autres. Je ne m'adresse pas à des responsables politiques, je m'adresse à des électeurs. »

« Vous critiquez cependant le projet — ou ce que vous estimez être l'absence de projet — socialiste. »

« Je le critique parce que, si je suis présent au second tour, c'est, évidemment, M. Mitterrand qui sera mon adversaire. »

« Vous accusez, notamment, M. Mitterrand de trahir l'esprit des institutions lorsque, désignant le rôle de président et celui du gouvernement, il se dit pas avec qui ni comment celui-ci gouvernera. Vous-même, n'avez-vous pas permis à M. Mitterrand d'adopter cette attitude aujourd'hui, en acceptant de diriger, sous sa présidence, un gouvernement issu d'une majorité différente de la sienne ? »

« M. Mitterrand, lui-même, nous dit que, s'il est élu — ce qui me paraît improbable — il choisira un premier ministre dans la « nouvelle majorité ». Mais ce qu'il ne peut pas ne pas savoir, c'est que cette « nouvelle » majorité, qu'il appelle de ses vœux, n'existe pas à l'Assemblée nationale, aujourd'hui. Il ne nous dit pas comment il résoudra ce problème. Son élection déboucherait, à l'évidence, sur une période d'instabilité politique, dont notre pays n'a aucun besoin au moment où il lui faut se mobiliser pour affronter les défis de l'avenir. »

« Quant à l'équilibre des pouvoirs, ce n'est pas M. Mitterrand qui désigne le rôle du président et celui du gouvernement, c'est la Constitution. Je suis, pour ma part, partisan d'un président qui ne soit pas un président « touche à tout », mais qui ait une ambition pour le pays, qui lui donne une impulsion et qui laisse pleine et entière liberté au premier ministre pour conduire la politique de

gouvernement. Il n'est nul besoin d'une réforme constitutionnelle pour affirmer cet équilibre des rôles : c'est une question de pratique. »

« Nos institutions sont bonnes. Les Français le savent. Qu'ils fassent leur choix, en toute sérénité, sur l'essentiel. Je leur propose une ambition pour la France. J'ai les moyens de la mettre en œuvre, tout de suite, avec la majorité qui me soutient depuis deux ans. »

La majorité doit rester stable

« Vous avez toujours dit que notre Constitution est, essentiellement, parlementaire. Est-ce que le propre d'un tel régime n'est pas que la majorité parlementaire puisse se modifier sans, pour autant, remettre en cause la légitimité de président de la République ? »

« Cela, c'est une conception politicienne du régime parlementaire, celle que l'on pouvait avoir sous la IV^e République. Elle s'opposait dans un système qui ne donnait pas à l'exécutif le pouvoir nécessaire pour gouverner. Nous sommes dans un autre système, où il y a un président de la République élu au suffrage universel, qui a, lui-même, des pouvoirs importants, et où il y a, donc, une logique politique qui implique que, dans toute la mesure du possible, la majorité parlementaire appuie l'action d'un gouvernement nommé par le président. »

« J'ajoute que, pour ma part, dans un débat présidentiel notamment, je considère que toute appréciation partisane des choses est hors de propos. Il faut dégager une majorité d'électeurs et d'électeurs pour soutenir un projet présenté par le candidat. »

« La cohabitation a-t-elle, pour vous, un caractère de nouveauté, ou est-ce un changement de majorité en cours de septennat ? »

« La majorité a changé par la volonté du peuple et non pas par des compromis politiques entre partis politiques. C'est tout à fait différent. »

« La majorité peut donc, selon vous, changer en cours de septennat, mais pas en cours de législature. »

« Elle peut changer en cours de septennat, naturellement, et, à ce moment-là, chacun doit en tirer les conséquences. Qu'elle puisse changer en cours de législature, c'est une hypothèse que, pour ma part, je rejette. Cela impliquerait une modification de la structure de la majorité, des accords entre les partis, qui, de mon point de vue, ne sont pas dans l'intérêt de nos institutions, ni dans l'intérêt de la France. »

« Etos-vous, vous aussi, à un peu d'excès d'optimisme qui vous avez fréquemment pendant deux ans ? »

« J'ai fréquemment celles et ceux que la fonction que j'avais accepté d'assumer, dans l'intérêt général, me conduisent à fréquenter. Je n'ai aucun commentaire à faire sur l'engagement ou le désengagement que j'ai pu y trouver. »

Propos recueillis par PATRICK JARREAU et ANDRÉ PASSERON.

Le premier ministre pour un « débat » à la française

M. Chirac, invité de la Cinq, le mardi 19 avril, a indiqué : « Dès que j'ai présenté ma candidature, j'ai proposé au futur candidat du PS un débat, et naturellement, pas un débat à l'américaine ou à la japonaise, un débat à la française, conformément à nos traditions et nos habitudes, c'est-à-dire un dialogue où les deux camps se font entendre et les réponses permettent d'éclairer les Français. »

« Je maintiens naturellement cette proposition, et je souhaite que ce débat ait lieu normalement, c'est-à-dire vers la fin de la première semaine qui sépare les deux tours, que ce soit l'un ou l'autre des candidats de la majorité qui reste au deuxième tour, puisque je crois savoir que Raymond Barre a de ce point de vue le même sentiment. »

Le premier ministre a également précisé que s'il était élu, son gouvernement serait « très rapidement opérationnel », et « davantage ouvert vers des personnalités non politiquement engagées et représentant davantage la sensibilité féminine ». Il a ajouté qu'il n'y aurait pas de débat de partis concernant des fonctions ministérielles, ceux-ci devant choisir entre leurs responsabilités.

Politique

La campagne du PCF pour l'élection présidentielle

Un budget qui ne dépassera pas 40 millions de francs

Tout distingue à première vue le Parti communiste français et son candidat André Lajoinie des autres concurrents à l'élection présidentielle si l'on aborde le chapitre du financement de la campagne.

Le PCF a derrière lui une longue tradition des solides comptabilités équilibrées et publiques — on voit à l'occasion des congrès — même s'il est ensuite souvent difficile d'en découvrir les véritables arcanes. Autre tradition bien établie, politique autant que financière : celle des vastes souscriptions régulièrement lancées par la place du Colonel-Fabien auprès des militants et sympathisants. La encore, l'importance et le gouffrement progressif des résultats affichés par le parti ou ses organes de presse sont à distinguer des usages diversifiés selon des modalités assez complexes qui sont ensuite faits de ces sommes.

C'est en tout cas l'importance de ce procédé de souscription que soulignait à l'occasion de la campagne de M. André Lajoinie, pour engager l'adhésion du PCF à se maintenir dans des bornes raisonnables et avancées par ses soins de longue date pour la conduite de cette campagne.

Selon cette grille de référence, le PC s'est proposé, à l'automne 1987, de collecter par souscription 80 millions de francs : la moitié pour le budget national de la campagne et l'autre pour « les besoins et frais de campagne des organes départementaux et locaux ». D'après M. Sotura, 53 275 144 F avaient été ainsi recueillis lors de la dernière

récapitulation qui date du 29 mars. Pour ce qui est de la campagne de M. Lajoinie stricto sensu, son coût total (avant comme après la promulgation de la loi sur le financement de la vie politique) ne dépassera pas, selon M. Sotura, ces 40 millions annoncés par la formation.

20 millions

« contre la censure »

Ce budget, nous a indiqué M. Sotura, se décompose ainsi : 11,7 millions de francs pour la location de panneaux d'affichage qui correspondrait à trois villages de six mille habitants ; 20,2 millions de francs pour « l'édition, la conception, l'expédition de tracts, affiches et journaux ».

A qui lui a objecté que cette somme paraît élevée au regard des nombreuses facilités dont dispose, dans ce domaine le PCF, bien implanté dans le secteur de l'imprimerie, M. Sotura répond qu'il s'agit là d'un effort très important requis par le souci de compenser, grâce à l'écrit, « la censure des grands médias que maîtrisent la droite et le PS ». Le PCF a-t-il eu recours à des dons de « personnes morales », c'est-à-dire d'entreprises, prévus aussi par la nouvelle loi. Non bien sûr, « par principe et par principe », indique M. Sotura.

Autres dépenses prévues par le budget prévisionnel de la campagne communiste : 1,2 million de francs pour les frais de déplacement du candidat et des orateurs ; 1,4 million pour les réalisations audiovisuelles, y compris celles de la campagne

officielle : 3,5 millions pour le cofinancement avec les fédérations des meetings de rassemblement et 2 millions pour des dépenses diverses.

Les méthodes d'imputations financières du PCF rendent malaisée la perception globale du coût des meetings. Sonorisation, vidéo et décors ou structures sonores quand il y en a un ressortissent au financement national, explique M. Sotura. Mais location de chapiteaux et frais d'affichage spécifiques incombent aux fédérations. « Il serait erroné de dire, note sans plus de précision sur ce point le trésorier du PCF, que les 40 millions correspondraient au plus local seront tous dépensés pour la campagne d'André Lajoinie ».

Une autre source de difficultés pour une discussion claire et précise du mode de financement provient de la vocation mixte de la grande souscription du PCF : financement de la campagne à des niveaux géographiques divers et couverture des frais de fonctionnement du parti.

Une chose paraît probable : en avançant cette somme totale de 40 millions en guise d'estimation du coût de la campagne, M. Sotura reconnaît implicitement que le compte de campagne qui sera fourni en temps utile au Conseil constitutionnel retracera des dépenses inférieures à cette somme puisqu'il s'appliquera à la période commençant le 12 mars, date de publication de la loi.

Magouilles chez les autres

Inférieure, mais pas trop. Le PCF excepte bien que son candidat, en recueillant plus de 5 % des suffrages, s'ouvrira le droit à un remboursement forfaitaire de 30 millions de francs. Il faudra donc que les dépenses « affichées » soient supérieures à cette somme.

Selon M. Sotura, le compte de campagne de M. Lajoinie sera exclusivement alimenté par le fruit d'une partie de la souscription et des avances consenties par le PCF à son candidat. Ce sont ces avances que le remboursement forfaitaire consenti à M. Lajoinie permettrait de rembourser ultérieurement au Parti. L'orthodoxie de cette méthode, d'après M. Sotura, irrécusable. Il n'y voit qu'une stricte application de l'exigence formulée conformément à la loi par le ministre de l'intérieur sous le contrôle de la commission nationale de l'élection et du Conseil constitutionnel : le remboursement forfaitaire « sera limité à la part des dépenses que le candidat aura personnellement acquittées ou dont il demeure détenteur ».

Pour M. Sotura, c'est au contraire la faculté accordée par la loi aux partis de tous illimités qui « ouvre la porte à toutes les magouilles possibles ». Le trésorier du PCF juge du reste dans l'ensemble la loi nouvelle « très pernicieuse ». Il constate qu'avec ce texte « de circonstance [...] les choses se sont, d'un certain point de vue, aggravées ».

Pour en débattre, il ne se dit « pas hostile » à l'idée de participer ultérieurement à une table ronde avec les autres trésoriers de campagne : « A condition que chacun apporte ses justificatifs, ce que nous sommes prêts à faire, je serai présent. »

« Le Parti communiste a d'ores et déjà redressé son influence »

déclare M. Lajoinie au « Grand jury » RTL « le Monde »

Invité d'un Grand Jury RTL-le Monde exceptionnel, le mercredi 20 avril, M. André Lajoinie a déclaré : « Je suis plus optimiste aujourd'hui que je ne l'ai été hier car je sens une montée de ma candidature. » « Je pense que le Parti communiste a d'ores et déjà redressé son influence. Que cela se traduise à l'élection présidentielle, c'est différent ! », a souligné le candidat du PCF qui a dit qu'il voulait « atteindre ou dépasser » le résultat obtenu par les communistes, en 1986, aux élections législatives (1).

Situant son parti entre 14 % et 15 % des voix en cas d'élections législatives, il a insisté sur ce qui est, selon le PCF, le caractère « anti-démocratique » du scrutin présidentiel qui « aboutit à donner des pouvoirs excessifs au président ».

M. Lajoinie a estimé que le PCF « est aujourd'hui comme un poisson dans l'eau dans le mouvement social ». Parlant de M. François Mitterrand, il a dit : « Il se prononce pour une politique de droite. C'est inconcevable. » Selon le député de l'Allier, « des centaines de milliers d'électeurs de gauche non communistes qui ont décidé de voter pour le président sortant au deuxième tour (...) et ne veulent pas signer un chèque en blanc à Mitterrand (...) sont très préoccupés par ses projets de poursuite de la même politique, par sa Lettre aux Français qui aurait pu être signée par Chirac et Barre ».

« Pour le maintien de l'union »

Interrogé sur l'attitude du PCF après le 8 mai, M. Lajoinie a précisé : « Il n'est pas question que les communistes participent à quelque gouvernement que ce soit. Pas avec Chirac, ni, dans les conditions actuelles, avec Mitterrand. » Concernant un éventuel vote de censure du gouvernement, il a indiqué : « Nous tiendrons compte de la politique qui sera faite. Nous n'appuierons pas une politique de droite. » « Nous sommes pour le maintien de l'union » avec le PS, a souligné M. Lajoinie au sujet de l'attitude du PCF dans les prochaines élections municipales. A ce propos, il s'est montré favorable au vote des immigrés pour cette consultation locale et a regretté que M. Mitterrand n'ait « pas de suite dans les idées ».

(1) Soit 9,8 % des suffrages. Interrogé, le 19 octobre à « l'heure de vérité » (le Monde du 21 octobre), M. Lajoinie avait déclaré, au sujet de son score : « Nous pierons plus qu'en 1981. » M. Marchais avait obtenu alors 15,34 % des voix.

Dans la fédération de la Haute-Vienne

M. Marcel Rigout en butte à l'hostilité de la direction

LIMOGES de notre correspondant

« La direction du parti fait le forcing pour nous pousser dans les bras de Pierre Juquin afin de justifier sa thèse du complot. Tout est mis en œuvre pour nous faire craquer. » Ces anciens responsables communistes de la Haute-Vienne ne croient pas si bien dire. A ce propos, un « cathodone » confirme cette thèse : « Il faut tout tenter pour les obliger à se démasquer », confie-t-il.

Cet empressément à purifier le PCF conduit au surréalisme. Depuis la démission de la direction fédérale, en novembre dernier, les escarmouches discrètes ont cédé la place, en cette fin de campagne, au déballeage public entre les élus « hérétiques » et les nouveaux dirigeants communistes locaux. En un mois, la fédération qui a été remise au pas par M. Pierre Blotin, membre du bureau politique, s'est offerte une remontrance sévère à M. Marcel Rigout, le boycottage d'une réunion électorale et, en toute indépendance, une intervention cagnotte... contre la municipalité communiste de Saint-Junien.

Le 18 mars, une réunion publique, organisée dans la banlieue de Limoges, s'achève sur un appel unanime à voter Lajoinie. L'ancien ministre, M. Rigout, ayant fait remarquer qu'il faudrait sans doute s'interroger dans l'hypothèse d'un score présidentiel insuffisant, il fut dénoncé par M. Blotin, dans l'Humanité, comme auteur d'une « offensive » contre le PCF. M. Roland Leroy mit la main à la pâte lors de la dernière réunion du comité central.

Le 12 avril, une autre réunion publique, à Saint-Junien, seconde ville du département dirigée par le communiste Roland Mazoin, est victime d'un boycottage organisé. MM. Maurice Maron, Jacques Rimbanit et Roger Leclerc, respectivement premier secrétaire fédéral, maire de Bourges et conseiller régional, laissent le soin à M. Rigout, à la dernière minute, d'assumer le meeting.

Dernière péripétie en date : l'appel à une manifestation le

15 avril par la municipalité et la section communiste de Saint-Junien, pour réclamer un plateau technique dont l'hôpital local a été frustré au profit de celui d'Ussel ou Corrèze, qui a été boycotté par l'union locale CGT. « Nous ne pouvons donner notre caution à des manifestations où le parti amalgamé serait entraîné à des fins politiciennes... La solution n'est pas dans des mots d'ordre incolores, cultivés l'année sur les responsabilités », a déclaré l'UL CGT. Les syndicats CGT des hospitaliers et des communistes sont allés quand même manifester et un groupe de cégétistes, parmi lesquels trois responsables de l'union départementale, ont lancé un appel s'opposant au soutien apporté par la CGT à M. Lajoinie. La direction nationale a dépeché dans trois meetings trois membres du bureau politique dont chacun a pu constater qu'ils étaient acclamés, alors que la Haute-Vienne restait, aux dernières élections, un des principaux fiefs du PCF. Comme dit un militant, fin pécheur à ses heures : « On a beau appeler, quand ça ne va pas mordre, ça ne mord pas ! »

GEORGES CHATAIN.

M. K.

Les modalités du vote par procuration

Le vote par procuration est ouvert généralement aux électeurs, régulièrement inscrits sur les listes électorales, qui ne pourront pas, pour une raison justifiée, se rendre à leur bureau de vote. Sont ainsi concernés ceux qui, des obligations découlent de leur commune d'inscription (citoyens se trouvant hors de France, en déplacement professionnel ou en congés par exemple) ou ceux dont la résidence et l'activité professionnelle se situent hors du département où est localisée leur commune d'inscription et dont les conjoints sont également dans ce cas ; ceux, enfin, qui sont titulaires de certaines pensions d'invalidité ou de vieillesse, les malades dans l'impossibilité physique de se déplacer, les personnes placées en détention provisoire... Le détail des catégories d'électeurs visés est contenu dans l'article L-71 du code électoral.

Le vote par procuration consiste pour le citoyen empêché de participer au scrutin (le mandant) à choisir un autre électeur qui accomplira les formalités du vote à sa place (le mandataire). Ce dernier doit être inscrit dans la même commune que son mandant et ne peut disposer de plus de deux procurations.

Muni de sa carte d'électeur, d'une pièce d'identité et d'une pièce justifiant son empêchement, le mandant doit se rendre au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la gendarmerie. Conservant le talon du formulaire de la procuration, le mandant doit envoyer, par lettres recommandées, le volet destiné à la mairie de sa commune d'inscription et celui réservé à son mandataire. Ces lettres doivent être réceptionnées par leur destinataire avant le jour du scrutin, sous peine d'invalidation de la procédure.

Néanmoins, l'électeur qui avait décidé de voter par procuration peut toujours résilier celle-ci et exercer personnellement son droit de vote, à condition de se présenter à son bureau de vote avant son mandataire.

Collection « Mondes en devenir » dirigée par Edmond Jouvet
LA FRANCOPHONIE S'ÉVEILLE
MICHEL GULLOU
ARNALD LITTARDI
15,5 x 24 cm - 284 p. - 120 F
Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

(Publicité)
« SOURDS ET MALENTENDANTS »
Les lundi 25 et mardi 26 avril 1988
notre centre optique-acoustique organise deux journées réservées aux sourds et malentendants.
Vous pourrez gratuitement faire réviser vos appareils auditifs.
Prenez rendez-vous sans tarder en téléphonant au 42-33-21-89, poste 175.

Le Monde
sur minitel
PRÉPAREZ VOTRE VEILLÉE PRÉSIDENTIELLE
36.15 TAPEZ LEMONDE

UN Oeil AVERTI SUR UN DÉBAT SANS MERCI.

DUEL, le nouveau livre de Christine Ockrent. Une analyse précise des forces et des faiblesses des candidats devant la caméra, lors de l'ultime face-à-face télévisé. La célèbre journaliste dévoile les véritables enjeux du duel de 1988 et explique comment la télévision a renouvelé notre système démocratique.

CHRISTINE OCKRENT
DUEL
Comment la télévision façonne un président

Hachette

TERMINÉ GARANTIES ANTERIORITÉ COTE CREDIT REFERENCES POSITION IMPAYÉ

SCRL
vous renseigne sur 850 000 entreprises tout de suite

SCRL Être bien renseigné sur vos clients et prospects permet de limiter les risques d'impayés. Grâce à cette offre, vous obtenez une information complète par Minitel sur 2 entreprises de votre choix. Renvoyez vite ce coupon, ou appelez le (1) 40.11.25.25 (Paris) ou le 72.20.10.00 (Province).

SCRL: N°1 contre les impayés
GRATUIT BON POUR 2 CONSULTATIONS PAR MINITEL

Nom _____ Prénom _____
Société _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____ Tél. _____ LM 1

à retourner à SCRL, 5 Quai Jaffr, BP 9063, 69255 LYON cedex 09

سكزا من الاجل

سكنا من الاصل

Politique

Une enquête du CNRS sur les priorités comparées des candidats et des médias

Après l'étude sur les thèmes de campagne et les images des candidats parue dans nos éditions du 15 avril au terme d'une enquête CNRS-BVA-*Le Monde*.

Nous publions aujourd'hui une enquête sur le rôle des médias dans la campagne, réalisée égale-

ment sous l'autorité du CNRS. De quoi ont traité ces médias ?

De quoi ont parlé les candidats ? Chacun croit le savoir, mais une approche quantitative et systématique du contenu des médias peut provoquer quelques surprises.

L'étude ci-dessous s'appuie sur la notion de « fonction d'agenda des médias ». Par fonction d'agenda, il faut entendre que, au cours d'une campagne, les médias mettent l'accent sur certains thèmes au détriment d'autres, et déterminent ainsi partiellement les priorités politiques.

En fait, trois agendas différents se télescopent dans une campagne électorale : les préoccupations de l'opinion publique, les priorités de la télévision et de la presse écrite, les priorités politiques des candidats.

L'interaction de ces trois agendas donne à la campagne son style dynamique.

Au-delà du « look » et des clips...

par Jean-Louis Missika et Dorine Bregman

Miracle ! Ils ont retrouvé la parole sur l'emploi. « Ils », ce sont les candidats et les médias. Une étrange aphasie s'était emparée d'eux, lors des législatives de mars 1986, à propos de ce thème qui était et demeure le sujet de préoccupation principal des Français. Il y a deux ans, l'homme politique, interrogé sur le chômage, prenait un air gêné pour affirmer qu'il s'agissait du problème le plus important à résoudre (sondages obligés !), puis il passait à autre chose. Que dire en effet sur un tel sujet sans mettre en danger sa crédibilité ? La gauche avait gagné en 1981 en promettant de valancer le chômage et la droite avait exercé les responsabilités trop longtemps pour que l'oubli ait fait son œuvre. Face à la compétence économique acquise par l'opinion publique en cinq ans et à sa dureté de jugement sur l'offre politique, il valait mieux adopter un profil bas. Quant aux médias, servis de déclarations politiques, ils ne savaient trop sous quel angle aborder ce thème austère et peu événementiel. Résultat : l'emploi arrivait au deuxième rang des thèmes traités par la presse écrite et au septième de ceux abordés par la télévision, au cours de la campagne législative (1).

Deux ans plus tard, la préoccupation majeure des Français remonte dans les priorités des médias et des candidats (2). L'emploi se situe au quatrième rang pour la presse écrite et la télévision (tableaux 1 et 2) entre le troisième et le cinquième rang pour les trois principaux candidats (tableau 3). Que s'est-il donc passé ? Pas d'amélioration des indicateurs du chômage, ni de diminution du scepticisme de l'opinion à l'égard des politiques menées. Simplement les responsables politiques ont trouvé une nouvelle approche qui s'appuie sur la compétence économique récemment acquise par l'opinion. Cette nouvelle approche consiste à associer l'emploi à la formation. Notre méthode de dépouillement, qui permet de mesurer les associations de thèmes, le montre : parmi les thèmes associés à celui de l'emploi, c'est celui de la formation qui domine, aussi bien à la télévision qu'en général (26,4 %) que dans les grandes émissions politiques (23,2 %), et dans une moindre

mesure dans la presse écrite (19,6 %).

Ce changement d'approche sur l'emploi présente un double avantage. Il permet de tenir un discours qui tout en restant réaliste n'en est pas pour autant désespérant. Il évite de prendre des engagements précis et datés. En outre, la formation est la seconde préoccupation essentielle des Français, immédiatement après l'emploi (3). Ce thème, quasiment absent de la campagne de 1986, occupe une place honorable aujourd'hui (cinquième rang à la télévision, sixième dans la presse écrite). On assiste donc à une meilleure prise en compte des priorités des Français dans la campagne actuelle après le grand écart de 1986 où le thème majeur de la campagne, la cohabitation, était celui qui intéressait le moins l'opinion.

Mais ce rapprochement entre offre et demande politique ne va pas jusqu'à une véritable adéquation. Au bit-parade des médias, deux thèmes dominent, qui ne mobilisent guère les Français : la politique étrangère et les institutions. Comme si les domaines réservés du chef de l'Etat, dans la V^e République, devenaient l'objet principal de la campagne présidentielle.

Le 31 décembre 1992 ressemble de plus en plus au matin du grand soir. C'est le thème européen qui propulse la politique étrangère en tête des priorités des médias. MM. Jacques Chirac, Raymond Barre et François Mitterrand lui accordent une part significative de leurs prestations (tableau 3), en une sorte de bataille du consensus où le jeu consiste à se montrer plus européen que son adversaire.

La course de chevaux

Quant aux institutions, le débat est complexe. Il comporte une dimension rétrospective à propos du bien-fondé de la cohabitation et une dimension prospective qui mêle le rôle du chef de l'Etat, la réforme de la Constitution, la dissolution de l'Assemblée et « l'Etat imparfait ». L'aspect stratégique de ce débat apparaît très nettement quand on sait que le thème le plus fréquemment associé à celui des institutions est celui de la stratégie des candidats, aussi bien à la télévision

(37,1 %) que dans la presse écrite (40,5 %).

Cette campagne n'aurait pas de contenu et les grands candidats diraient tout la même chose ? Cette étude montre au contraire que les priorités des Français sont mieux prises en compte qu'en 1986 et qu'il existe une dynamique interne à la campagne, notamment à propos des institutions.

Il est vrai, en revanche, que la place accordée par les médias à l'analyse de la campagne — autrement dit à la « course de chevaux » — est importante, en nette augmentation par rapport à la campagne législative (tableaux 1 et 2). Cette prédominance de la tactique sur la thématique s'explique par la déclaration tardive de candidature du président de la République et les supputations qu'elle a suscitées.

En attendant Godot

En attendant Godot, les médias se sont aussi intéressés à la primaire Barre-Chirac. D'où ce paradoxe : l'intérêt pour la course de chevaux décline au fur et à mesure qu'on se rapproche du résultat des courses. L'évolution mensuelle de nos données le manifeste : la part de l'analyse de la campagne régresse régulièrement de janvier à mars (de 38,5 % à 24,2 % dans la presse écrite, de 40 % à 37 % à la télévision).

L'entrée en campagne de M. Mitterrand s'est donc traduite par une inflexion vers le contenu et les enjeux de l'élection. Ce phénomène est caractéristique du contrôle sur l'agenda « c'est-à-dire le choix et l'ordre des thèmes traités et leur importance respective » exercé par le président-candidat. La capacité de « contrôler l'agenda politique est plutôt classique et se retrouve également aux Etats-Unis. La particularité de la campagne 1988 est liée à l'existence d'un exécutif bicéphale. Il n'y a pas eu cependant de « guerre des thèmes » entre le président et son premier ministre, du moins dans la première

(1) J.-L. Missika et D. Bregman, *La Sélection des controverses politiques*, in : mars 1986. *Le Débat défilé de la gauche*, sous la direction de E. Dupontier et G. Grunberg, PUF 1986.

(2) La méthode utilisée pour cette recherche consiste en un dépouillement systématique (entre le 4 janvier et le 31 mars et jusqu'au 7 avril pour les émissions politiques) des médias suivants : pour la presse écrite : trois quotidiens, *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro-Magazine*, le *Point*, *L'Evénement du Jeudi* et le *Nouvel Observateur*, soit au total mille deux cent quatre-vingt-neuf articles. Pour la télévision : les journaux de 20 heures sur TF1 et A2 ; les émissions politiques de TF1, A2 et FR3 (« Questions à domicile », « Le monde en face », « 7 sur 7 », « L'heure de vérité » et « Fortes »), soit cinquante-quatre heures d'émission. Seuls ont été pris en compte les articles et les sujets télévisés en relation avec la campagne électorale. A noter que la controverse récente sur le droit de vote des immigrés dans les élections locales n'est pas intégrée dans nos données. Une analyse complète de la campagne sera publiée dans la brochure du *Monde* consacrée aux élections.

(3) Sondage BVA (*Le Monde* du 15 avril).

TABLEAU 1 : LES PRIORITÉS DE LA PRESSE ÉCRITE (Les sept premiers thèmes)

	%
1) Politique étrangère	11,8
dont Europe	5,9
2) Institutions	9,9
3) Politique économique	5,7
4) Emploi	4,5
5) Immigration, racisme	4,1
6) Education	3,8
7) Financement des partis et des campagnes	
Analyse de la campagne	31
dont sondages	7,3
Portraits des candidats	3,4
Stratégie-tactique	19,1

NB. — Le pourcentage mesure le nombre d'articles traitant d'un thème par rapport au nombre total d'articles traitant de la campagne.

TABLEAU 2 : LES PRIORITÉS DE LA TÉLÉVISION (Les sept premiers thèmes)

	%
1) Politique étrangère	12,1
dont Europe	4,8
2) Institutions	9
3) Politique économique	5,3
4) Emploi	4,5
5) Education	3,2
6) Sécurité	3,1
7) Politique sociale	2,9
Analyse de la campagne	41,4
dont sondages	4
Portraits des candidats	15,3
Stratégie-tactique	18,6

NB. — Le pourcentage mesure le temps consacré à un thème par rapport au temps total consacré à la campagne.

TABLEAU 3 : LES ÉMISSIONS POLITIQUES DES TROIS PRINCIPAUX CANDIDATS

Raymond BARRE		Jacques CHIRAC		François MITTERRAND	
Institutions	Fiscalité	Institutions	Politique étrangère (dont Europe)	Institutions	Institutions
Immigration-Racisme	Institutions	Politique étrangère (dont Europe)	Politique sociale	Politique sociale	Politique sociale
Emploi	Emploi	Politique économique	Emploi	Emploi	Politique étrangère (dont Europe)
Politique économique	Politique étrangère (dont Europe)	Action gouvernementale	Politique économique	Politique économique	l'Etat dans l'économie
Fiscalité	Education	Pouvoir d'achat	Alliances partisanes	Fiscalité	Emploi
Analyse de la campagne	Analyse de la campagne	Analyse de la campagne	Analyse de la campagne	Analyse de la campagne	Analyse de la campagne
Divers	Divers	Divers	Divers	Divers	Divers
Questions à domicile 14.02.88	l'Heure de vérité 06.04.88	Questions à domicile 06.03.88	l'Heure de vérité 07.04.88	Questions à domicile 31.03.88	

Faites ce que je dis, mais...

« Une campagne vide et creuse », se lamentent certains, sans se rendre compte qu'ils réalisent leur prophétie, à force de le proclamer. Il ne suffit pas de dénoncer la superficialité de la « course de chevaux » pour échapper à la tentation du pronostic et du PMU. Et les plus schématisés à confondre l'élysée et l'incertain sont souvent ceux qui s'en plaignent. La prime revient au *Nouvel Observateur* et à *L'Evénement du Jeudi*, qui ont consacré respectivement 64,2 % et 51,8 % de leurs colonnes à l'analyse de la campagne. Un cliché se dessine, qui est aussi un paradoxe : entre la presse quoti-

dienne, supposée attachée à l'événement du jour, à la petite phrase assassine, et la presse magazine, sensée être plus en recul par rapport à l'actualité, c'est la première qui consacre le plus d'articles aux enjeux de fond de la campagne tandis que la seconde se focalise sur la compétition. Les journaux télévisés de 20 heures sont aussi des adeptes de la course de chevaux : Antenne 2 a consacré 51,5 % de son temps à l'analyse de la campagne et TF1 41,4 %. A ce petit jeu, la question « qui va gagner ? » supplante la question « pour quoi faire ? »

ÉMISSIONS SPÉCIALES "FACE A LA RÉDACTION D'EUROPE 1"

FRANÇOIS MITTERRAND

MERCREDI 20 AVRIL : 18 H 15

JACQUES CHIRAC

JEUDI 21 AVRIL : 8 H 15



DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

Politique

Entre les relations publiques et les sondages électoraux

Les RG en campagne

Voilà maintenant près de six mois qu'ils ne pensent qu'à « ça », et intensément. « Ça », c'est-à-dire l'élection présidentielle, la grande affaire des Renseignements généraux. Durant encore presque trois semaines, les trois mille deux cents fonctionnaires de cette direction de la police nationale vont devoir garder les yeux fixés sur les urnes d'où sortira le prochain président de la République. Seuls échappent à cette impérieuse obligation les membres de la sous-direction des courses et jeux, service rattaché aux Renseignements généraux, et les policiers des sections spécialisées directement impliquées dans la lutte antiterroriste. Encore que, dans ce domaine, un heureux résultat avant le scrutin ne saurait pas pour déplaire au ministre de l'Intérieur.

Les autres, c'est-à-dire la majorité des RG, tiennent sans relâche le pouls politique du pays, accompagnent l'événement électoral, le disséquent, l'analysent et, surtout, tentent de le devancer. Aiguillonnés par des préfets sonnés à leur téléphone, ils sont de tous les coups. Pas une réunion, un meeting, un vin d'honneur qui ne fasse l'objet d'un rapport, d'une note ou, au minimum, d'une communication verbale. Pas un événement ou une prise de position dans le journal local qui ne soit signalés.

Par décret en date du 17 novembre 1951, les Renseignements généraux sont chargés « de la recherche et de la centralisation des renseignements d'ordre politique, social et économique nécessaires à l'information du gouvernement ». Pour l'heure, l'information du gouvernement consiste surtout à prévoir comment les Français vont voter.

Il en va ainsi à chaque échéance électorale. Seuls varient le contexte et, parfois, les protagonistes. Deux années de cohabitation, une ère primaire à droite et l'incommodum Front national donnent quand même au millésime électoral 1988 le bonquet d'un grand crû. Pour le reste, peu de changement. Après tout, cela fait maintenant quelques décennies que les politiques des RG se pen-

chent sur le terrain politique de François Mitterrand et plus de vingt ans qu'ils observent la montée en régime de Jacques Chirac.

De droite à gauche, pourtant, les RG traquent le boulet d'une mauvaise réputation qui fait d'eux des fouteurs indiscrets ou, pire, des amateurs de « coups tordus ». Honneur mérité si l'on détaille les « exploits » du service au cours des vingt dernières années. Mais, jurant aujourd'hui leurs représentants, tout cela est bien fini. Le temps est révolu où, police politique à la dévotion du ministre de l'Intérieur, on subtilisait les tracts de l'opposition avant qu'ils ne soient distribués ; terminés aussi ceux où l'on sabotait les moyens techniques de l'adversaire en jetant de l'acide sur les presses de son imprimeur ; ou bien enfin les scorifications de locaux pour capter la tactique du rival, voire celle de l'allié.

À visage découvert

Même l'écoute téléphonique des hommes politiques serait aujourd'hui délaissée. Moins par morale que par souci d'efficacité ou par difficulté de maintenir le secret : « Les écoutes mobilisent trop de fonctionnaires. Si elles existent, concède un policier, elles sont strictement très limitées, et elles ne se font qu'en bock ! », terme qui dans le jargon de la préfecture de police désigne le petit groupe de confiance du « patron » chargé des enquêtes très confidentielles.

Aujourd'hui la parole est aux professionnels, plus aux aventuriers, et le travail se fait en milieu ouvert. « Ne faisons-nous pas le même métier ? » aime à répéter le fonctionnaire des RG au journaliste. La différence entre l'un et l'autre serait infime, tout au plus affaire de niveau sonore : publiés à des milliers d'exemplaires par le journaliste, les mêmes informations ne font l'objet que d'une diffusion restreinte.

dès lors qu'elles sont recueillies par le policier. N'est-ce que cela ?

Voire, même s'il est vrai que l'inspecteur des RG est aujourd'hui bien loin de la caricature qu'aime s'en faire l'amateur de frissons policiers.

L'homme de renseignement, différence essentielle avec son prédécesseur, travaille dorénavant à visage découvert. A Paris, trois sections, soit une centaine d'hommes et quelques femmes, vivent plus intensément que d'autres les campagnes ; la première section qui suit, notamment, l'extrême gauche et le PC ; la deuxième, attachée aux autres partis parlementaires, Front national compris ; la cinquième section, spécialisée dans la lecture de la presse.

En province, l'organisation diffère selon les régions. Mais à Paris et en province, les inspecteurs des RG sont comme poissons dans l'eau. Or se veut service de relations publiques, explique un commissaire : on se présente en tant que RG auprès des partis ou des organismes dont nous assurons le suivi. On se fait « jeter » ou non, mais, au moins, c'est sans ambiguïté.

Tel fonctionnaire spécialisé du PC dans un département de l'Est assiste ainsi à presque toutes ses réunions, ouvertement. Début février, il a participé à celle au cours de laquelle l'ancien ministre central, venu de Paris, a annoncé aux cadres régionaux, quinze jours avant que le Parti ne s'écrive sur ses affiches et dans ses tracts, la nouvelle tactique : que chaque adhérent fasse voter ses amis et ses proches pour Lajoie au premier tour ; au second tour, le Parti comprendrait qu'ils votent pour Mitterrand.

Avec le PS, les relations sont tout aussi bonnes. Beaucoup de policiers en sont d'ailleurs membres, ce qui ne les empêche pas, bien au contraire, de rendre scrupuleusement compte des réunions auxquelles ils assistent. Seules les conférences de presse de l'avenue Franco-Russe, quartier général de la campagne socialiste, leur sont, on se demande pourquoi, interdites. Il en va de même avec le PC, qui, bizarrement inexplicables, tolère la présence policière à ses conférences de presse... sauf quand elles se tiennent place du Colonel-Fabien.

Routine vite expédiée

Du côté de l'extrême gauche, toutes familles confondues, on se montre, paraît-il, d'une courtoisie soutenue. Quant au Front national, il va plutôt au devant des demandes, comme un témoin de l'histoire de cette collaboration de Jean-Marie Le Pen qui, fin mars à Paris, téléphona aux Renseignements généraux pour se plaindre de l'absence d'un observateur à une conférence de presse.

Aujourd'hui au pouvoir, le RPR n'a évidemment pas besoin d'être renseigné sur sa propre activité. Et pourtant, comme ils le faisaient lorsque ce mouvement était dans l'oppo-

sition — à l'indignation de M. Pasqua, qui manquait rarement de dénoncer l'« espionnage policier » — les RG suivent le parti gaulliste avec assiduité. Sans doute, négligent-ils les « petites phrases », si recherchées chez les autres, mais, globalement, l'inspecteur des RG attaché au RPR travaille sur le même mode que ses collègues : en pleine lumière. Il faut le voir lors d'un meeting de Jacques Chirac, serrant les mains des notables et des compagnons, embrassant leurs femmes, tutoyant tout le monde et commentant pour le journaliste de passage les potins politico-mondains.

Il ne fait pas mystère de son appartenance professionnelle. Avec le temps, qui s'en soucie encore ? Dès que le candidat premier ministre a fini de parler, le policier téléphone à Paris pour donner succinctement le nombre des participants, les thèmes abordés, l'ambiance générale. Une routine vite expédiée : « Quand c'est Le Pen, je « tartine » toute la soirée pour envoyer le lendemain un rapport consistant ».

Technique identique

A cette information d'ordre spéculatif, s'ajoute depuis maintenant près de vingt-cinq ans l'outil sophistiqué des sondages. Dès septembre 1987, les Renseignements généraux ont lancé leurs premiers coups de sondes. La première enquête nationale de cette campagne comportait une question dont l'intitulé recréait toute la problématique du moment : « Souhaiter-vous ou ne souhaiter-vous pas que M. François Mitterrand soit à nouveau candidat à la prochaine élection présidentielle ? » Suivaient les classiques questions pour tenter de cerner les intentions de vote, puis une question curieusement rédigée : « Au fond de vous-même, qui souhaiteriez-vous voir élu à la présidence ? » La question était posée à tout le monde, mais elle était surtout destinée à mesurer, chez les électeurs de droite, les chances de Jacques Chirac, qui n'allait pas tarder à déclarer sa candidature.

C'est qu'il n'est pas toujours aisé de faire la différence entre l'information du gouvernement et celle de ses partisans... Sans doute en-ce l'une des raisons qui font des sondages de la place Beauvau des objets constants de polémiques. Beaucoup font mine de douter de leur fiabilité, et certains responsables gouvernementaux les premiers. Cela n'empêche pas, cependant, les hommes politiques ou journalistes, de chercher à en connaître les résultats, en principe confidentiels.

A l'image de ceux des instituts, les « sondages RG » se veulent sérieux. La technique est d'ailleurs la même : sondagilonnages faits selon des méthodes statistiques éprouvées, enquêtes menées dans toute la France par des inspecteurs étrangers à la circonscription visitée, traitement centralisé et anonyme.

Même l'existence d'un « taux de bidonnage », classique dans toutes les enquêtes d'opinion, témoigne de la similitude des démarches. « Privé » ou « de la maison », l'enquêteur se laisse parfois aller à remplir lui-même un questionnaire en l'attribuant à un sondé imaginaire. A son patron de détecter la fraude. Les instituts vérifient par un coup de téléphone le passage de leurs enquêteurs ; l'anonymat réel des sondages RG interdit cette méthode, mais l'atavisme en autorise d'autres : dans telle ville du sud de la France, on a ainsi vu des sondages des RG filés par... des collègues chargés de vérifier que le travail était correctement fait.

Doigt statistique

Au demeurant, instituts et policiers s'accordent sur les chiffres et si différences il y a, il est rare qu'elles soient profondes. Cela n'a guère empêché M. Pasqua de proclamer, quelque temps avant que le président de la République n'annonce sa nouvelle candidature, qu'il était en possession de chiffres lui garantissant la défaite « dans tous les cas de figure ». Pronostic surprenant alors que toutes les enquêtes disaient le contraire. Et pourtant M. Pasqua n'avait pas menti : les enquêtes faites en janvier et février par ses services, donnaient bien M. Chirac vainqueur de M. Mitterrand. Ce n'est qu'en mars que les chiffres du ministère de l'Intérieur se sont inversés, la fourchette des RG étant sensiblement plus réduite que celle des instituts privés.

Simple hasard ? Ici commence le domaine de l'art, celui où le rigueur statistique brute laisse place à

l'interprétation qualitative et aux fameux coefficients de redressement qui doivent autant à l'analyse des chiffres qu'au conformisme des fonctionnaires. Les couleurs des RG résonnent d'anecdotes qui illustrent les cruels dilemmes dans lesquels se sont trouvés les responsables des sondages tenus de présenter au directeur central ou au ministre des chiffres peu favorables. Ainsi, exemple parmi d'autres, les sondages faits dans une série de bureaux-estés à l'occasion des élections européennes de juin 1984 révélèrent que Jean-Marie Le Pen obtiendrait au moins 10 % des sondages. « Comment puis-je transmettre ça à Joxe ? Il ne faut jamais nous croire », soupirait le directeur des Renseignements généraux, qui ordonna de reprendre l'enquête. Les fonctionnaires remballèrent leurs chiffres et, quelques jours plus tard, Le Pen n'était plus crédité que de 8,5 % des voix. Le soir du dépouillement, il carressait la barre des 11 % et prenait à contre-pied tous les observateurs politiques, ministre de l'Intérieur inclus.

Malgré cet exemple, la règle, parfaitement intégrée par tous les responsables des Renseignements généraux, demeure : « Il ne faut pas présenter brutalement les chiffres, résume un directeur départemental. Dans nos rapports, on ne dit jamais : M. Dupont, candidat proche du gouvernement, va être battu. Non, il faut dire : M. Dupont n'est pas le mieux placé pour gagner, mais son dynamisme peut lui permettre de battre son concurrent. Au ministre ou au préfet de comprendre entre les lignes ».

A condition d'y mettre les formes, on peut tout dire dans un rapport...

GEORGES MARION.

Yves Michalon. Les heures supplémentaires.

Prenez garde à la politique et à l'économie, que dit-il à la fois un livre et un compte-rendu.

J. Duquesne/Le Point

Est-ce le regret d'avoir réalisé cette merveille de nous parler avec tant de bonheur du malheur d'être un enfant de ce siècle et de l'indignité de notre héritage ?

N. Nurdsony/Figaro littéraire

Pour une attention et pour un...

B. Pivot/Apos

Un constat de notre misère... de notre malheur, Nietzsche est dans la peau...

J.J. Brochier/Magazine littéraire

On l'aurait cru, mais pas... à quelque part entre la tête et le cœur.

P. My./Le Soir

Un lyrisme contenu, un style sans et simple. Une singularité forte.

de Comberousse/France Soir



Aiguilles à tricoter et pinces du PMU

Ce n'est qu'en 1984, sous l'impulsion de Roger Frey, alors ministre de l'Intérieur, que les Renseignements généraux ont créé l'Office central de sondages et de statistiques (OCSS), pudique label censé éviter à l'électeur l'interrogé l'angoisse de l'être par un inspecteur de police. Ce furent des débuts artisanaux avec des moyens rustiques. Un commissaire, M. Marcel Coullerez (aujourd'hui retiré), il assure à l'Élysée d'informels contacts avec ses anciens collègues, et deux inspecteurs constituent alors toute l'infrastructure de l'OCSS. Quant aux dépouillements des enquêtes, ils se font comme ceux du PMU, à l'aide d'aiguilles à tricoter qui sélectionnent, message après message, des cartes perforées antérieures par paquets de cent. Les perforations sont faites avec la même pince que celle des parieurs.

Le premier sondage important de l'OCSS concernait l'Europe ; le second fut effectué durant la campagne présidentielle de 1985. Trois semaines avant les autres instituts, les RG annoncèrent que de Gaulle allait être mis en ballottage par François Mitterrand. Roger Frey se montrant incrédule, une seconde enquête fut ordonnée qui donna des résultats identiques, bientôt confirmés par tous les grands instituts. L'OCSS venait de passer son baptême du feu. Bientôt

tous les ministères firent appel à ses services, les demandant des sondages sur le service militaire, la tiérré, la peine de mort et même la production laitière.

Il est aussi arrivé à l'OCSS de se tromper lourdement. En 1989, lors du référendum sur la régionalisation, deux sondages successifs avaient donné le « oui » vainqueur. Ce fut le « non » qui l'emporta, entraînant le départ du général de Gaulle. Nouvelle erreur en 1978, lors des élections législatives, où les sondages des RG, contrairement aux résultats des urnes, donnèrent la victoire à la gauche.

Certains ministres sont friands de sondages, tels Roger Frey et Raymond Marcellin. Solidement méprisée sous Michel Poniatowski, peu utilisée sous Gaston Defferre et Pierre Joxe, les sondages des RG sont en revanche très prisés par M. Pasqua, qui, mieux que quiconque, a su faire de la divulgation de leurs résultats une arme politique. La technique n'est d'ailleurs pas nouvelle puisque, en 1974, alors qu'à droite une primaire opposait M. Giscard d'Estaing, soutenu par Jacques Chirac, à M. Chaban-Delmas, présumé vainqueur, une fuite opportuniste permit à plusieurs journaux de tirer : « Salon un sondage du ministère de l'Intérieur, Giscard écrase Chaban ».

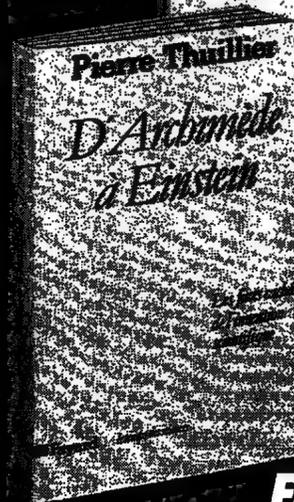
G.M.

QU'EST-CE QUE LA SCIENCE?

Ces ouvrages permettent de mieux saisir la portée de cet esprit aiguisé qui, comme Candide, sait avec patience et passion cultiver son jardin, en posant avec malice les questions que beaucoup voudraient éluder.

Laurent Lemire La Croix

Pierre Thuillier
Les passions du savoir



Essai sur les dimensions culturelles de la science

FAYARD

سكزا من الاجل

ARTS ET SPECTACLES

Entretien avec Kirk Varnedoe, nouvel homme fort du MOMA

Un moderne chez les contemporains

Kirk Varnedoe a été nommé en janvier dernier à la tête du département des peintures et des sculptures du Musée d'art moderne (MOMA) de New-York. Il prendra donc, cet été, la succession de William S. Rubin qui l'a dirigé pendant vingt-deux ans, après Alfred Barr, le père fondateur de l'institution. Lourde héritage pour cet universitaire de quarante-deux ans, qui a la réputation d'être, contrairement à ses prédécesseurs, plutôt un historien de l'art spécialiste de la fin du dix-neuvième siècle qu'un homme tourné vers la création contemporaine.

« COMMENT est nommé le directeur d'un département aussi important que celui des peintures et des sculptures du Musée d'art moderne de New-York ? Qui fait le choix ?

— Le MOMA est un musée privé, pas un musée public. Et ce sont les trustees (1) qui ont fait le choix parmi les candidats des conservateurs et leurs propres candidats. Le processus a été assez long et a fait l'objet de beaucoup de débats, en camera comme on dit, à l'ombre.

— Un directeur étranger pourrait-il être nommé ?

— Oui c'est possible. Je crois qu'il y avait des étrangers sur la liste. Mais c'est difficile. Cela suppose une habitude de la culture new-yorkaise, une bonne connaissance de la presse new-yorkaise, des collectionneurs new-yorkais, pour solliciter les moyens de financer le musée. Et un étranger qui arrive à nos portes, il lui faudrait tout un entraînement, pour se familiariser avec le système des musées américains, qui est très différent de celui des musées européens.

— Vous allez succéder à William Rubin, qui a confié à l'élaborer la collection formidable constituée par Alfred Barr, fondateur du musée. Et c'est William Rubin qui a organisé le parcours actuel de la collection. Êtes-vous satisfait de cette présentation ?

— Pas totalement. Rubin, non plus d'ailleurs, et elle a été très sensiblement modifiée par endroits depuis son ouverture. On vient, par exemple, de faire un mur pour mettre le grand Pollock en avant. On a aussi créé une salle pour le Nouman qui n'était pas là. Personnellement, j'ai des projets de changements : je n'aime pas l'installation Brancusi, je trouve qu'il y a des choses à faire autour des années 30 et des années 40, et encore dans la section de l'expressionnisme abstrait.

La Frick collection du vingtième siècle ?

Et puis, il faut envisager la question d'un nouvel espace. Le musée est très serré. Nous avons besoin de beaucoup plus de place pour l'art contemporain. Vous savez que le parcours de la collection comporte une partie fixe vraiment permanente, et, pour le plus contemporain, une partie qui est changée trois fois par an. Pour le moment, la ligne de division tombe, vers Rauschenberg, où Johns. Il faudrait réussir à faire une installation vraiment permanente de Rauschenberg, de Johns, d'Andy Warhol, de Judd, de toutes les années 60 et du début des années 70, et avoir encore de l'espace pour présenter par roulement les acquisitions d'œuvres très contemporaines. On en a beaucoup, mais on n'a pas la place de les exposer.

— Je voudrais justement vous poser une question à propos de ces acquisitions. En visitant le musée, on a un peu l'impression que la collection s'arrête après l'expressionnisme abstrait, et que l'art actuel n'est pas très présent.

— C'est une question de proportion. La collection est si dominante dans l'art moderne classique, avec le cubisme, Picasso, le surréalisme... qu'on sort du musée impressionné par ça, bien qu'il y ait beaucoup d'œuvres majeures aussi pour l'art contemporain. Le

problème, c'est que nous manquons d'espaces adéquats pour les montrer. Il nous faudrait non seulement plus de surfaces en parquets, mais aussi des plafonds plus hauts, au moins trois ou quatre espaces semblables à la grande salle du deuxième étage qui donne sur le jardin de la 53^e Rue. Mais je crois que l'impression que vous avez d'un musée qui ne bouge pas n'est pas vraie.

— Ce n'est pas exactement ce que j'ai dit.

— J'ai peut-être mal compris. En tout cas, on discute beaucoup de cela à New-York. Il y a par exemple des personnes qui disent : « C'est fini. On va devenir le Frick collection du vingtième siècle. On va cesser d'acquérir des œuvres d'art contemporain, perfectionner notre collection historique et on sera tranquille comme ça. » Mais c'est une recette pour la mort ! Je ne veux pas être associé à un tel musée. Le MOMA a été conçu comme un musée ouvert au changement, engagé à fond dans l'art contemporain. Même si aujourd'hui nous avons la responsabilité d'une énorme collection, qui n'existait évidemment pas dans les années 20 et 30, je suis absolument convaincu que la vie du musée tient à cet engagement dans l'art contemporain. C'est pour cela que j'assiste sur le besoin de nouveaux espaces.

S'agrandir ou mourir

— Pourriez-vous envisager deux musées pour le vingtième siècle, un musée d'art moderne et un musée d'art contemporain, qui pourraient présenter l'art, depuis les années 50 ?

— Le développement à l'infini des collections pose des problèmes d'ordre pratique à tous les musées, des problèmes d'espace, d'argent, d'énergie. C'est vrai du Louvre, c'est vrai du Metropolitan, qui vient d'ouvrir un département du vingtième siècle. Le Met finira-t-il par remplir tout Central Park ? Pour l'art moderne, pour le MOMA, le problème est à la fois pratique et philosophique. Notre musée est défini comme un musée d'art moderne. Qu'est-ce que ça veut dire, moderne ? Est-ce que le moderne inclut le contemporain ? Ou est-ce qu'il y a rupture entre le moderne et le contemporain ? Il y a de grands moments dans l'histoire où tout change plus ou moins : au quinzième siècle avec Alberti et Brunelleschi ; entre 1890 et la première guerre mondiale. La façon de concevoir la représentation et l'espace pictural a été bouleversée. Si j'étais convaincu que nous venions de vivre un changement aussi profond par rapport au début du siècle que ce qui s'est passé vers 1910 par rapport à l'impressionnisme, je serais prêt à admettre un musée d'art moderne et un musée d'art contemporain. Mais pour moi, la constellation d'idées qui a surgi au début du siècle n'est pas éteinte. Je vois toujours de jeunes peintres puiser leurs ressources dans notre collection.

— Et le post-modernisme ?

— Le post-modernisme se définit comment ? Par rapport au modernisme. Le terme est déjà significatif !



Kirk Varnedoe.

— Comment allez-vous vous y prendre pour agrandir le musée ?

— Il devra probablement un jour quitter la 53^e Rue, mais ce ne sera peut-être pas de mon vivant. En attendant, il nous reste des possibilités d'extension sur le site, pour vingt ou trente ans.

— Par le haut ?

— Non, ça n'est plus possible. Il existe à New-York un droit de construire verticalement jusqu'à une certaine hauteur que chaque immeuble possède. Ce droit précieux, cet air right peut être cédé. C'est ce que nous avons fait pour nous agrandir au début des années quatre-vingts. Nous l'avons vendu à la tour d'appartements qui s'est construite à côté du musée. Cela a permis de doubler nos surfaces. Ce qu'il nous reste, ce sont de petites maisons vers la Sixième Avenue. On peut construire quelque chose de ce côté-là.

— Et si le musée créait une sorte d'annexe ?

— Il y a des personnes qui sont pour cette solution. Pas moi. D'abord, parce que le musée est merveilleusement situé dans le centre de la ville. Et puis, imaginez que vous êtes collectionneur. Je viens frapper à votre porte et je sollicite une œuvre, un Johns ou un Stella. Je vous dis quoi ? Votre Stella, je vais l'exposer à l'annexe ? Le conservateur du Metropolitan vous dirait, lui : donnez-moi votre Stella, je vais l'exposer au Metropolitan ; celui de Whitney vous dirait : votre Stella, je vais l'exposer au Whitney. Et moi, je vous dis : donnez-moi votre Stella et je vais l'exposer à l'annexe ! Ce n'est pas très « sexy » comme sollicitation ! Un MOMA majeur et un MOMA mineur ! Et c'est admettre la rupture entre le moderne et le contemporain.

Le haut et le bas

— Vous avez évoqué la création récente de l'Art contemporain au Met et d'une certaine façon la chose n'est-elle si forte ? La concurrence est-elle si forte ?

— Aux Etats-Unis, les musées dépendent des collectionneurs privés et des amateurs d'art. Financièrement, ce sont eux qui les soutiennent. Le Metropolitan a besoin de miser sur de jeunes collectionneurs s'il veut avoir de nouveaux trustees d'ici vingt ou

revanche, l'art populaire, les images de télévision ou la publicité, comptent beaucoup plus, plus même qu'il y a vingt ans. C'est redevenu très important dans l'art contemporain. Après le primitivisme, c'est pour moi le thème qui peut réunir les sources de l'art moderne et les sources d'énergie de l'art d'aujourd'hui.

Un historien sans spécialité fixe

— Vous enseignez à l'université. Avez-vous des sujets privilégiés ?

— Pendant ces cinq ou six dernières années, j'ai surtout enseigné l'histoire de la sculpture moderne. J'ai fait ma thèse de doctorat sur Rodin. La sculpture m'a toujours beaucoup intéressé. Actuellement j'enseigne le fauvisme et le cubisme. J'ai fait une série de cours qui commençaient avec l'impressionnisme et menaient dans les débuts des années 20. Mais j'ai aussi dirigé des séminaires d'art contemporain deux ou trois fois, notamment un séminaire portant sur le rapport entre l'art et la science dans les années 60. Et j'ai enseigné l'histoire de la photographie. Vous voyez que, si je donne beaucoup dans les débuts de l'art moderne, je me promène aussi ici et là dans le vingtième siècle, sans spécialité très fixe.

— Souhaiteriez-vous sélectionner les disciplines à l'intérieur du musée ?

— C'est quelque chose qui m'intéresse énormément comme principe fondateur du MOMA. Le MOMA, à l'instar du Bauhaus, a voulu réunir sous le même toit les beaux-arts, les arts industriels, l'architecture, le cinéma. C'est une des puissances du musée qui n'est pas assez exploitée. Et j'espère dans l'avenir susciter des expositions qui couperont à travers les murs de séparation entre les différents départements du musée. Je prépare une exposition sur Murybridge, Marey et le modernisme, qui va traiter des images de

séries depuis leurs débuts à la fin du dix-neuvième siècle, avec Rodin et Degas, jusqu'au minimalisme, avec Sol LeWitt, Don Judd et Bob Morris. Elle est aussi conçue par le département du cinéma et par celui de la photographie.

— Le MOMA a-t-il des relations avec les autres musées, avec le Guggenheim ou le Whitney ?

— Cela arrive. Par exemple, le MOMA et le Guggenheim ont fait un échange de tableaux il y a quelques années. Le MOMA avait deux Kandinsky d'une série de quatre saisons. Les deux autres étaient au Guggenheim. C'était bête de séparer ces toiles qui formaient un ensemble. Le Guggenheim, de son côté, n'avait pas de Matisse et souhaitait en avoir. Les trustees ont voté l'échange d'un important Matisse, un portrait de femme de 1914, contre les deux Kandinsky. On est toujours très soucieux de l'équilibre des collections. Et s'il y a un peu de rivalité entre les musées, on est, je crois, quand même fraternel.

— Pourriez-vous envisager d'organiser ensemble des expositions ?

— C'est toujours envisageable ! Tom Messer s'en va du Guggenheim et je connais très bien son remplaçant (2), depuis des années. Nous étions à l'université ensemble. Si ça peut servir à quelque chose, nous aurons toutes les possibilités de coopérer.

Propos recueillis par GENEVIEVE BREERETTE.

(1) Les trustees sont, aux Etats-Unis, les membres des comités qui financent la plupart des organismes culturels. Baillleurs de fonds, ils ont également un pouvoir quant à l'achat des œuvres, la nomination des personnels et d'une manière générale la gestion de ces établissements.
(2) Thomas Krens, quarante et un ans, directeur du Williams College Museum depuis 1980, où il a fait preuve d'un grand dynamisme dans la gestion de l'installation.

Advertisement for Bagdad Cafe film. Text includes: V.O. Dolby: GAUMONT ELYSÉES - GAUMONT OPERA GAUMONT HALLES - GAUMONT ALÉSIA - GAUMONT PARNASSE LA PAGODE - 14 JUILLET ODÉON - 14 JUILLET BEAUGRENELLE 14 JUILLET BASTILLE - ESCURIAL V.F.: CYRANO VERBALES. MARIANNE SÄGBRECHT • CCH POUNDER JACK PALANCE. BAGDAD CAFE. un film de PERCY ADLON. Image of a woman in a cafe setting.

Handwritten text in Arabic: هكذا من الاجل

سكننا من الالحال

MUSIQUE

Le centenaire du Concertgebouw d'Amsterdam

Apothéose pour une salle et un orchestre

Ere nouvelle pour cette glorieuse formation européenne, qui fête en grande pompe son centenaire. Bernard Haitink, qui en avait la responsabilité depuis vingt-sept ans, laisse la place à Riccardo Chailly, premier chef non néerlandais admis à ce poste. Haitink, dont le mandat expirait officiellement dimanche dernier, a été élevé ce jour-là par la reine au rang de commandeur de l'ordre d'Orange-Nassau, honneur dont aucun musicien n'avait encore été jugé digne aux Pays-Bas. Chailly, quant à lui, prendra officiellement ses fonctions en dirigeant, le 3 novembre (date anniversaire de l'inauguration de la salle, qui vient d'être rénovée), le Requiem de Verdi. Il aura amené, entre temps, la Concertgebouw à Paris et dirigé, le 5 juin au Châtelet, les Formazioni de Berio et la Troisième Symphonie de Bruckner.



Le Concertgebouw et sa nouvelle galerie vitrée

Le Concertgebouw, la grande salle de concerts d'Amsterdam, est une institution chère aux citoyens de la ville : « Notre Concertgebouw », dit un chauffeur de taxi, ajoutant fièrement qu'il y est allé pour la première fois à l'âge de huit ans. Et ces jours-ci, on voit partout des affiches où la cité d'Amsterdam félicite pour son centenaire le Concertgebouw sous les traits d'une vieille dame un peu caricaturale pinçant les cordes de la lyre qui orne son fronton.

Cet anniversaire pourtant a bien failli n'être pas célébré, car on découvrit en 1983 que les fondations de l'établissement étaient en si mauvais état que, si d'énormes travaux n'étaient pas entrepris, il faudrait fermer en 1988. Pour les Hollandais, constructeurs de digues, il n'en était pas question. Aiguillonnés par une équipe énergique et en particulier par le Dr Sanders, directeur du Concertgebouw, ils s'unirent pour sauver ce fleuron de leur patrimoine.

En moins de trois ans, faisant appel à l'aide publique, à cent cinquante compagnies nationales et internationales, et à toute la population (y compris par une loterie télévisée), il rassemblèrent 40 millions de florins (soit plus de 126 millions de francs), la somme la plus importante dont ait jamais pu disposer une institution culturelle aux Pays-Bas. Les noms des principaux souscripteurs ont été gravés sur les murs de l'édifice.

Les ingénieurs néerlandais accomplirent le tour de force de reprendre toutes les fondations sans toucher à la salle, dont il fallait à tout prix préserver la célèbre acoustique, et sans interrompre un seul jour une activité pourtant intense (trois cents concerts par an dans la grande salle, deux cents dans la petite). Ils ajoutèrent de nombreuses installations sous terre, loges et lieux de détente pour les artistes, magasins pour les instruments, locaux pour le personnel, cuisines pour les réceptions, etc., qui faisaient cruellement défaut.

Les espaces de dégagement réservés au public ont été aussi largement agrandis, en particulier par l'adjonction d'une galerie vitrée au flanc sud de l'édifice, montée sur des piliers en verre offerts par des mécènes japonais, d'où l'on peut contempler l'harmonie intacte de la façade classique, enchâssée dans ces matériaux modernes comme dans un décor de Richard Péduzzi. Une idée audacieuse et parfaitement réussie de l'architecte Pi de Brujin.

La construction du Concertgebouw correspondait à une période de grande richesse économique aux Pays-Bas à la fin du siècle dernier et à la volonté de lui donner un équivalent culturel. C'est au moment où s'achève l'ensemble monumental du Rijksmuseum à la gloire de la peinture hollandaise que six hommes d'affaires décident d'édifier à proximité une salle de concerts de deux mille places, comparable à celles de Vienne et de Leipzig, et de créer un orchestre digne des plus grands.

Ce sera le cas très rapidement : l'orchestre, formé en 1888 par Willem Kes, sera confié en 1895 à un jeune Hollandais de vingt-quatre ans, Willem Mengelberg, qui, pendant un demi-siècle, lui donnera un rayonnement mondial par ses interprétations de Bach, Beethoven, Brahms, Strauss, qui font encore référence aujourd'hui. Il fut surtout l'ami et le soutien indéfectible de Gustav Mahler, le seul qui, pendant la « traversée du désert » de cette œuvre immense, continua imperturbablement à la jouer aux Pays-Bas. Après lui, Edouard Van Beinum, puis Bernard Haitink, poursuivirent sa grande tradition, associés à des chefs invités privilégiés tels qu'Eugen Jochum et Cyrill Kondrachine.

La salle du Concertgebouw avait été construite pour recevoir soixante concerts par an. Aujourd'hui, les cinq cents concerts rassemblent cinq cent mille auditeurs, auxquels viennent s'ajouter ceux des lunch-time, concerts gratuits à l'heure du déjeuner, et les participants des congrès, réceptions et galas qui se multiplient dans cette « maison du peuple ».

Les adieux de Bernard Haitink

A la même date qu'il y a un siècle, le 11 avril, la reine des Pays-Bas et son époux sont venus fêter le centenaire du Concertgebouw, en compagnie des donateurs qui ont permis sa restauration. Ils étaient accueillis de manière fort démocratique par l'Harmonie des tramways d'Amsterdam, avant de pénétrer dans cette merveilleuse salle aux couleurs crème et saumon un peu passées, au style néo-Renaissance qui triomphait à l'époque, avec un beau plafond solennel à caissons, des angelots et des rinceaux dorés dans les tympans des portes, tandis que les noms des grands compositeurs défilent sur deux rangs de frises.

Les chœurs et l'orchestre descendent en corbeille autour d'un orgue au buffet délicieusement suranné avec ses tourelles coiffées de casques à pointe, jusqu'à un vaste parterre dominé par une galerie de trois rangées tout autour en surplomb. L'impression est chaleureuse, simple, cordiale : on se sent de plain-pied avec la musique ainsi offerte, qui respire dans cette acoustique fameuse pour son velouté, sa distinction, sa perfection digne, selon les experts, d'un Stradivarius.

Il n'était cependant pas très facile d'en juger avec l'œuvre choisie pour cette grande célébration.

tion, la 8^e Symphonie, la « Symphonie des Mille », de Mahler. Le Veni Creator en particulier, porté à incandescence par la ferveur de ces masses orchestrales et chorales, atteignant souvent à une saturation totale de l'espace sonore. Mais l'œuvre s'imposait en ce jour comme le point culminant de

l'épopée du Concertgebouw, au temps de Mengelberg, mais aussi de Bernard Haitink, l'un des premiers à avoir gravé l'intégrale des symphonies de Mahler et qui en cette soirée faisait ses adieux de chef permanent de l'orchestre (où il sera remplacé par Riccardo Chailly : lire l'article d'Anne Ray).

Après ce formidable appel à l'esprit créateur, qui avait « traversé » Mahler un jour de juillet 1906, puis l'avait « soulevé et jeté pendant huit semaines » ce fut un enchantement que la scène finale du Second Faust, de Goethe, guirlande de soli et de chœurs d'une poésie presque naïve, où le Pater Ecstasius, le

Pater Profundus et le Docteur Marius chantaient l'opéra un peu à la manière de Meyerbeer, au milieu des murmures de la forêt légendaire qui rappellent le Wunderhorn, des mélodies lumineuses de Marie-Madeleine, la Samaritaine et Marie l'Égyptienne, des chansons des anges et des enfants bienheureux, de toutes ces musiques qui montent et descendent le long de la montagne mystique et répandent des pétales de roses sous les pas de « l'éternel féminin ».

Une apothéose pour Haitink, grand chef blond aux gestes de paysan, de faucheur puissant, lyrique, et pour son orchestre aux couleurs éblouissantes, un escalade de chanteurs solistes où l'on remarquait en particulier, à côté d'une Gwyneth Jones très stridente, la timbre si riche d'Arleen Auger, l'exquise Barbara Bonney et Maria Gloria, Jari Van Nes et Mener Hollweg, ainsi que les chœurs débordants d'enthousiasme du Philharmonia de Londres, du Musikverein de Düsseldorf avec deux beaux chœurs d'enfants néerlandais.

JACQUES LONCHAMPT.

Conservateurs? Démocrates!

CENT ans! Ne pas croire pour autant que les musiciens du Concertgebouw ont tous des cheveux blancs. Nantis d'un nouveau chef, Italien et berrichon, ne dépassant pas une moyenne d'âge de quarante ans, ils vont très précieusement de l'avant, même si le passé, comme dans toute institution, est quelque chose qu'ils ne peuvent pas. C'est aussi qu'ils doivent leur existence à Brahms. « Chez vous, se serait plaint l'Allemand à des amis hollandais, je viens pour boire, pour manger, surtout pas pour écouter de la musique : vous le jouez de manière exécrable. » Ça n'allait pas tendre à changer.

Si les cent sept musiciens, dont 90 % sont néerlandais, ont une supériorité, c'est peut-être dans le mode de vie et de pensée national qu'il faut la trouver : indépendance, tolérance, sens civique développé, positivité.

Ce qu'Harro Ruijsenaars, l'un des deux violoncellistes solos, traduit en ces termes : « Nous ne sabotons jamais un chef. » On l'aide, plutôt que de souligner pour le public ses incapacités ou ses prétentions démesurées. Rappelez que cette sollicitude n'est pas universellement partagée dans le métier.

La profil de ce violoncelliste est significatif : il n'est pas tiraillé entre ses devoirs pour la communauté (il entame à quarante-deux ans, après neuf ans à l'Orchestre de Rotterdam, sa onzième saison dans l'orchestre de la capitale), ses ambitions de soliste et ses prestations de chambriste en compagnie de Ronald Brautigam, le pianiste hollandais qui monte. Également professeur au conservatoire d'Amsterdam, il se déclare satisfait d'appartenir à « meilleur orchestre », de jouer dans « la meilleure salle », de voir défiler « les meilleurs chefs ». Avec certaines baguettes célèbres, dit-il, « ça n'a pas marché ». Mais « les préférences de l'orchestre pour tel ou tel chef restent idéalistes [traduisez : indépendantes du show business classique]. On aime ceux avec lesquels on peut bien travailler ». L'occasion de se rappeler qu'un musicien d'orchestre ne se sent fier de son métier que s'il se sent à l'abri des magouilles, de l'arbitraire des chefs et protégé au maximum de leur éventuelle médiocrité.

« Ici, on est un peu conservateur », dit Jan Van Royen, administrateur général du Concertgebouw depuis neuf ans, en poste pour sa quatorzième saison dans l'établissement. Il veut dire par là que certains axiomes, tôt édictés par les responsables du Concertgebouw, n'ont toujours pas été discutés. En particulier celui-ci : les enregistrements sont toujours préparés en concert. « Les disques, dit-il, ne doivent pas être des objets préfabriqués indépendamment de la vérité de l'exécution publique. Ils doivent en dire plus, et pour plus longtemps, que des clips de publicité, ce qu'ils sont trop souvent désormais. »

« Nous ne décidons d'enregistrer qu'après que l'œuvre a été à

ce point rodée que chacun se sent capable de la jouer par cœur. En 1982, la Septième Symphonie de Mahler n'a été gravée qu'après les quatre séries que nous avons données avec Bernard Haitink, à Amsterdam, Vienne, Berlin et lors d'une tournée aux États-Unis. » Les grands chefs n'acceptent plus d'être invités que s'ils ont la perspective ou l'espoir de réaliser un disque. On peut le regretter, mais il faut s'adapter. L'une de mes premières décisions a donc été de rompre notre contrat d'exclusivité avec Philips, très confortable financièrement, auquel nous devions d'avoir beaucoup enregistré avec Bernard Haitink. Par l'intermédiaire de Szell ou de Van Beinum, nos relations avec Decca avaient été très bonnes dans les années 50. Chailly est un de leurs artistes : nous avons retravaillé avec eux. Avec Telefunken aussi, pour les disques dirigés par Hamoncourt. Maintenant avec DG pour une série Mahler avec Bernstein. L'obligation de penser systématiquement au disque impose certains compromis dans la programmation. C'est, hélas ! la loi du marché. »

L'autre tradition du Concertgebouw était de ne se donner, au poste de chef titulaire, que des directeurs néerlandais : Kes jusqu'en 1895 ; Mengelberg jusqu'en 1945 ; Van Beinum de 1945 à 1949 puis de 1955 à 1959 ; Van Kempen de 1949 à 1985 ; Haitink jusqu'à... dimanche dernier.

« Haitink était respecté, pas aimé », dit Harro Ruijsenaars. Sa rupture avec l'orchestre, son départ pour Londres et la direction de Covent Garden, ont pourtant constitué un petit drame national. En plus de vingt années de mariage, le Concertgebouw et cet ancien violoniste de la radio néerlandaise avaient, il est vrai, grandi ensemble. Mais Haitink tenait à Covent Garden. Et l'« instrument », dit l'administrateur, était « trop précieux » pour qu'on le laisse à un chef « partagé entre deux institutions ».

Les musiciens ont donc voté pour désigner leur nouveau chef. Plutôt, ils ont écrit sur un bulletin les cinq noms qui leur semblaient s'imposer. À partir de cette liste impressionnante, tous ont été scrutés : trente-deux noms ont été retenus au second tour, trois au dernier. Par ordre de préférence : Abbado était à Vienne, Riccardo Chailly a donc été proposé à un conseil formé pour la circonstance et composé de Herman Krebbers, ancien violon solo de l'orchestre, et de trois musiciens « représentatifs » : un violoniste, un hautboïste, un percussionniste, tous membres des différentes instances de décision ou de concertation existant dans cet orchestre démocratique, que Jan Van Royen préside.

« Chailly avait été invité en janvier 1985, raconte l'administrateur, on lui a proposé le poste en mars 1985, raconte l'administrateur. On n'avait prévu de le révoquer qu'en avril 1986. D'emblée, les musiciens avaient eu le coup de foudre. Pourtant, pendant onze mois, les cours battaient ; ne s'était-on pas trompé ? Chailly était-il bien le chef qu'il nous fallait ? Dès que nous nous sommes retrouvés, le charme, encore une fois, a opéré. »

Avec Chailly, qu'est-ce qui va changer ? « Un orchestre doit pouvoir tout jouer avec le style approprié », dit le Bolognais. Dans cette équipe formée, « extraordinaire de discipline », dotée d'une capacité d'assimilation incroyable, Chailly a découvert, dit-il, d'éventuelles qualités d'« extériorité » indispensables au répertoire italien, et même un peu d'« agressivité », à exploiter dans Stravinski. Légèreté, latinité. Quand il dirige, les timbres du Concertgebouw semblent en effet plus lumineux qu'avec Haitink, plus fulgurants, plus dispersés, aussi. Il manque encore l'énergie rentrée, la puissance en réserve des grands maîtres du passé (notre discographie).

« Quand Haitink est arrivé, il avait moins d'expérience que

Chailly aujourd'hui, dit Harro Ruijsenaars. Depuis qu'il travaille ici, Chailly change, nous avons changé, on se connaît à changer ensemble. »

ANNE REY.

DISQUES

Un orchestre sept chefs

Philips vient de publier, sous l'étiquette « Centième anniversaire », l'intégrale des symphonies de Beethoven par Bernard Haitink et l'Orchestre du Concertgebouw (6 CD).

Désigné par le même Haitink, avec un soliste Murray Perahia, et toujours de Beethoven, sortent chez CBS les cinq concertos pour piano (3 CD).

Ce centenaire donne lieu, d'autre part, à de nombreuses rééditions en compact d'enregistrements du passé : Mengelberg : Passion selon saint Matthieu, de Bach ; Requiem allemand, de Brahms ; Quatrième Symphonie, de Mahler (cette dernière en import spéciale seulement). Philips : Deuxième et Troisième Concerts pour piano, de Rachmaninov, avec Gieseking, Discocorps, dist. NTI. Enregistrements datés de la période 1939-1944. Van Beinum : Deuxième Suite, de Bach, Water Music, de Haendel, 1955 et 1958 ; Philips. Quatrième Symphonie, de Mahler (avec Paychik, de France), 1951 et 1953 ; Septième symphonie, de Bruckner, 1953 ; Premier Concerto pour piano, de Brahms, avec Clifford Curzon, 1952 ; Decca ; Centième anniversaire. Van Kempen : Cinquième Symphonie, de Tchaïkovski, 1951, Philips.

Moutoux : Troisième Symphonie « Croce », de Beethoven, et répétition publique de la Marche funèbre, 1962, Philips. Szell : Cinquième Symphonie, de Beethoven, Deuxième Symphonie, de Sibelius, 1964 et 1968 ; Philips. Jochum : Passion selon saint Matthieu, de Bach, 1965 ; Philips. Haitink : Deuxième et Troisième Symphonie (dite « les Mille », de Mahler, 1966 ; Philips).

IBA NDIAYE
Le Jazz et la voix de l'Afrique
peinture, lavis et dessins
Galerie 21 rue Servandoni
Paris 6^e, tél. : 43-54-65-53
et 43-29-48-17
du 21 avril au 18 juin
de 14 à 19 heures

AUJAME
AU MUSÉE BOURDELLE
16, rue Antoine-Bourdelle, M^e Montparnasse
Tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 17 h 40
JUSQU'AU 15 MAI

Un
Un miniat
baroque

ARCHITECTURE

M. Pierre Méhaignerie lance le projet d'une fondation pour l'architecture

EVA, ou la dimension européenne

Alors que le président Mitterrand vient d'obtenir la plus haute récompense honorifique de l'Institut royal des architectes britanniques, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, a lancé jeudi 14 avril le projet d'une fondation européenne pour la ville et l'architecture, baptisée EVA. Un testament ?

appliquée à la cité, pour se réinventer une image. Oriol Bohigas, Catalan qui a longtemps dirigé l'urbanisme de cette ville, viendra nous montrer en 1990, dans la grande halle de La Villette, ce qu'est cet art nouvellement pris en compte.

L'Italie reste l'Italie, pas de changement. L'Europe y vient au naturel pour se pencher sur d'éternelles questions : comment sauver Venise, contourner le Colisée, trouver des fonds pour la prochaine Biennale d'architecture, etc. ?

Londres enfin est commotionnée par les interventions du prince Charles en faveur d'une meilleure architecture, gestes ou paroles vivement critiqués par M. Norman Tabbitt, ancien président du Parti conservateur (*le Monde* du 12 avril). Ces interventions, notons-le, ont été immédiatement comprises comme des intrusions dans l'ordre du politique par les hommes politiques mêmes qui évacuent l'architecture lorsque ça les arrange, et sous prétexte qu'il s'agit d'un art. L'Académie (française) d'architecture pourrait renvoyer l'ascenseur et rendre au futur monarque un hommage équivalent à celui reçu par le président français en fin de mandat.

Mais c'est à La Défense que pourrait se jouer l'avenir européen de l'architecture, selon le projet français défendu par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Pas tout de suite, sans doute. On aura eu le temps de balayer devant nos portes. Balayer à trois pas de La Défense,

porte Maillot, où il sera peut-être trop tard pour repenser le projet conçu par l'architecte Clément-Olivier Jacoub. Son projet précédent, vite surnommé les « serrolivres » (*le Monde* du 1^{er} août 1986) ayant finalement été unanimement reconnu mauvais, le même architecte, sans plus de concours, en a produit un autre que la Ville de Paris trouvera naturellement excellent... comme le précédent !

On aura également pu balayer à La Défense même, où, près du meilleur — le fameux cube de Spreckelsen, qui doit accueillir bientôt les locaux du ministère de l'équipement — continue de se passer le pire : les verrières du CNIT sont déjà tombées et laissent voir mieux que jamais quel splendide espace libre de contrainte, quelle superbe voûte va perdre le patrimoine européen, puisqu'il a été décidé de bourrer l'édifice de bureaux. Rentabilité oblige ?

Le contexte politique, institutionnel, financier, est en tout cas loin d'être négligeable à l'heure de la Fondation européenne de la ville et de l'architecture dont le projet, sous le joli nom d'EVA (3), vient d'être présenté par M. Pierre Méhaignerie, et par les trois auteurs, MM. François Barré, Pierre Richard et Marc-Noël Vigier, auxquels le ministre a, en janvier dernier, demandé d'entreprendre cette étude (4). Une telle présentation, à la veille de l'élection présidentielle, comporte les risques et les atouts ordinaires du genre : marquer les « dernières volontés » d'un ministre provisoirement à cours de portefeuille, quitte à le pénaliser par



Pierre Méhaignerie

un arrière-goût électoral. Mais aussi, marquer le coup, préserver d'un changement ministériel qui pourrait lui être néfaste la connaissance publique et l'image du projet. Cela devient une pratique courante des alternances culturelles, comme vient de le montrer M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, avec « son » grand projet de Bibliothèque Nationale bis. Et cela semble montrer quelle part soudaine prend la culture (c'est-à-dire l'architecture) au sein du ministère de l'équipement (MELATT en abrégé), tout au moins aux yeux de M. Méhaignerie, quand

cette part paraissait définitivement réduite au symbole.

EVA est une grande ambition au cœur simple. A l'exception du sort des plans-reliefs, qui occupent le centre du rapport Belmont-Pattyn, prédécesseur d'EVA sous le titre Fondations pour la ville et l'architecture (juin 87), un problème il est vrai encombrant, nos trois auteurs, Barré, Richard et Vigier, ont somme toute rassemblé les multiples ingrédients du champ culturel de l'architecture, en évitant de marcher sur les plates bandes du ministre, mais tout en leur donnant les moyens de communication et de promotion qu'elles n'ont pas... De l'art de faire une omelette sans casser d'œufs. Pour donner toutefois consistance au produit, ils ont placé les fondements d'EVA sur l'Institut français d'architecture (IFA), organisme longtemps disputé, convoité, maltraité, et qui vient de se voir enfin doté d'une nouvelle directrice en la personne de Luciane Ravanel, jusqu'à présent chargée de mission auprès du ministre (5). Le projet de Fondation européenne, même s'il doit digérer l'IFA, aura au moins eu ceci de bon qu'il replace ses mérites à leur juste place. Comme le souligne Barré, EVA reprend et poursuit bien des actions entreprises par l'Institut, mais les étend, les emmène dans un vaste contexte qui prend en compte les villes françaises et européennes, les liens possibles avec les autres organismes organisateurs d'expositions, etc.

Le détail des activités imaginées pour EVA importe peu dans

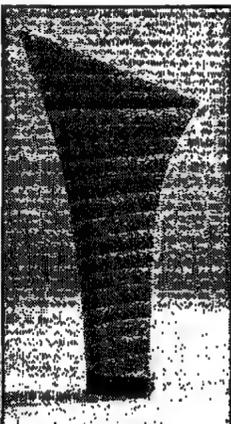
l'immédiat. Les pères de la fondation se préoccupent d'ailleurs en premier lieu de mettre au point trois ou quatre actions ou projets concrets, qui donneront sa personnalité et sa mesure au nouvel organisme. Reste à lui trouver un lieu — on repense à la grande arche de La Défense, on essaye de trouver place dans une tour future... — et un budget de fonctionnement qui soit moins ridicule que celui de l'IFA : l'étude prévoit 53 millions annuels quand EVA aura atteint son « régime de croisière ». Placide, M. Méhaignerie a d'entrée de jeu signalé qu'il était hors de question d'augmenter le budget de son ministère (106 milliards de francs), qu'il faudrait compter sur le mécénat, espérer la contribution d'autres villes ou départements, et sans doute sur la participation d'autres ministères, suivez mon regard. Est-ce à dire que le titulaire du MELATT verrait, demain, d'un bon œil augmenter le portefeuille aujourd'hui dévolu par M. Léotard ? Rien n'est moins sûr dans l'immédiat.

Quel qu'en soit le financement, quelle qu'en soit l'implantation, quelle qu'en soit la forme définitive, EVA cependant doit voir le jour. Il n'est pas certain que la France garde en effet le prestige qui est le sien sur la scène de l'architecture internationale. Il n'est pas certain non plus que perdurent les « cent fleurs » pour lesquelles M. Mitterrand a obtenu l'estime anglaise, comme dans le camp opposé M. Bouquet, maire de Nîmes, parmi d'autres, pourrait le mériter. Un organisme comme EVA, en revanche, pourrait grandement contribuer à valoriser les nouvelles qualités de l'architecture française, et ses vertus économiques, au-delà des intérêts politiques et des compromis financiers.

FREDERIC EDELMANN.

- (1) C'est l'Américain Richard Meier qui remporta le « titre » parmi les professionnels.
- (2) Ainsi appelle-t-on l'architecture sur les chantiers en cours, par opposition au maître d'ouvrage qui en est le commanditaire.
- (3) L'Europe des villes et l'architecture.
- (4) François Barré, directeur délégué de l'Établissement public du parc de La Villette, Pierre Richard, directeur général adjoint de la Casse des dépôts et consignations, et Marc-Noël Vigier, président-directeur général des Publications du Ministère.
- (5) La dotation de l'IFA depuis sa fondation n'a ainsi pas varié d'un kopek : 14 millions de francs de fonctionnement annuel, qu'aucun ministre de l'équipement n'a jamais jugé bon de réévaluer.

PHOTO



Les détails des activités imaginées pour EVA importent peu dans l'immédiat.

soles, stèles et colonnes, on dirait des portraits en pied de Titans. Raides mais drôles, ces mini-sculptures monumentales, aux tons de pain brûlé, dont l'opérateur détaille la texture, ont une majesté inversement proportionnelle à celle des objets de petite taille.

Réalisée en 1987, cette impressionnante série est suivie par celle, récente, des *Cuillères* à café. Ovale, lisse et sans manche, les ustensiles en inox sont regardés d'un œil neutre comme des têtes humaines. Obscures ou éblouies, toutes marquées, différemment, par leur absence de physionomie, elles acquièrent une identité et livrent leurs multiples facettes avec autant de mystère et de personnalité qu'un portrait.

Même s'il ne la déclare pas comme une composante essentielle de son travail, la lucidité est omniprésente dans l'œuvre de Tosani. Dépassant l'anecdote figurative des débuts, sans nier ses préoccupations plastiques, celle-ci demeure photographique avant tout. Bien plus qu'une suite d'expérimentations amusantes, ses paradoxes visuels simulent leur gravité sous couvert d'un hermétisme mutin.

PATRICK ROEGIERIS.

* Patrick Tosani, travaux anciens et récents inédits, Musée départemental d'Art contemporain, château de Rochechouart, 87600 (Haute-Vienne), jusqu'au 30 mai.

Patrick Tosani au Musée départemental de Rochechouart

Un hermétisme mutin

Entre Lewis Carroll et Brancusi, l'univers dense et cohérent d'un créateur de trente-quatre ans ni peintre ni plasticien, mais photographe.

PATRICK Tosani s'est fait connaître dès 1982 par ses agrandissements de signatures miniatures et de monuments de papier, découpés dans du journal, parfois brûlés, posés sur fond de couleur vive et fixés dans des glaçons. Cette série métaphorique, non dénuée d'ironie, fut suivie d'angoissants travaux sur les abeilles réalisées en 1984 à l'abbaye de Fontevraud.

Son univers simple et rigoureux, influencé au début par Dibets et l'anglais John Hilliard, use de matériaux éphémères pour figurer le passage du temps. Les

jeux sur l'espace et les échelles visent moins à distraire qu'à créer des images qui réfléchissent sur elles-mêmes. S'ils sont absents des cimaises du château de Rochechouart, où sont exposés ses travaux récents, ces cycles assurent l'évolution d'un créateur qui pratique la photographie comme un art autonome. Sous des dehors un peu froids, ces pensées mises en images obéissent à une logique interne qui est leur raison d'être.

Ainsi, des *Portraits*, numérotés, qui sont montrés pour la première fois dans l'ordre où ils ont été conçus. Projétés sur une feuille d'écriture braille, des visages anonymes, cadrés de la même manière, dessinent une figure méconnaissable, sans expression ni traits, tracée par la lumière seule. En des tons doux, ces seize portraits d'apparence

identique révèlent une absence visible, rendue lisible, et même tactile en empruntant le papier sensible.

A l'inverse, c'est la présence de l'eau que matérialise, en 1986, le cycle des *Pluies*. *Dévisagés* tel un objet, l'onde canalisée par le cadre se présente comme une averse de griffes et de traits lumineux. Utilisant la juxtaposition des plans, cette description mécanique du mouvement se lit aussi comme une visualisation de l'écoulement du temps. Ces tableaux grand format (120 x 160), tirés à trois exemplaires sur cibachrome satiné, résultent d'un épurement extrême qui anime aussi la série des *Talons*.

Poursuivant l'inventaire d'objets dont il abolit le sens, Tosani a fixé latéralement, en très gros plan, dix talons de chaussures. A la fois

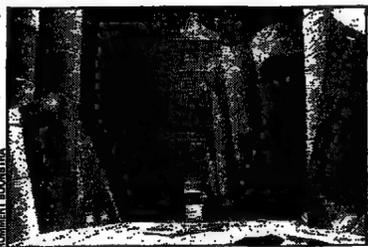
Rommert Boonstra au Studio 666

Un miniaturiste baroque

Ludiques, éphémères et oniriques, les visions d'un architecte de l'impossible qui jongle avec le temps, l'art et les civilisations.

PROJETANT l'envers du décor sur le devant de la scène, tronquant les perspectives et les échelles, les créations récentes de Rommert Boonstra conviennent à une plongée sans retour dans un univers fascinant, intemporel et presque féérique.

Par le jeu des couleurs, des miroirs et des lumières, cet ancien homme de théâtre, devenu photographe en 1978, use d'un réel démantelé pour bâtir de toutes pièces un monde de pure représentation. Superposant cathédrales, villes et palais, des lieux de cauchemar, ruines ou projections d'un schéma cosmique, deviennent, par magie, des sites fantasmagoriques.



Mentalement imaginés, ces tableaux baroques, sans haut ni bas, exempts de profondeur, figurent autant l'irréalité d'une civilisation engloutie que la vision d'une nouvelle ère glorieuse.

Produits d'instantanés trafiqués, à partir de morceaux de verre, d'images découpées et de bouts de fil, cet univers mêlé, enfanté sans truchement, est plus introverti qu'il n'y paraît. Boonstra bricole avec soin des maquettes trois fois inférieures au format de ses tirages.

Par ses délires mûrement contrôlés, il participe activement à la vitalité de la photographie néerlandaise. Révélé en France par Carol-Marc Lavillier, puis à Metz lors d'une exposition collective, et bien sûr à l'Institut néerlandais de Paris, celle-ci est, aujourd'hui, une des plus inventives en Europe.

P. R.

* Rommert Boonstra, Studio 666, 6, rue Maltré-Albert, Paris 9^e. Jusqu'au 21 mai.

سكننا من الاجل

Amsterdam
Orchestre



Démocrates!



Communication

Le Carnet du Monde

Au Salon du livre

La francophonie revue par Freud

Après la « nocturne » de mardi 19 avril, qui a connu une grande affluence, le huitième Salon du livre arrive à son terme : les portes devaient fermer mercredi à 20 heures. Vient d'être alors les bilans et les comparaisons : le transfert au Parc des expositions de la porte de Versailles aura-t-il marqué un nouveau départ du Salon ou une certaine dérive vers un autre type de manifestation autour du livre ?

millé titres, en majorité édités au Maghreb, en Afrique noire, dans l'Océan Indien, en Amérique du Nord, dans les Caraïbes et jusqu'au Vietnam. Le Liban est l'invité 1988 du pavillon, le clou étant la venue du président Amine Gemayel en tant qu'auteur de l'Offense et le Pardon (Gallimard-Lieu commun), qu'il a signé au milieu d'une foule de soldats, saouls froids aux policiers. Les autres auteurs, celles des éditeurs beyrouthins, qui ont publié deux mille titres en français en six ans (livres scolaires non compris) et entendent en exposer deux cents. L'invité qu'on leur a consacré pouvait en recevoir tout au plus une centaine.

Les revues d'idées au centre du débat

Le huitième Salon du livre aura été l'occasion d'un événement discret mais révélateur pour la première fois, une trentaine de revues de sciences sociales, politiques et humaines avaient décidé de camper pendant quelques jours sous la même tente. D'habitude certainement absentes ou totalement perdues au fin fond des stands de leurs éditeurs respectifs, les revues avaient choisi cette fois-ci, sous la houlette de l'association Ent Revues, de présenter leurs travaux et de rouler sur un stand commun et de rouler pour leur propre compte.

Reflux des messageries, hausse des services professionnels

Le deuxième souffle du minitel

En 1987, 1 136 000 nouveaux minitels ont été installés par France Télécom, ce qui porte le parc à 3 373 000 unités, soit 14 % des abonnés au téléphone. Selon le bilan annuel présenté par France Télécom, le minitel est maintenant accessible (au travail ou à domicile) à 20 % des Français de plus de quinze ans, et à 30 % des actifs, gagnant ainsi ses galons de moyen de communication de masse.

(93 minutes par mois) induit un trafic de 808 millions d'appels et 62,5 millions d'heures de connexion. Sur ce total, l'annuaire électronique (gratuit si l'appel est inférieur à trois minutes) attire plus de 294 millions d'appels. Restent donc 513 millions d'appels (80 % par rapport à l'année précédente) et 52,4 millions d'heures (+ 73 %) pour les autres services Téletel. Avec le « Kiosque » Téletel 3, il s'agit d'un chiffre d'affaires direct de 2 913 millions de francs (+ 51 % en un an). France Télécom prélève sur ce total 1 106 millions de francs. Transpac 343 millions, la part des fournisseurs de services atteignant 1 264 millions de francs contre 822 millions en 1986 et 278 millions en 1985.

Une grève des agents de la fabrication empêche la parution de « Libération »

Le quotidien Libération était absent des kiosques, mercredi 20 avril, en raison d'une grève décidée par les agents de la fabrication. Les négociations sur la politique salariale ont en effet été rompues, dans la journée de mardi, les syndicats CFDT et CGT posant comme préalable à la discussion le respect d'un accord signé en juin 1986 et non encore appliqué par la direction. Cet accord prévoyait la revalorisation de la grille salariale des agents de la fabrication (une cinquantaine environ), dont l'indice de base devait passer par paliers de 130 à 140. Un engagement sur lequel serait revenue la direction, qui exigerait aujourd'hui en contrepartie un passage de 132 à 169 heures mensuelles travaillées dans l'atelier.

Un abonnement à l'étude

L'assiduité des usagers vis-à-vis des messageries et des jeux ? Restrictions apportées à la publicité à la suite des polémiques sur le minitel rose ? Toutes ces raisons et la concurrence accrue (Le Monde du 4 décembre 1987) expliquent sans doute cette inflexion vers les services professionnels, que l'ouverture récente de nouveaux paliers de tarification pourrait accentuer. Après les kiosques professionnels 36-16 et 36-17 ouverts au second semestre 1987 avec trois niveaux de tarifs (entre 58,20 F et 131,40 F de l'heure), France-Télécom vient en effet de mettre en service les numéros 36-28 et 36-29 (de 328,50 F à 543,40 F de l'heure), qui permettent à des banques de données professionnelles comme par exemple celle de l'Agence France Presse de commercialiser leur production sans abonnement.

GALERIE LACOURIÈRE-FRÉLAUT 23, rue Saint-Croix-de-la Bretonnerie, 75004 Paris - Tél. (1) 42 74 02 30 ZAO - WOU - KI gravures et livrs Jusqu'au 30 Avril

Naissances

— Michèle et François ANDRIVON sont heureux d'annoncer la naissance de Jean-Alain, le 13 avril 1988, 75, boulevard de Charonne, 75011 Paris.

Décès

— Nous avons appris la mort de M. André RIVIÈRE, professeur honoraire des Universités (université Paris-Sud Orsay), survenu le 17 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. André ROUSSELLE, professeur agrégé honoraire de l'Université, officier de l'ordre national du Mérite, officier de l'ordre des Palmes académiques, mort des suites de l'épilepsie, le 19 avril 1988, dans sa soixante-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Jacques Bostnavaron, M. et M^{me} Pierre Bostnavaron, M^{me} Yvonne Bostnavaron, ses enfants, François, Philippe, Alain, Christian, Marie-Hélène, Martine et Valérie, ses petits-enfants, Sophie, son arrière-petite-fille, les familles Egasse, Turterrot et Perrin, et la douleur de faire part du décès de Marie-Antoinette CHABERT, survenue à Neuilly-sur-Seine, le 18 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Pierre Bostnavaron, M^{me} Yvonne Bostnavaron, ses enfants, François, Philippe, Alain, Christian, Marie-Hélène, Martine et Valérie, ses petits-enfants, Sophie, son arrière-petite-fille, les familles Egasse, Turterrot et Perrin, et la douleur de faire part du décès de Marie-Antoinette CHABERT, survenue à Neuilly-sur-Seine, le 18 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Germaine Champel, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, et la douleur de faire part du décès de M^{me} Henriette LAJEUNESSE, née Kaba, survenue le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Naisances

— Bernard Mouzet, Jean-Pierre Mouzet, dit Fontaine, ont la douleur de faire part du décès de leur père Pierre MOUZET, ancien élève de l'École centrale, ancien fondé de pouvoirs de Général-France, survenu à son domicile du Val-Saint-Germain (Essonne), le 7 avril 1988, dans sa soixante-dixième année.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. et M^{me} Georges Bellet, sa mère, M. Jean-Loup Tournier, son époux, Gilles, Nathalie et Eric, ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de M^{me} Muriel TOURNIER, née Dupuis, survenue le 16 avril 1988, à Val-d'Ardèche.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de Suzanne HARTOG-BOUHEY, Françoise Baumann demande une pensée à tous ceux qui l'ont aimée.

Soutenances de thèses

— Université Paris-X, le jeudi 21 avril, à 14 heures, salle C 24, M^{me} Marie-Claude Chaput : « L'Espagne agraire à travers la presse de janvier 1930 à avril 1933 ».

— Université Paris-I, le mardi 26 avril, à 9 h 30, salle Louis-Liard, entrée, 17, rue de la Sorbonne, M. Rabeau Hourani : « Hegel et le système ou le système philosophique, d'Al-Farabi à Hegel ».

— Université Paris-II, le mardi 26 avril, à 13 heures, salle des Conseils, M^{me} Assia Alaoui, née Ben Salah : « Le concept de sécurité alimentaire mondiale en droit international ».

— Université Paris-I, le jeudi 28 avril, à 14 heures, amphithéâtre 102, 9, rue Malher, 75004 Paris, M. Jean-Louis Fleckowski : « Réflexions et recherches plastiques sur la notion d'ornementation dans la création picturale ».

— Université Paris-X, le samedi 30 avril, à 14 h 30, (Musée de l'homme, 3^e étage), M. Simon Kagan : « Le parcours du chasseur (une introduction à l'anthropologie séculaire) ».

— Université Paris-X, le mardi 2 mai, à 14 h 30, salle Liard, entrée, 17, rue de la Sorbonne, M. Jean-Marc Lachaud : « Vers une théorie du collage. Gravures et techniques. Problèmes théoriques ».

— Université Paris-X, le mardi 26 avril, à 14 heures, salle C 24, M^{me} Marie-Claude Chaput : « L'Espagne agraire à travers la presse de janvier 1930 à avril 1933 ».

— Université Paris-I, le mardi 26 avril, à 9 h 30, salle Louis-Liard, entrée, 17, rue de la Sorbonne, M. Rabeau Hourani : « Hegel et le système ou le système philosophique, d'Al-Farabi à Hegel ».

— Université Paris-II, le mardi 26 avril, à 13 heures, salle des Conseils, M^{me} Assia Alaoui, née Ben Salah : « Le concept de sécurité alimentaire mondiale en droit international ».

— Université Paris-I, le jeudi 28 avril, à 14 heures, amphithéâtre 102, 9, rue Malher, 75004 Paris, M. Jean-Louis Fleckowski : « Réflexions et recherches plastiques sur la notion d'ornementation dans la création picturale ».

— Université Paris-X, le samedi 30 avril, à 14 h 30, (Musée de l'homme, 3^e étage), M. Simon Kagan : « Le parcours du chasseur (une introduction à l'anthropologie séculaire) ».

— Université Paris-X, le mardi 2 mai, à 14 h 30, salle Liard, entrée, 17, rue de la Sorbonne, M. Jean-Marc Lachaud : « Vers une théorie du collage. Gravures et techniques. Problèmes théoriques ».

— Université Paris-X, le mardi 26 avril, à 14 heures, salle C 24, M^{me} Marie-Claude Chaput : « L'Espagne agraire à travers la presse de janvier 1930 à avril 1933 ».

— Université Paris-I, le mardi 26 avril, à 9 h 30, salle Louis-Liard, entrée, 17, rue de la Sorbonne, M. Rabeau Hourani : « Hegel et le système ou le système philosophique, d'Al-Farabi à Hegel ».

— Université Paris-II, le mardi 26 avril, à 13 heures, salle des Conseils, M^{me} Assia Alaoui, née Ben Salah : « Le concept de sécurité alimentaire mondiale en droit international ».

— Université Paris-I, le jeudi 28 avril, à 14 heures, amphithéâtre 102, 9, rue Malher, 75004 Paris, M. Jean-Louis Fleckowski : « Réflexions et recherches plastiques sur la notion d'ornementation dans la création picturale ».

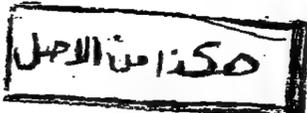
— Université Paris-X, le samedi 30 avril, à 14 h 30, (Musée de l'homme, 3^e étage), M. Simon Kagan : « Le parcours du chasseur (une introduction à l'anthropologie séculaire) ».

— Université Paris-X, le mardi 2 mai, à 14 h 30, salle Liard, entrée, 17, rue de la Sorbonne, M. Jean-Marc Lachaud : « Vers une théorie du collage. Gravures et techniques. Problèmes théoriques ».

CARNET DU MONDE Tarif de la ligne H.T. Toutes rubriques : 78 F Abonnés (tarif justifié) : 82 F Abonnés divers : 82 F Inscription minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Réna. : 42-47-95-03

JOURNAL OFFICIEL Sont publiés au Journal Officiel du lundi 18 et du mardi 19 avril 1988 : DES ARRÊTÉS Du 26 février 1988 modifiant les arrêtés relatifs aux prix témoins des logements aménagés ou acquis et améliorés à usage locatif ou en accession à la propriété bénéficiant de subventions ou de prêts aidés par l'Etat. Du 26 février 1988 modifiant les arrêtés relatifs aux prix témoins des logements à usage locatif, des logements en accession à la propriété et des logements-foyers à usage locatif bénéficiant de subventions ou de prêts aidés par l'Etat.

سكزا من الاجل



Société

Les « pétroleuses » de M. Robert Pandraud

M. Charles Pasqua avait usé des recettes « machistes » les plus classiques pour les séduire : « Les jolies femmes sont dans les partis qui gagnent », leur avait-il lancé, le 5 mars. Les compliments de M. Robert Pandraud sont moins sucrés : « Un public féminin, c'est difficile. Vous faites les questions et les réponses. » En compagnie de son épouse, la ministre déléguée chargée de la sécurité plânchait, mardi 19 avril, devant les représentants de six associations féminines, soutiens « du gouvernement de Jacques Chirac pour assurer la génération libre » (1).

Exercice délicat pour l'ancien haut fonctionnaire plus porté à garder la bouéque, à viser les boutons, bref à jouer les soutiens, pendant que « son » ministre bat les estrades. M. Pandraud ne force pas sa nature. Il se contente de dire ce qu'il pense, sans recherche démagogique. Quitte à laisser sur sa face un public, quelques centaines de femmes conviées à ce petit déjeuner militant dans un vaste salon de l'hôtel Nikko.

Suggestions

Sur la gauche de la tribune, on s'impatiente. Magistrats à Paris, M^{me} Elsa Anichini parvient à saisir un micro. Elle parle de la petite délinquance des « milieux étrangers », l'explique par le manque d'intégration, ne veut pas que « la lutte contre le racisme soit le monopole de la gauche », demande à M. Pandraud ce qu'il faut faire pour « intégrer les étrangers qui travaillent, vivent normalement en France, avec leurs droits ». L'assistance réagit, rumeur, exclamations. Réplique sévère de la magistrate : « Je constate avec tristesse qu'il existe dans cette salle beaucoup de racisme. » La question suivante est applaudie : « Quel est votre sentiment sur le rétablissement de la peine de mort ? »

dans les affaires de terrorisme et d'otages, s'inquiètent de la qualité de l'accueil réservé aux femmes dans les commissariats, demandent que les viols soient jugés à huis clos, avec un quota de 50 % de femmes parmi les jurés, les magistrats et les avocats, violent dans les publicités « roses » du métro un appel permanent au viol. M. Pandraud continue son chemin : « Une rectification : ni Pasqua, ni Chalandon, ni moi-même n'avons arrêté un seul malfaiteur. Le mérite revient aux policiers et gendarmes ; » « Je vais vous surprendre : la presse fait souvent ce qu'elle doit faire. Elle a pris conscience de ses responsabilités. »

La salle se fait impatiente. M^{me} Khali, pour l'Union des femmes françaises musulmanes, après avoir remercié M. Pasqua pour ce qu'il fait pour notre communauté, se lance dans une philippique : « Quand un enfant a des mauvaises fréquentations, dans nos familles, le père donne une correction. L'assistante sociale fait un rapport, et les enfants vont à la DDASS. Ses assistantes, elles viennent, avec des idées toutes faites, déstabiliser les familles musulmanes, l'autorité parentale. »

Alors que la campagne se déroulait jusqu'à présent dans une indifférence quasi générale, l'annonce, le vendredi 15 avril qu'un jeune Algérien, Djellal Khimissi, vingt-quatre ans, venait de se voir notifier un arrêté d'expulsion signé par le ministre de l'Intérieur, a mobilisé les partis de gauche. En particulier le Parti communiste, qui a pris fait et cause pour le jeune Maghrébin et dénonce cet arrêté comme étant « un appel direct à l'électorat de Jean-Marie Le Pen ».

Ce jeune Algérien a été condamné pour de nombreux délits de vol. Son dossier est passé devant une commission qui a émis un avis d'expulsion, et l'arrêté a été pris par le ministre de l'Intérieur. De plus, ce jeune homme s'est soustrait à plusieurs reprises aux services de police, qui ne l'ont retrouvé que jeudi. Il a été depuis placé en rétention administrative à Marseille dans l'attente de son transfert dans son pays d'origine, s'est-on contenté de

de ceux qui avaient été déclarés indésirables en France.

Bien qu'accusés dans l'arrêt d'expulsion d'être « des militants actifs d'un groupe armé d'actions violentes ayant commis et susceptible de commettre à nouveau des attentats », aucun des intéressés n'a été trouvé porteur d'armes ou de documents en apportant la preuve.

« Si le droit commun avait été appliqué, déclarent les avocats, la Commission départementale d'expulsion aurait sans aucun doute fait obstacle à la décision de l'administration. » Une opinion corroborée, soulignent les avocats, par une arrêt du Conseil d'Etat du 13 janvier 1988 rappelant l'obligation pour le ministre de l'Intérieur d'« invoquer des motifs suffisamment précis même en cas d'urgence absolue, de telle sorte que l'expulsion d'étrangers ne devrait plus être considérée comme une mesure de haute police laissant une marge importante de pouvoir discrétionnaire à l'administration ».

Les avocats de Bayonne se sont engagés à publier les réponses des candidats à l'Élysée.

PHILIPPE ETCHÉVERRY.

Dans une lettre aux candidats à l'élection présidentielle

Des avocats bayonnais demandent l'abrogation de la procédure d'urgence absolue

BAYONNE
de notre correspondant

Vingt-cinq avocats, soit le tiers du barreau de Bayonne, parmi lesquels le bâtonnier en exercice, M^{me} Alain Larigue, ainsi que plusieurs de ses prédécesseurs, viennent d'adresser aux candidats à l'élection présidentielle une lettre dans laquelle ils réclament l'abrogation de la loi du 9 septembre 1986 incluant la notion d'urgence absolue pour l'expulsion d'étrangers. Ils demandent le retour à la procédure de droit commun prévue dans les textes de 1945 instituant une commission départementale de magistrats pour contrôler le bien-fondé de ces mesures administratives.

Depuis le mois de juillet 1986, près de cent quatre-vingts Basques espagnols réfugiés en France ont été remis à la police espagnole suivant cette procédure que les avocats bayonnais qualifient d'« expéditive ».

D'autre part, les signataires demandent que soit autorisé le retour sur le sol français des expulsés remis en liberté par la justice espagnole, soit plus de la moitié

A Digne

Un jeune Algérien frappé par un arrêté d'expulsion

DIGNE
de notre correspondant

Alors que la campagne se déroulait jusqu'à présent dans une indifférence quasi générale, l'annonce, le vendredi 15 avril qu'un jeune Algérien, Djellal Khimissi, vingt-quatre ans, venait de se voir notifier un arrêté d'expulsion signé par le ministre de l'Intérieur, a mobilisé les partis de gauche. En particulier le Parti communiste, qui a pris fait et cause pour le jeune Maghrébin et dénonce cet arrêté comme étant « un appel direct à l'électorat de Jean-Marie Le Pen ».

Ce jeune Algérien a été condamné pour de nombreux délits de vol. Son dossier est passé devant une commission qui a émis un avis d'expulsion, et l'arrêté a été pris par le ministre de l'Intérieur. De plus, ce jeune homme s'est soustrait à plusieurs reprises aux services de police, qui ne l'ont retrouvé que jeudi. Il a été depuis placé en rétention administrative à Marseille dans l'attente de son transfert dans son pays d'origine, s'est-on contenté de

de ceux qui avaient été déclarés indésirables en France.

Bien qu'accusés dans l'arrêt d'expulsion d'être « des militants actifs d'un groupe armé d'actions violentes ayant commis et susceptible de commettre à nouveau des attentats », aucun des intéressés n'a été trouvé porteur d'armes ou de documents en apportant la preuve.

« Si le droit commun avait été appliqué, déclarent les avocats, la Commission départementale d'expulsion aurait sans aucun doute fait obstacle à la décision de l'administration. » Une opinion corroborée, soulignent les avocats, par une arrêt du Conseil d'Etat du 13 janvier 1988 rappelant l'obligation pour le ministre de l'Intérieur d'« invoquer des motifs suffisamment précis même en cas d'urgence absolue, de telle sorte que l'expulsion d'étrangers ne devrait plus être considérée comme une mesure de haute police laissant une marge importante de pouvoir discrétionnaire à l'administration ».

Les avocats de Bayonne se sont engagés à publier les réponses des candidats à l'Élysée.

PHILIPPE ETCHÉVERRY.

Aux assises des Yvelines

Un amour assassiné

VERSAILLES
de notre correspondant

Le jeudi 24 octobre 1985, dans la salle des pas-perdus du palais de justice de Versailles, Hubert Martin tuait sa femme. La scène se déroula aux premières heures de la matinée, à quelques mètres seulement du bureau des conciliations devant lequel devaient se présenter les deux époux. Cette ultime étape d'une banale procédure de divorce n'eut jamais lieu. Hubert Martin, cinquante ans, dont le procès pour assassinat s'est déroulé les lundi 18 et mardi 19 avril devant le cœur d'assises des Yvelines, suppliait une dernière fois son épouse Rosanna de reprendre la vie commune. Au moment où les quelques rares témoins intervenaient pour « raisonner », courtoisement le désespéré, il était déjà trop tard ; M^{me} Martin mourut, atteinte de ses coups de couteau, sous les yeux de son plus jeune fils, Frédéric, âgé de seize ans.

La proche de cet homme inculpé de meurtre avec préméditation n'eut pourtant plus rien à voir avec l'histoire d'Hubert Martin, dont on ne saura sans doute jamais s'il s'agit par amour ou par amour-propre. Car ce fut bien au début une histoire d'amour qui commença. Le 14 septembre 1984 à Casablanca, jour où Hubert Martin, qui était jusqu'alors l'ami de la propre mère de sa future victime, épousait Rosanna déjà enceinte de trois mois... Bref, un couple déjà

défait avant que d'être né. La victime, une femme agaçante, devint successivement coquette, légère puis volage, selon quelques témoins de mariage, à peut-être armé le bras de son mari qui n'en était certes pas à ses premières menaces parées ou écrites, moins encore à ses premières violences.

Tout cela, Rosanna le savait et le redoutait. Plus que tout, elle appréhendait cet ultime face-à-face pour lequel son avocat avait obtenu un renforcement du service d'ordre qui ne fut pas concrétisé. Le jour de la procédure, elle aurait confié à M. Jean-Claude Macho, l'un de ses amants venu la déposer au palais de justice : « Je te remercie de m'avoir amené à l'éboulis. »

Pour l'avocat général, Alfred Sarail, qui avait requis quinze années de réclusion criminelle, lui reconnaissant les circonstances extenuantes de l'orgueil et de la jalousie, le crime d'Hubert Martin, qui a « utilisé la justice pour mettre sur pied un stratagème, un véritable piège judiciaire, fut un sacrifice barbare, une véritable mise à mort ».

Un des avocats de la défense, M^{me} Gérard Serfaty, n'avait pas hésité pour se part à demander l'acquiescement d'Hubert Martin « au bénéfice de l'amour ».

Après une heure quarante de délibération, le cœur a condamné, mardi soir 18 avril, Hubert Martin à cinq années de réclusion criminelle.

THÉRRY LE LOUET.

Les « meneurs » de la mutinerie d'Ensisheim seront jugés rapidement

Les sept déteins de la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), considérés comme les meneurs de la mutinerie des 16 et 17 avril ont été reconduits dans la prison. Selon le procureur général près la cour d'appel de Colmar, M. Jean Vagne, « l'enquête de genéralie se poursuit selon les règles du délit flagrant. Elle devra permettre dans des délais très brefs de faire citer les responsables des séquestrations, violences et déviances » (...).

Dans la prison, les travaux continuent, mais les conditions de détention (trois prisonniers par cellule, installations sanitaires inexistantes, peu d'eau) restent très difficiles. Le syndicat national FO des personnels pénitentiaires de direction, qui avait estimé que cette mutinerie avait démontré « la faillite du système actuel caractérisé par une politique criminelle incohérente, laxiste et répressive qu'on confie à la charge totale de l'administration pénitentiaire aux fonctionnaires qui la servent », a déclenché une vive polémique. Ainsi l'Union syndicale des magistrats dénonce « la distributio stérile menée au gré des événements et des opportunités politiques ».

Pour elle, « s'agissant de l'administration pénitentiaire actuellement dirigée par un préfet, la répartition des compétences entre les personnels

pénitentiaires de direction chargés des missions de garde et de réinsertion des détenus et l'autorité judiciaire chargée de prendre des décisions, notamment en matière de libération conditionnelle, est satisfaisante ».

De son côté, M. Jean-Marie Bockel, député PS du Haut-Rhin, a jugé « inadmissibles » les propos de garde des sceaux, qui avait affirmé que les détenus s'étaient « révoltés dans l'esprit d'une politique pénitentiaire plus laxiste que la nôtre » (Le Monde du 20 avril) - M. Chalandon, s'est déclaré « insatisfait, l'Incompétence, l'insécurité et le mépris ». Une nouvelle fois, la mairie d'Ensisheim demande que la centrale soit transférée à l'extérieur de la ville.

« L'attentat de 1986 contre Interpol : inculpation de Jean-Marie Rouillien. — Chef historique du mouvement terroriste Action directe, Jean-Marie Rouillien a été inculpé, lundi 18 avril, de « complicité de tentative d'homicide volontaire et de destruction de biens mobiliers et immobiliers par l'effet d'une substance explosive », par M. Jean-Louis Bruguières, premier juge d'instruction à Paris, chargé du dossier concernant un attentat commis le 16 mai 1986 contre le siège d'Interpol, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

REPÈRES

CAPES

Copies volées en lettres modernes

Les 455 candidats à la session 1988 du CAPES externe de lettres modernes devront recommencer, le mercredi 18 mai, l'épreuve de composition française qu'ils avaient subie le mercredi 16 mars. Celle-ci a en effet été annulée, après le vol d'une liasse de copies au domicile d'un correcteur dans des conditions surprenantes.

Après chaque épreuve, les copies du CAPES sont centralisées dans des locaux parisiens du ministère de l'Éducation nationale où elles sont « énumérées », c'est-à-dire que l'on retire le coin où chaque candidat a inscrit son nom. Elles sont ensuite expédiées par envoi recommandé aux correcteurs.

Mais l'un des paquets si, semble-t-il, été dérobé chez un gardien d'immeuble, en même temps qu'un autre colis provenant d'une maison de vente par correspondance. Le vol s'est déroulé en deux fois, le mercredi 18 mai, l'épreuve de composition française qu'ils avaient subie le mercredi 16 mars. Celle-ci a en effet été annulée, après le vol d'une liasse de copies au domicile d'un correcteur dans des conditions surprenantes.

Radioactivité

Une réserve scientifique autour de Tchernobyl

La zone de 20 kilomètres de diamètre située autour de la centrale soviétique de Tchernobyl (Ukraine) va être prochainement transformée en réserve scientifique pour permettre l'étude à long terme des effets des radiations sur la végétation et la faune qui y sont pré-

sentes. Selon M. Boris Prister, de l'Académie des sciences agricoles de l'Union soviétique, le programme de recherche portera essentiellement sur les conséquences de la contamination radioactive sur le système génétique des êtres vivants dans lequel des mutations peuvent apparaître à partir de la septième ou septième génération.

Religions

Mgr Pierre Joatton évêque de Saint-Etienne

Jean-Paul II a nommé, le mercredi 20 avril, le Père Pierre Joatton évêque de Saint-Etienne. Le siège était vacant depuis la démission de Mgr Paul Roussel, le 28 septembre 1987. Le Père Joatton était le plus proche collaborateur du cardinal Decourtray, archevêque de Lyon.

Il est né le 20 juillet 1930 à Lyon. Pierre Joatton a obtenu sa licence de théologie aux facultés catholiques de Lyon, où son père avait été professeur de droit. Après avoir rejoint Mgr Alfred Ansel, il entre au Puy-de-France, où il est professeur de catéchèse à l'école des missionnaires populaires. Il est ordonné en 1957. Après avoir été professeur au séminaire du Prado à Limoges (Rhône), il est chargé en 1964 du noviciat et de la formation des Frères de l'Assommoir. En 1970, il est nommé curé de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assommoir à Lyon. Il a été membre de l'Action catholique ouvrière et de celle des milieux indépendants. Le cardinal Renard, archevêque de Lyon, le choisit en 1979 comme secrétaire particulier et vicaire épiscopal du diocèse. En 1985, Mgr Decourtray le garde dans ses fonctions. Devenu vicaire général, il sera chargé, en 1986, de l'organisation de la visite à Lyon de Jean-Paul II.

Préparer votre retraite...

C'est sensé.

Vous donner les moyens de la vivre à 100%...

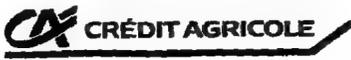
C'est avoir le sens des réalités : c'est notre 6^e sens.

CONSEIL "PLACEMENTS RETRAITE"

La retraite, vous y pensez et vous êtes probablement convaincu qu'un complément de revenus vous sera bien utile... C'est dès aujourd'hui que vous devez la préparer. Savoir en fonction de votre situation personnelle, familiale, professionnelle, financière... quels placements sont les plus efficaces pour garantir demain votre niveau de revenus. Savoir quelle formule protégera au mieux votre avenir et celui des vôtres. Trouver celle qui, en plus, vous permette de bénéficier des avantages fiscaux.

Au Crédit Agricole, notre métier est celui de l'argent. Nous mettons notre savoir-faire financier à votre service pour construire avec vous le plan retraite idéal qui peut rendre votre avenir confortable.

Votre retraite... C'est le moment d'en parler avec votre Conseiller du Crédit Agricole.



Le bon sens en action

Société

Selon une étude de chercheurs lyonnais

Certaines cellules de la peau et des muqueuses peuvent contenir le virus du SIDA

Certaines cellules de la peau et des muqueuses (cellules de Langerhans) peuvent être infectées par le virus du SIDA et pourraient jouer un rôle dans le développement de la maladie. Telles sont les principales conclusions d'une série de tout récents travaux de recherche qui seront présentés à Lyon au cours d'un colloque international organisé les 21 et 22 avril par l'Unité 209 de l'INSERM dirigée par le professeur Jean Thivolet et M. Daniel Schmitt.

LYON de notre envoyé spécial

Les résultats présentés au colloque de Lyon marquent l'entrée de la dermatologie dans la recherche médicale et scientifique sur le SIDA, en même temps qu'ils témoignent de l'intérêt que représente la peau et les cultures *in vitro* des cellules cutanées pour l'étude des maladies liées à des déséquilibres du système immunitaire. Les cellules de Langerhans doivent leur nom au médecin autrichien qui, le premier, les a identifiées au XIX^e siècle.

Ces cellules sont fabriquées au niveau de la moelle osseuse avant de gagner le sang puis la peau. Elles ont une forme étoilée très particulière et une durée de vie d'un an environ. Elles représentent 2 % des cellules de l'épiderme (soit environ 1,2 milliard de cellules dans un organisme humain) et sont, d'autre part, présentes dans les muqueuses (bègues, gencives, régions génitales et anales), ainsi qu'au niveau des bronches et de la cornée. La compréhension de leur fonction dans l'organisme humain est toute récente. Tout se passe schématiquement comme si ces cellules constituaient un réseau immunitaire sur la surface cutanée des muqueuses (noti, chez l'homme, environ 2 mètres carrés) capable d'interférer sur les « agressions » d'ordre chimique ou infectieux. C'est ainsi que ces cellules ont la faculté de capter les molécules étrangères à l'organisme et de déclencher la cascade des réactions immunitaires de défense en alertant d'autres cellules spécialisées (certaines catégories de lymphocytes) dans la défense contre les agressions.

Les dernières recherches médicales sur les cellules de Langerhans sont étroitement liées aux recherches sur le SIDA. On savait depuis quelque temps qu'il existait à la surface de ces cellules une molécule (le récepteur CD 4) capable de manière spécifique d'accueillir le virus du SIDA, par l'intermédiaire d'une molécule présente sur ce virus (glycoprotéine 120). Ces deux molécules ont en effet une configuration complémentaire.

Cellules « bourgeoises »

En 1984, une équipe américaine démontre que le nombre de cellules de Langerhans diminue considérablement dans la peau des malades atteints du SIDA. L'an dernier, grâce à des photographies prises au microscope électronique et effectuées sur des prélèvements de peau de personnes séropositives, une équipe groupant des scientifiques autrichiens et américains démon-

trait que les cellules de Langerhans étaient le siège de « bourgeoises » et capables de synthétiser le virus du SIDA que l'on pouvait retrouver ensuite dans l'épiderme, entre les cellules. La confirmation que ces cellules étaient bel et bien infectées par le virus du SIDA a pu être obtenue il y a quelques semaines grâce à une technique mise au point à Lyon par l'équipe de M. Daniel Schmitt.

Le travail tout à fait original des chercheurs lyonnais sur des malades atteints de SIDA et pré-SIDA ainsi que sur des personnes indemnes de toute pathologie a permis de conclure que le nombre de récepteurs du virus du SIDA sur les cellules de Langerhans variait de manière importante en fonction du stade de la maladie.

D'autres travaux démontrent par ailleurs la possibilité d'infecter *in vitro* des cellules de Langerhans normales par le virus du SIDA. Enfin, un travail des chercheurs de l'université de Vienne (Autriche) et de l'Institut américain du cancer qui

sera présenté à la fin du mois à Washington au congrès de la Society of Investigative Dermatology démontre que les cellules de Langerhans infectées par le virus du SIDA peuvent à leur tour infecter *in vitro* d'autres cellules sanguines humaines (monocytes).

En d'autres termes, les cellules de Langerhans apparaissent aujourd'hui à la fois comme la cible et le réservoir cutané du virus du SIDA. L'ensemble de ces résultats offre de nouvelles perspectives dans la compréhension des circuits cellulaires de l'infection de l'organisme humain par le virus du SIDA. Compte tenu de ce que l'on sait sur les modes de contamination sexuels de cette maladie et sur la physiologie des cellules de Langerhans, et de leur présence dans les muqueuses génitales, on peut en effet raisonnablement penser que ces cellules jouent un rôle-clé dans la diffusion du virus, mais aussi peut-être dans l'auto-infection des personnes contaminées.

JEAN-YVES NAU.

RELIGIONS

Remplacé par Mgr Henri Teissier

Le cardinal Duval quitte l'archevêché d'Alger

Le pape a officiellement accepté la démission pour raison d'âge — présentée à plusieurs reprises — du cardinal Léon-Etienne Duval, archevêque d'Alger, quatre-vingt-quatre ans. Celui-ci sera remplacé, à partir du 29 avril, par Mgr Henri Teissier qui était déjà, depuis 1981, son coadjuteur.

Le cardinal Léon-Etienne Duval qui, en février 1965, avait obtenu la nationalité algérienne sans perdre sa qualité de Français est une personnalité incontestable. Né le 9 novembre à Chaux (Haute-Savoie), il a gardé une foi rigoureuse et plutôt traditionnelle, un attachement à une liturgie classique, aux dogmes, à la discipline ecclésiastique et doctrinale. En revanche, il a toujours fait preuve d'ouverture et de courage sur toutes les questions de justice internationale, de développement du tiers-monde, de libération des peuples colonisés.

Evêque de Constantine en 1947, Mgr Duval devient archevêque d'Alger en 1954 au début du soulèvement. Pendant toute la durée de la guerre, et surtout après le putsch d'avril 1961, il est l'incarnation même de la violence, des enlèvements, de la torture, de la répression. N'hésitant pas à prendre ses fidèles et son clergé à rebrousse-poil, il se prononce contre l'OAS, organisation terroriste luttant pour l'Algérie française.

Par dévotion, des pieds-noirs — qu'il défendait pourtant auprès des autorités algériennes au moment de l'indépendance en 1965 — l'appellent « *Mohammed Ben Duval* ». Il aura mille à partir avec eux lors de déplacements dans le Midi de la France. A la fin de la guerre d'Algérie, il est nommé cardinal par Paul VI qui manifeste ainsi le soutien de Rome à son action. Symboliquement, pendant le concile (1962-1965), il avait siégé sur les bancs des évêques africains.

Mgr Duval intervient auprès du régime de Téhéran, où il se rend à Noël 1979, pour tenter de libérer les otages américains. De même plaide-t-il en faveur de la cause palestinienne. Avec les cinq autres évêques d'Algérie, il a encore déclaré, le 25 mars dernier, qu'« aucune solution juste et durable n'est possible si l'on ne reconnaît pas d'abord la légitimité du soulèvement de la population des territoires occupés par la force ».

Le cardinal Duval a toujours gardé des relations de confiance et

L'élection présidentielle et la solidarité internationale

Soixante-dix organisations invitent les candidats à ne pas oublier le tiers-monde

« Le tiers-monde ne doit pas être un malade que l'on se contente de mettre sous perfusion alors qu'il continue à se vider de ses forces », affirme M. Alain Pécqueur, le président de l'Intercollectif (1), un comité de liaison qui regroupe plus de soixante-dix organisations non gouvernementales (ONG), dont le Comité français contre la faim (CFCF), le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), la Croix-Rouge française, le Secours catholique... Profitant de la période électorale, l'Intercollectif attire l'attention des candidats sur la situation dramatique du tiers-monde et formule un certain nombre de souhaits, notamment la concrétisation d'une promesse faite en 1964 d'allouer progressivement l'équivalent de 0,7 % du produit national brut français au développement des pays défavorisés. La France a certes fait des progrès depuis cette date, mais son enveloppe n'atteint toujours que 0,54 % du PNB (2).

Tout en soulignant la nécessité d'augmenter la contribution française, l'Intercollectif réclame une

nouvelle approche de l'aide. « Proposer une assistance de souche régulière à l'Afrique ne sert à rien si on ne s'efforce pas en même temps de créer des emplois et si on ne lui permet pas de développer ses propres forces », explique M. Pécqueur. Inonder les pays africains de grains et de denrées alimentaires entraîne, en effet, à moyen terme, un découragement de la part des agriculteurs, qui ne trouvent plus à écouler leur propre production.

Pour éviter cet effet pervers, les organisations non gouvernementales de l'Intercollectif préconisent d'acheter localement, lorsque c'est possible, au moins 10 % de l'aide alimentaire, et cela « à des prix intéressants pour les vendeurs ». Elles demandent une réévaluation à la hausse des prix plafond et plancher des denrées vendues à l'Europe lors de la prochaine renégociation des accords de Lomé.

En ce qui concerne l'aide du gouvernement attribuée aux ONG, l'Intercollectif souhaiterait une autre ventilation. « Il faudrait expliquer M. Pécqueur, accorder plus d'importance aux petits projets, peut-être moins ambitieux, mais

réalistes, et, ne pas systématiquement appliquer les critères de rentabilité, ce qui aboutit inévitablement à négliger le secteur social. »

Enfin, l'Intercollectif souhaite que la France « annule la dette des pays les plus pauvres et la convertisse en moyens de développement ». C'est-à-dire « que l'on demande aux pays endettés d'investir progressivement dans des projets de développement l'argent qu'ils étaient censés rembourser ».

Ch. R.

« Allumons » l'espoir contre la grande pauvreté

Surviv 88, ATD-Quart Monde, le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) et plusieurs autres associations organisent, vendredi 22 avril, à partir de 20 heures, des manifestations dans près de deux cents villes de France, au cours desquelles seront allumés des millions de lanternes. L'opération appelée « Allumons l'espoir » est destinée à appuyer le vote de lois « contre la grande pauvreté » et « pour la survie et le développement » en faveur du tiers-monde. La rendez-vous parisien a été fixé place de la Bastille.

Renseignements : coordination Surviv 88, 25, rue Joazeux, 75014 Paris. Tél. : 45-39-08-62.

NEW YORK sans restrictions F 2990

Les autres destinations MELANIAN : WASHINGTON (DW) F 3140 BOSTON F 2990 CHICAGO F 3490 OLANBO F 3990 LAS VEGAS F 4240 SAN FRANCISCO F 4240

Documentation gratuite sur demande ICELANDAIR 9, Bd des Capucines 75002 Paris (1) 47 42 52 26 ou votre agent de voyages.

25 AU 30 AVRIL • PARIS-NORD VILLEPINTE

SICOB 88

LE LANGAGE DES AFFAIRES

25 avril. Jour J. SICOB 88, le Salon Européen des Technologies de Communication d'Entreprise. Un événement. Des Expositifs du monde entier dans le Parc d'Expositions le plus moderne d'Europe (117 000 m²). Un nouveau langage : innovation, savoir-faire, expérience professionnelle. SICOB 88 : Informatique, Télécom, Bureau, Espace Bureau.

Conférences 28 avril. Sicob-Expansion. 1^{re} journée Management et Informatique. 26-27 avril. Sicob-Le Monde Informatique. Convention Européenne des Télécom. 25 au 29 avril. Journées d'Informatique Administrative. 25 au 29 avril. Journées d'Etudes et d'Applications. 25-26 avril. Conférences Espace - Bureau. 25 au 29 avril. Sicob - Informatique Hebdo. Débats - Visites. 25 au 30 avril. Espace Carrières. Le Salon du Recrutement des Informaticiens avec La Monde Informatique.

سكزا من الاجل

هكذا من الاجل

20 La Monde • Jeudi 21 avril 1988

Messieurs les candidats, où habitez-vous?

Pierre Publicité

Vous êtes candidats à l'Élysée. Mais pour l'heure, où habitez-vous? Nous pensons que vous avez réussi à vous construire un univers qui préserve la quiétude et l'indépendance de votre famille! Pensez que deux Français sur trois rêvent d'en faire autant, en faisant construire leur maison. Que ferez-vous pour les aider?



LES CONSTRUCTEURS DE MAISONS INDIVIDUELLES
en avance au rendez-vous de l'Europe.

PORTRAIT

Philippe Darrulat choisit la politique

Le président de l'UNEF-ID, principal syndicat étudiant, passe la main. A quelques jours de l'élection présidentielle, il ne résiste pas à l'appel de la campagne.

IL ÉTAIT le 4 mars dernier, lors d'une réunion nationale de l'UNEF-ID (indépendante et démocratique). Devant un parterre de Pierre Juquin, et désireux de se démarquer de la direction du syndicat étudiant, dominée par les socialistes, David Assouline décide de mettre les pieds dans le plat : malgré ses démentis formels, le président de l'UNEF-ID, Philippe Darrulat, s-t-il, le 1^{er} décembre 1986, en plein mouvement étudiant, rencontré discrètement René Monory, ministre de l'éducation, comme ce dernier l'a affirmé par la suite ? L'accusation est implicite : Darrulat a-t-il alors joué double jeu et tenté d'engager des discussions que la coordination étudiante récusera catégoriquement ? Mais David Assouline ne veut pas jouer ouvertement les régicides ; il propose donc, imprudemment, que l'UNEF poursuive sa diffusion tous les jours, qui commencent à porter cette odieuse calomnie.



Le 6 décembre 1986, Philippe Darrulat était reçu au ministère de l'Intérieur.

portait depuis une douzaine d'années. Et vivent les habitués du président Mitterrand ! Un an plus tard, la mutation sera achevée : au congrès de Nanterre de mai 1987, tous les courants socialistes se retrouvent à la direction de l'UNEF-ID sous la houlette des anciens du PCF.

Il est vrai qu'entre-temps Philippe Darrulat a eu l'occasion, avec les deux généraux du 22 novembre, la révolte étudiante de novembre-décembre 1986 contre le projet de réforme universitaire de M. Devaquet. Omniprésent mais en retrait, intervenant aux moments clés sans se laisser griser par les feux de la rampe, glissant sur la vague contestataire tout en fixant la ligne de crête, il a accompagné jusqu'à sa victoire le plus grand mouvement de jeunesse que la France a connu depuis vingt ans.

« L'opportunité de se battre » Voilà l'appréciable capital avec lequel il se lance en politique. Il rédige actuellement les derniers chapitres de sa thèse de doctorat d'Etat en histoire, consacrée à « Albert Laponneray, journaliste socialiste au début du dix-neuvième siècle » et espère la soutenir à l'automne prochain. « Pas question, dit-il, de rallonger la sauce et de hanter les congrès de l'UNEF pendant des années. Je ne veux pas rester un ancien combattant de la main. » Pas question non plus de s'embarquer sans biscuits : dès sa thèse soutenue, il espère bien décrocher un poste d'enseignant à l'Université.

Mais pas question surtout, quand on a vingt-huit ans et la volonté de s'engager dans la politique active, de laisser les autres témoins de cette nouvelle génération lui brûler la politesse. Au lieu d'attendre la fin du mois de mai comme prévu initialement, il décide de quitter la présidence de l'UNEF-ID dès le 20 avril (1). Un déjeuner récent avec M. François Mitterrand, en compagnie de Marc Rozemblat, Jean-Christophe Cambadélis et Isabelle Thomas, a servi de décollé. Tout comme l'intégration des deux derniers hommes dans le comité de campagne du candidat socialiste. « Il y a aujourd'hui l'opportunité de se battre ; ce serait bête de la laisser passer », avoue-t-il sans détour.

Et s'il assure n'avoir aucun point de chute garanti, il évoque, non sans gourmandise, la campagne électorale, la constitution éventuelle d'un gouvernement de gauche ou les changements prévisibles à la direction du Parti socialiste, sans oublier les élections municipales de l'an prochain (du côté de La Garenne-Colombes), voire des législatives anticipées, également dans les Hauts-de-Seine. Autant d'occasions de « faire la preuve de ses capacités ». « Quand j'étais lycéen, on criait à la mort du fascisme dès qu'on voyait deux cents militants d'Occident dans la rue. On va se retrouver demain avec quatre millions d'électeurs du Front national, et ça ne va pas être une bataille facile. C'est une bataille où je veux être présent car le mépris de la chose politique est dangereux pour la démocratie. » Philippe Darrulat, à l'évidence, ne méprise pas la politique. Y compris la politique politicienne...
GÉRARD COURTOIS.

(1) Il est remplacé le jour même par Christophe Borgeot, étudiant en maîtrise de génétique à Lyon.

AN AMERICAN UNIVERSITY IN PARIS
MBA Diplôme de Master in Business Administration
COURS DU JOUR ET DU SOIR
UNIVERSITY of HARTFORD BUSINESS SCHOOL
15, av. de la Grande Armée - 75116 Paris
Tel. (1) 45.10.95.26

OPINION

Les bases d'un consensus

Diversifier les premiers cycles, permettre aux universités d'avoir une politique contractuelle et revaloriser le métier universitaire : trois priorités pour l'enseignement supérieur

par PHILIPPE LUCAS (*)

établissements, d'une part, et, par une dotation globale, suivant le modèle des contrats quadriennaux de recherche, leurs programmes scientifiques et documentaires, d'autre part (2). De tels contrats supposent des crédits prévisionnels pour l'emploi, et donc une loi de programmation. Les universités et écoles connaîtront ainsi la dotation de postes à laquelle elles peuvent prétendre pendant la durée des engagements.

Une loi de programmation

D'autres mesures pourraient être envisagées, qui permettent aux établissements d'affirmer leurs responsabilités (allègements de dispositions réglementaires, extension du bénéfice de la taxe d'apprentissage) et de déléguer, s'ils le souhaitent, certaines de leurs compétences à leurs unités constitutives. Ces initiatives, associées à une politique contractuelle, les prépareraient à affronter la compétition européenne et contri-

buerait à réduire l'imbricatio où se trouvent les quelques universités dont les statuts demeurent à l'écart de la loi.

3. Troisième priorité, non la moindre : la réhabilitation du métier universitaire. Des mesures d'urgence s'imposent qu'appellent la situation des allocataires, la rémunération des heures complémentaires. Et en débat de fond : une table ronde réunissant les représentants du gouvernement, ceux des organisations professionnelles et des établissements, devrait, dès la rentrée 1988 et dans le même temps que la loi de programmation, dégager les principes d'une politique des personnels.

Lourdes tâches, on le voit. D'autant que le nouveau gouvernement devra reprendre d'autres dossiers : devenir des formations longues dans le marché européen, formation des maîtres et des chercheurs, aide aux étudiants et droits d'inscription : il pourra en confier l'étude au comité national d'évaluation et aux conférences des chefs d'établissements. Tâches exigeantes qui requièrent de constants échanges avec la communauté universitaire et ses partenaires économiques et sociaux.

C'est, je le crois, une chance pour l'enseignement supérieur, une chance de continuité, que d'être ainsi contraint à faire œuvre consensuelle. Un projet de loi de programmation pourrait être, de ce point de vue, un premier rendez-vous.

(1) Cf. le compte rendu de F. Gasson, le Monde, 3 décembre 1987, et le résumé de mon intervention publié dans le Monde de l'éducation, janvier 1988.
(2) Cf. sur ce point Université 1985, un contrat avec le pays, la Documentation Française, 1986, et mon ouvrage, L'Université captive, PUF, 1987.

(*) Ancien président de l'université Lyon-II. Animateur du groupe de réflexion sur l'enseignement supérieur.

LA BOURSE AUX STAGES 88

DU MONDE CAMPUS

COMMENT RÉPONDRE

La Bourse aux stages permet aux étudiants (bac + 3 minimum) de gagner l'un des cent sièges en Europe offerts par les entreprises dont les logos sont reproduits page 27. Les candidats doivent adresser chacune des affirmations ci-dessous à ces entreprises. Le bulletin-réponse paraîtra dans le Monde du samedi 23 avril (daté 24-25 avril).

- 13 Premier groupe bancaire privé français, première banque française à avoir ouvert une maison de titres au Japon, leader européen sur le marché des options de change, banquier de 85 % des 250 premiers groupes français.
- 14 Notre bon sens est un atout pour l'Europe de 1992.
- 15 Premier fabricant européen dans notre secteur, nos activités sont principalement tournées vers la conception, la fabrication et la vente de produits utiles, destinés à agrémenter votre voiture et votre habitat.
- 16 Nous venons de réussir une OPA à l'étranger, ce qui fait de nous l'un des leaders mondiaux dans le domaine des encres d'imprimerie.
- 17 L'inventeur du premier calculateur de poche à fonction mathématique.
- 18 Nos produits d'origine naturelle apportent des réponses à votre santé.

"PORTES OUVERTES" MASTERS ESCP
L'ESCP propose pour l'année 1988/1989 huit masters spécialisés en :
Audit International - Management Médical - Management Social
Management Bureautique - Projets Internationaux - Trésorerie
Information et Médias - Management de la Qualité
Vous souhaitez connaître leurs spécificités, leurs déroulements, leurs perspectives.
A toutes ces questions, des réponses vous seront apportées au cours d'une réunion d'information.
LUNDI 25 AVRIL 1988 A 17 HEURES
à l'ESCP, 79, Avenue de la République, 75043 Paris Cedex 11
Pour participer à cette réunion contactez le service des programmes 3^e cycle Tél. : (1) 45.55.39.08 poste 1157
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

L'ÉDUCATION
Tout savoir pour choisir votre « prépa »
Le Monde de l'Éducation - numéro d'AVRIL - 84 pages

سكننا من الامم

سكزا من الامم

Éducation

Les enfants, le livre et l'écriture

Des pays où les oiseaux conduisent le vent...

DANS une pièce parsemée de coussins, de jouets et de livres, plusieurs textes composés par des enfants ornent les murs de couleur claire. A l'heure où se termine, à Paris, le huitième Salon du livre, des élèves de CM1 et CM2 de l'école Joliot-Curie d'Ivry (Val-de-Marne) ont mis la dernière main à leur propre littérature. Dirigés par un romancier, ils se sont transformés, l'espace de deux trimestres, en écrivains improvisés. Ce projet d'action éducative, mis en place à la rentrée 1987 dans dix-sept écoles et collèges de l'académie de Créteil, a pour but de familiariser les enfants avec l'écrit, en leur permettant de perfectionner un moyen d'expression dont ils ne connaissent pas toujours les secrets.

Porteur d'évasion, de rêve et de situations magiques, le thème retenu pour ce travail collectif était le voyage. Répartis en plusieurs groupes sous la houlette du romancier Daniel Apruz, Prix de l'humour noir en 1982, une trentaine d'élèves ont produit quatre textes à partir de mots ou d'expressions imposées. « Ces enfants lisent en général assez peu et possèdent donc un vocabulaire relativement pauvre, souligne M. Apruz. Il était donc intéressant de leur fournir un matériel de départ. »

Le résultat de cette construction commune est une tour de Babel aux accents poétiques ou cocasses. Il y est question de pays où l'on paie les marchandises en racontant des histoires, de contrées où « les oiseaux conduisent le vent », de nusages en maillet de bain et, presque toujours,

Guidés par l'écrivain Daniel Apruz, une trentaine d'élèves d'une école d'Ivry imaginent des récits de voyage.

de lieux ravissants peuplés d'êtres charmants. L'idée de fuite est omniprésente, et les paysages imaginaires contrastent durement avec la réalité environnante. Par les histoires qu'ils inventent, les enfants parviennent à poétiser des situations quotidiennes et à construire les fondements d'un univers idéal. Un texte rédigé par des élèves de CM2 fait par exemple état d'un pays où « les gens parlaient n'importe comment, mais on comprenait tout le temps [...] ». Il suffisait de faire du bruit avec sa bouche et ça voulait dire quelque chose. L'image n'est évidemment pas innocente, comme le souligne Daniel Apruz, dans une classe où la moitié des enfants sont de nationalité étrangère.

« J'ai commencé les Misérables »

Plus concrètement, l'expérience a la mérite de souder ces enfants d'origines diverses. « Grâce à ce travail, observe M. Apruz, le français est devenu le point commun de tous les élèves de la classe. » Ceux-ci se réjouissent d'avoir mené à bien un projet dont le résultat sera public, puisque des lectures à voix haute doivent être effectuées dans d'autres classes que la leur. Certains continuent d'affirmer que les ouvrages de fiction ne les enthousiasment pas, mais d'autres ont décidé de modifier leurs habitudes. « Ça m'a donné envie de lire des romans et plus seulement des bandes dessinées, affirme Franckie. D'ailleurs, j'ai déjà commencé les Misérables. »

Selon M^{me} Marie-Thérèse Pécome, directrice de l'école, les récits créés par les enfants leur ont permis d'aborder la langue française sous un angle moins rébarbatif que celui de la grammaire. L'expérience leur a aussi montré que l'imaginaire n'est pas exclusivement lié à l'image qui constitue leur nourriture quotidienne. « Il a été très difficile de les faire sortir des schémas véhiculés par les dessins animés diffusés à la télévision ou par les innombrables bandes dessinées qu'ils feuilletent », explique M^{me} Pécome. En réconciliant les enfants avec l'écrit, les responsables de l'expérience espèrent leur donner une certaine autonomie culturelle, ne fût-ce que pour leur permettre de rendre Ulysse à Homère et de ne pas l'assimiler au seul héros robotisé d'un dessin animé japonais.

Toutefois, le parcours comporte des obstacles, et les enseignants ne l'ignorent pas. « Beaucoup d'enfants n'ont pas de livres chez eux, remarque une maîtresse, et je connais même des parents qui leur interdisent d'en apporter de la bibliothèque, de peur qu'ils ne les perdent ou les salissent. » Pour offrir à tous une possibilité d'accès aux livres, les responsables de l'école Joliot-Curie ont donc aménagé, avec l'aide de certains parents, une bibliothèque accueillante et chaleureuse. En outre, l'accent est mis sur l'expression écrite par le biais d'ateliers de lecture et de poésie, qui doivent permettre aux enfants de découvrir qu'un livre n'est pas un objet inutile, ennuyeux ou tout simplement encombrant, mais le pivot de leur culture personnelle.

RAPHAËLE RÉROLLE.

Voyage en Illettrerie

Avec la France illettrée, Jean-Pierre Vélis, nous fait découvrir la face cachée de notre société duale.

« Un trac invendable »

Un Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI) a même été mis en place par le gouvernement de M. Pierre Mauroy. Mais Jean-Pierre Vélis montre que l'enthousiasme des débuts a fait long feu. La volonté de la gauche n'a débouché que sur un « vaste bricolage » faite d'une politique d'ensemble et de moyens financiers, et la droite a, depuis mars 1986, rayé la lutte contre l'illettrisme dans le magma du « traitement social du chômage ».

A l'image de cette réalité décausée de la lutte contre l'illettrisme, ce livre est un kaléidoscope. Il nous fait partager les espoirs et les déceptions de ces

centaines de formateurs, bénévoles ou non, qui, au sein d'associations locales, effectuent modestement un travail de fourmi : soutien social et scolaire, invention de méthodes d'apprentissage de la lecture adaptées à des adultes souvent en révolte contre l'école, formation de formateurs sur le tas, le tout sans grande coordination ni grands moyens financiers. Le témoignage d'un formateur bénévole, qui émaille le récit de Jean-Pierre Vélis, est particulièrement lourd de tous les obstacles que peuvent rencontrer les militants les plus dévoués de l'alphabétisation. Les solutions seront financières, pédagogiques, mais elles passeront aussi par un changement de mentalité : l'illettrisme n'est pas une maladie humaine et sa disparition suppose une mobilisation générale bien au-delà des bonnes volontés individuelles, qui, pour l'instant, ne sont même pas écoutées.

Ce livre rompt le silence. Le plaidoyer est convaincant, sans doute le plus complet et le mieux documenté qui a été rédigé à ce jour, et il situe bien les difficultés. Mûrés dans leur solitude, les illettrés ne revendiquent rien. Ils ne manifestent ni ne voient. Et à l'heure des bilans électoraux, ils ne font pas bien dans le tableau. Comme j'avais avoué Coluche, expert des Restos du cœur, « ce trac [la lutte contre l'illettrisme] c'est super, mais c'est invendable ».

PHILIPPE BERNARD.
* La France Illettrée, de Jean-Pierre Vélis. Collection « L'épreuve des faits », aux Éditions du Seuil, 272 pages, 110 F.

Au Salon

Le huitième Salon du livre, à Paris, qui se termine, mercredi 20 avril, a multiplié les initiatives et les réflexions sur les rapports entre l'enfant et l'écrit.

Pour la première fois, le ministère de l'éducation nationale y a participé pour présenter aux visiteurs les actions conduites en faveur de la lecture et de l'écriture dans les écoles, les collèges et les lycées. Les responsables du stand ministériel devaient aussi fournir des informations sur les métiers du livre et sur l'organisation d'espaces documentaires dans les établissements. Divers débats et conférences ont été organisés, sur les liens entre écriture et télévision, les classes de poésie et de création et l'incitation à la lecture. Des amitiés

étaient prévues, mercredi 20 avril : comparaison entre la conception d'un album et d'un spectacle audio-visuel ; présentation de projets d'action éducative centrés sur la lecture ; étude des rapports entre un livre et un spectacle. Et M. René Monory devrait remettre des prix aux lauréats du concours « mieux lire pour mieux écrire » organisé par le ministère pour les élèves des écoles primaires.

Enfin, la revue Autrement a consacré son numéro de mars à « L'enfant lecteur », tandis que cinq maisons d'édition (Belin, Hachette, Hâber, Magnard et Nathan) se sont regroupées pour produire un album intitulé Un livre, des hommes, consacré à la genèse d'un livre, depuis l'écriture jusqu'à la diffusion.

L'ANNÉE AMÉRICAINE le choc USA. Une expérience tonique d'une année scolaire pour les 16/18 ans. Quelques étoiles de plus dans un CV.

SÉJOUR LANGUES le contact terrain. La langue sur place en Angleterre, USA, Allemagne, Espagne pour les élèves du secondaire dans une formule active.

L'ANGLAIS DE COMPÉTITION la formule 1. Séjours linguistiques suractivés pour étudiants licence, prépa, Grd Ecoles et personnel d'entreprise. Une mise en condition décisive.

BEC
SÉJOURS LINGUISTIQUES
5, rue Richemont 75008 PARIS
Tél. : (1) 42 60 35 57

Je désire recevoir votre documentation sur :
 Un an aux USA
 Séjours linguistiques pour élèves
 Séjours linguistiques pour universitaires
 Séjours linguistiques pour adultes

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____

CHALLENGE DISCOVERY AND EDUCATIONAL ADVENTURE HOLIDAYS

Organisation basée en Angleterre, animée par une équipe franco-américano-britannique, assure auprès des jeunes qui lui sont confiés une présence constante sur le terrain et un service unique vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Séjours en Angleterre pour jeunes de 9 à 17 ans

Juin-juillet-août, de deux à quatre semaines, les jeunes sont accueillis soit dans le cadre de familles hôtes « CHALLENGE » qui participent activement pour garantir une parfaite intégration et une totale participation de tous les jeunes, soit dans le cadre des « SUMMER CAMPS » où les jeunes améliorent leur anglais en le pratiquant en permanence avec des amis anglais et sous la responsabilité d'un adulte pour cinq participants (sports, musique, équitation, tennis, golf, BMX, informatique, judo, danse complètent très heureusement ces séjours).

Il est important de noter que le transport aller-retour France-Angleterre est assuré par avion.

Séjours aux USA pour jeunes de 14 ans à 19 ans

Juillet et août, séjours de quatre semaines. Les jeunes ont pour objectif de s'intégrer au sein d'une famille américaine. Un responsable français présent pendant tout le séjour participe à toutes les activités dont les principales sont : conférences, expositions, visites, excursions, activités sportives. Séjours organisés à BOSTON, WASHINGTON, D.C., FLORIDE, SAN FRANCISCO, LOS ANGELES.

Brochure sur demande : CHALLENGE 34/36 South Street - LANCING West Sussex - ANGLETERRE
 NUMÉRO VERT APPEL GRATUIT : 19-05-90-83-78.

Un « Que choisir ? » pour les manuels

Des dizaines de titres nouveaux apparaissent chaque année sur le vaste marché qui est l'édition scolaire (600 000 enseignants, 12 millions d'élèves). Pour aider les enseignants à séparer le bon grain de l'ivraie, une équipe de spécialistes, conduite par M^{me} Hélène Huré, professeur de linguistique à l'université Paris-VII, analyse les nouvelles parutions et publie chaque trimestre une sorte de « Que choisir ? » des manuels scolaires, qui s'intéresse aussi aux matériels et logiciels informatiques. Un outil de choix qui se veut indépendant aussi bien des éditeurs que du ministère de l'éducation nationale.

* Bulletin d'information sur les manuels scolaires, édité par la Société pour l'Information sur les manuels scolaires et les moyens d'enseignement, B.P. 316, 75229 Paris Cedex 05.

Horizon 1992 LANGUES ÉTRANGÈRES

DES DIPLOMES POUR L'EUROPE

- Chambres de Commerce Étrangères
- Université de Cambridge
- Certificats européens de langues
- BTS à orientation Langues

Examens, centres, programmes de préparation (même pour débuts), tout est dans la documentation complète (et gratuite) de

LANGUES & AFFAIRES
 Centre 4726
 35 rue Cellanue
 93300 Paris La Vallée
 Tél. : (1) 42 70 9 92

Le Monde sur minitel

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS
 au Monde et à ses publications
 3615 TAPÉZ LEMONDE puis AB0

Le Monde sur minitel

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS
 au Monde et à ses publications
 3615 TAPÉZ LEMONDE puis AB0

Pour les managers européens de 1992 face à la mondialisation des affaires

4 ANS DE FORMATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE
 PARIS - GENÈVE - LONDRES - MADRID - STUTTGART - NEW YORK - PEKIN - TAIPEI - SYDNEY

2^e CYCLE : PEMI - Projet Européen de Management International
 Licence Européenne des Affaires

3^e CYCLE : MBA Européen

CONCOURS D'ENTRÉE EUROPÉEN

ADMISSION 1^{er} CYCLE :
 1^{er} Année : BAC + 1 ou classe préparatoire
 ou diplôme étranger équivalent.
 2^e Année : 1 année (cycle de commerce français ou européenne, 1 année DUT.
 ADMISSION 2^e CYCLE : 3^e Année : Titulaires du B.T.S., DEUG, DUT ou diplôme étranger équivalent.
 Prix d'admission : 100 F (hors 4 F)
 Démarches et formalités d'admission sur demande

IEMI
 INSTITUT EUROPÉEN DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE À REMPLIR ET À RETOURNER

NOM _____ PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 NIVEAU D'ÉTUDES _____
 DATE _____

71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.66.66.82

SOMMAIRE

L'Asie a bénéficié en 1987 de l'expansion des « quatre dragons » et de celle de la Chine, indique la Banque asiatique de développement (BAD) dans son rapport annuel. Les disparités de croissance restent très grandes dans cette zone (lire ci-dessous).
Les paysans ouest-allemands sont mécontents de la politique de rigueur imposée par les ministres de l'agriculture européens (lire page 25).
Selon la Banque de France, la conjoncture industrielle a été très soutenue en mars, et cette tendance favorable devrait se poursuivre dans les mois qui viennent (lire ci-dessous).
Les comptes courants des fonctionnaires de l'administration des postes et télécommunications pourraient être rémunérés comme des livrets de caisse d'épargne (lire ci-contre).

Grâce au développement des « quatre dragons » et de la Chine

L'Asie vedette de la croissance

Brillant, le tableau économique de l'Asie, broché par la Banque asiatique de développement (BAD) dans son dernier rapport annuel, recouvre des réalités très diverses mais apporte une double et spectaculaire confirmation. En matière

d'expansion, l'Asie a pris une sérieuse longueur d'avance sur les autres régions du tiers-monde. Quant à l'évolution des « quatre dragons », elle renforce les arguments des nations industrielles, qui se demandent s'il faut encore considérer la Corée

du Sud, Taïwan, Singapour ou Hongkong comme des pays en développement et exiger d'eux une plus grande participation à l'effort mondial de correction des déséquilibres, notamment commer-

Ces chiffres suffisent à mesurer le décalage existant entre l'Asie et l'Amérique latine ou l'Afrique : la croissance, 6,8% contre 3,1% pour l'ensemble du tiers-monde; l'inflation, limitée à 6,4% contre une moyenne globale de 29%. L'excédent, de 19,6 milliards de dollars, de la balance des paiements courants, à comparer avec un déficit général de 19,6 milliards.

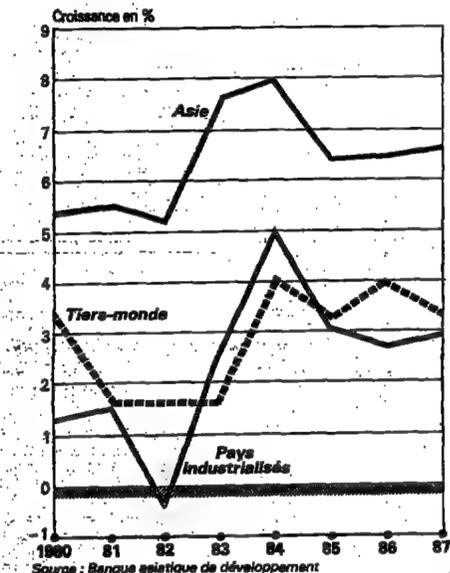
Il n'est pas jusqu'au problème lentement de la dette qui paraît moins explosif dans les pays asiatiques et de l'Indonésie. La Corée du Sud a pu à nouveau réduire son endettement, et la Malaisie a réussi à effectuer pour 1 milliard de dollars de remboursements anticipés. Cette situation explique qu'en moyenne l'Asie consacre 12% de ses recettes à l'exportation au service de sa dette, moitié moins que l'ensemble du tiers-monde. Et loin de connaître l'assèchement des capitaux qui paralyse les pays latino-américains et africains, les pays asiatiques ont vu leurs financements internationaux affiner.

Des résultats contrastés

Les auteurs du rapport attribuent ces succès à une volonté de diversifier les exportations, à des politiques budgétaires généralement assez restrictives, à un effort de privatisation. Mais au sein même de ce vaste ensemble qu'est l'Asie, les problèmes demeurent nombreux. Les « quatre dragons » méritent de toute évidence une analyse particulière. De 11,4% en moyenne en 1987, leur croissance est aussi impressionnante que leurs excédents commerciaux, passés de 6,77 milliards de dollars en 1985 à 21,43 milliards deux ans plus tard. Rongée du succès, à leur égard, sous la pression des Etats-Unis, ouvrir quelque peu leurs frontières et réévaluer parfois leur monnaie, volontairement sous-évaluée. Le dollar taïwanais s'est

ainsi apprécié de 20% vis-à-vis du dollar américain l'an dernier, celui de Singapour et le won coréen de 9%. Seul Hongkong persiste et suit soigneusement l'évolution du billet vert. Mais s'il est excellent pour 1988 des résultats aussi brillants que l'an dernier, compte tenu des exigences des pays industrialisés, les experts de la BAD promettent encore une belle expansion aux « quatre ».

La situation est déjà moins exceptionnelle pour les pays du Sud-Est asiatique (1). L'amélioration moyenne de leur produit intérieur brut, 4,6% en 1987, recouvre de belles réussites, comme la croissance thaïlandaise, de 6,6%, et une lente remontée des pays exportateurs de pétrole, comme l'Indonésie (3,5%) ou la Malaisie (4,7%). Le coût de ce redressement est malgré tout illustré par la poussée



Source : Banque asiatique de développement

REPÈRES

Automobiles d'occasion

Le marché progresse plus vite que celui du neuf en France

Selon la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (CSNCR), le marché de la voiture d'occasion est encore plus dynamique en France que celui du neuf. En 1987, les ventes de voitures d'occasion ont atteint 4,37 millions d'unités, soit 2,07 fois plus que les ventes de voitures neuves (2,1 millions d'unités). Sur les deux premiers mois de 1988, la tendance s'est encore renforcée : la progression de l'occasion atteint 13,7% (avec 637 281 immatriculations) sur la période correspondante de 1987, contre 10,2% pour le neuf.

Le marché de l'occasion est en plein réveil depuis 1987, avec une hausse de 6,1% sur l'année précédente ; 1988 avait souffert de l'entrée en vigueur du contrôle technique en enregistrant une chute de 14,2%.

Aéronautique Airbus et Boeing en Europe de l'Est

Le CECOM, organisme regroupant seize pays occidentaux et chargé d'autoriser les exportations de technologies stratégiques vers le bloc communiste, aurait décidé de permettre la vente d'avions civils en Allemagne de l'Est, en Pologne et en Roumanie. Le Financial Times, qui publie cette information, précise que ce feu vert concerne les constructeurs Airbus et Boeing et qu'il sera assorti de conditions strictes. Notamment l'entretien des réacteurs et des systèmes informatiques des appareils devra être effectué par des organismes habilités. Airbus pourrait

vendre deux Airbus A310 à un consortium de banques occidentales, qui les louera à Interflug, la compagnie est-allemande. L'entretien serait assuré par la compagnie ouest-allemande Lufthansa.

Construction

Progression de 1,9% des mises en chantier aux Etats-Unis

Les mises en chantier de logements neufs ont augmenté de 1,9% en mars aux Etats-Unis. Une progression nettement moins forte, que les 9,6% de février, annonce le département du commerce. Cette reprise sur deux mois consécutifs laisse malgré tout le nombre des mises en chantier à un niveau inférieur de 10% à celui de mars 1987. En fait, les analystes attribuent le creux de l'activité de la fin de 1987 et de janvier 1988, aux craintes suscitées par le krach boursier d'octobre et tablent sur une croissance, modérée mais réelle, de la construction cette année. Le nombre des permis de construire, un bon indicateur de tendance, a augmenté de 2,1% en mars pour atteindre 1,45 million d'unités.

Publicité pour 'ENTREPRENDRE en 93'. Texte : Vous êtes dynamique, vous êtes performant, vous êtes innovant... 124, rue Carnot, 93000 Bobigny - Tél. 49-56-64-63

Publicité pour 'STAGE POUR LES PME-PMI à l'adresse des cadres non-informaticiens qui souhaitent MAITRISER LE CHOIX ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA MICRO-INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE'. Université Pierre et Marie Curie

BILLET

Des CCP rémunérés

Les P et T vont être rémunérés, au taux de 4,5%. Les comptes courants de leurs 460 000 agents à partir du 1er avril, révèle le Canard enchaîné du 20 avril. L'hebdomadaire précise que cette décision a été prise « en secret » vis-à-vis du ministère des finances, qui, après l'avoir découverte, a tout fait pour l'empêcher.

Cette rémunération est issue d'une longue bataille entre le poste, qui gère les comptes chèques postaux (CCP), et le Trésor, organisme de tutelle de toutes les activités bancaires du pays. La poste, pour faire vivre ses 17 200 bureaux et agences postales, dont beaucoup, installés dans les villages, sont déficitaires, entend devenir une banque comme les autres. C'est le seul moyen, explique-t-elle, de maintenir une densité de bureaux en zone rurale où le trafic postal ne suffit pas, ou plus, à rentabiliser.

Les banques y voient la concurrence « inégale » d'une administration non soumise aux mêmes impératifs. Elles ont réussi, jusqu'ici, à obtenir l'appui inconditionnel du Trésor pour bloquer les initiatives des P et T.

En 1985, le ministre, M. Louis Mavandieu, avait-il mis au point un dispositif (avec la Sofinco) pour que les bureaux de poste puissent prêter de l'argent. Non, avait répondu M. Sédigoy, alors aux finances. Des prêts à nos seuls agents ? avait espéré M. Mavandieu. Même pas, répliqua le Trésor.

M. Gérard Longuet reprit le dossier. Les CCP perdant chaque année un point de part du marché des comptes bancaires (30% en 1970, 16% aujourd'hui), et le statu quo n'est plus admissible, plaide-t-il. Mais le Trésor bloqua à nouveau. Les inspecteurs des finances « veulent clairement le mort des services financiers des P et T », concluent les postiers. Or, en

« ils nous pompent indûment notre argent ». En effet, les dépôts des CCP sont placés auprès du Trésor, qui ne les rémunère qu'à 3% depuis 1987 et presque zéro avant cette date.

D'où l'idée, préparée effectivement « en secret ». Les soldes positifs des CCP des 460 000 agents seront versés par informatique à leur compte d'épargne. La Caisse nationale d'épargne, dite l'Oiseau bleu (CNE), ne place pas ses dépôts au Trésor, mais... à la Caisse des dépôts, qui les rémunère, elle, à 9%. Cet intérêt sera partagé entre les agents et le poste moitié-moitié. Les 4,5% reçus par les agents seront toutefois impossibles ; il eût fallu sinon obtenir l'aval... des finances.

La moitié des agents ayant domicilié leur paie aux CCP, la somme globale qui échapperait aux services de M. Balladur serait de 4 milliards de francs selon le Canard enchaîné. Une estimation grossière à la limite, confirme les P et T, qui tiennent compte d'une probable augmentation des domiciliations aux CCP.

Une manche enfin gagnée, les P et T n'en sont pas mécontents. « 3%, c'était trop peu, ils n'avaient qu'à nous rémunérer normalement. En outre, les banques accordent les mêmes avantages à leurs salariés. Nous le refusons, c'était trop gros. C'est l'arroseur arrosé », réste, bien entendu, que cette victoire est un point dans la mare du conflit sur les chèques payants, que les clients n'acceptent qu'en échange d'une rémunération de leur compte. Face aux banques, en partie privatisées par M. Balladur, le libéral Gérard Longuet vient d'apporter une preuve que l'Etat-P et T peut faire mieux pour les consommateurs.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de sa victoire. E.L.B.

CONJONCTURE

L'activité industrielle va rester élevée au moins jusqu'à l'été estiment les chefs d'entreprise

« La tendance favorable observée depuis plusieurs mois persiste, et la conjoncture industrielle a été très soutenue en mars », écrit la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture.

« La production s'est accrue dans les cinq grands secteurs du fait du maintien d'un courant actif de livraisons et du bon niveau des carnets de commandes. Les stocks de produits finis se sont réduits au point d'être à présent jugés insuffisants à la normale. Dans un nombre croissant de branches, les capacités de production sont de plus en plus sollicitées et leur taux d'utilisation s'approche du maximum. La demande, légèrement plus ferme sur le marché intérieur qu'à l'exportation, a continué de progresser.

« Les échanges interindustriels se sont multipliés et le développement des ordres de négoce de gros a été assez sensible. La bonne tenue de la demande intérieure, perceptible dans la plupart des industries, à l'exception de celles de l'habillement et du cuir, a parfois entraîné des tensions sur les délais de livraisons.

« Les commandes étrangères ont augmenté en dépit de la vivacité de la concurrence, bénéficiant de la conjoncture soutenue de certains pays industrialisés, principalement européens, et des efforts de compétitivité réalisés par les entreprises.

ENSPTT

LE MANAGEMENT DES SYSTEMES DE COMMUNICATION

Jeunes diplômés des grandes écoles de gestion

vous visez un secteur d'avenir : LA COMMUNICATION

DANS LE SECTEUR PUBLIC

Devenez administrateur des P et T, à la Poste et à France Télécom L'ENSPTT qui forme les cadres dirigeants des P et T vous offre des carrières de décideurs, mobiles, variées, au sein d'un univers de technologies de pointe.

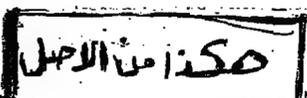
Recrutement sur concours (écrit 1°, 2, 3 juin 1988). Rémunération dès l'entrée en formation (septembre 1988). Clôture des inscriptions : 27 avril 1988. Informations, dossiers sur demande : Tél. 05.03.85.24 (numéro vert)

DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Devenez des managers dans l'industrie de la communication, des gestionnaires des systèmes d'information et de communication dans les grandes entreprises. Devenez des spécialistes des systèmes complexes que recherchent les entreprises dont la taille, la structure, la décentralisation exigent des compétences nouvelles.

Pré-sélection sur dossier (jusqu'à fin mai). Admission sur épreuves et entretiens oraux (27, 28, 29 juin 1988). Informations, dossiers sur demande : Service Communication ENSPTT. Tél. (1) 45.81.76.66 - (1) 45.81.72.27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES P ET T 46, rue Barrault - 75634 PARIS CEDEX 13 - TEL. (1) 45.81.73.10



صكنا من الالعمل

Économie

BANQUES

Pour contrer l'initiative d'une société privée Une association se met sur les rangs pour la lutte contre les chèques volés

La prévention des vols de chèques implique la création d'un fichier national de ces chèques, consultable facilement (c'est-à-dire par minute) par les commerçants qui sont les principales victimes d'un préjudice estimé à environ 1,5 milliard de francs chaque année. Si tout le monde s'accorde à peu près sur cet objectif, les méthodes pour y parvenir font l'objet d'une polémique féroce.

Le gouvernement soutient le projet Mantis, du nom d'une société privée, qui prévoit d'exploiter un fichier informatique alimenté par la police ou la gendarmerie et restant propriété de la Banque de France (le Monde du 15 mars). De son côté, l'association Protection contre les chèques volés (PCV), qui réunit banques et commerçants alsaciens, souhaite étendre à toute la France son système, opérationnel depuis 1986 à Strasbourg, qui a permis une baisse de 55 % de l'utilisation des chèques volés.

Constatant à la fois les méthodes, les prévisions et le manque d'expériences de Mantis, PCV demande que l'établissement d'un fichier national fasse l'objet d'un appel d'offre, lui-même se portant candidat. Actuellement, PCV fonctionne en Alsace, Lorraine, Franche-Comté, autour de Bordeaux et de Nîmes. L'association souhaite consti-

ner à fédérer les initiatives régionales pour couvrir tout le territoire. PCV enregistre localement auprès des banques les numéros des chèques volés en établissant la liste, que seuls les commerçants adhérents peuvent ensuite consulter par minute.

Plus que techniques, les différences entre Mantis et PCV touchent à la philosophie générale et aux moyens mis en œuvre. Là où Mantis prévoit d'investir 200 millions de francs dans un nouveau serveur pour traiter la majorité des chèques remis au commerce, PCV affirme que ses matériels existants suffisent amplement à une extension nationale, et met en avant la sécurité (accès réservé) et la précision plus grande de ses informations, recueillies numéro par numéro auprès des banques.

Ce sont probablement ces dernières qui détiennent la clé du problème. Sollicitée pour le projet Mantis, l'Association française des banques joue l'attente en posant deux conditions : la rémunération des banques pour leurs prestations et... une expertise financière poussée du projet. Une expertise qui ne peut évidemment aboutir avant l'élection présidentielle, comme l'espèrent sans doute certains.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

SOCIAL

Débrayages chez Michelin Aucune négociation salariale n'a eu lieu dans l'entreprise depuis vingt ans

CLERMOND-FERRAND
de notre correspondant

Mardi 19 avril, 2 000 des 18 000 salariés des usines clermontoises de la manufacture de pneumatiques Michelin ont observé des arrêts de travail. Des revendications d'ordre salarial sont à l'origine de ces débrayages.

Les syndicats CGT-CFDT et Force ouvrière qui, depuis le 13 avril, parviennent à mobiliser de plus en plus massivement, mettent l'accent sur le fait que les salaires dans l'entreprise, n'ont jamais été réellement négociés depuis 1968. L'augmentation de 20 centimes par heure, octroyée « unilatéralement » à compter du 1^{er} avril, a heurté le personnel. Les trois syndicats demandent l'ouverture immédiate de négociations permettant d'actualiser un pouvoir d'achat dont la perte est estimée à 3 F de l'heure depuis 1982. Ils ont appelé à une série de débrayages et de rassemblements pour le mercredi 20 avril dans les usines de Clermont-Ferrand où les conflits, bien que peu fréquents, sont, lorsqu'ils surviennent, souvent durs et parfois spectaculaires.

Le dernier grand conflit chez Michelin remonte à 1977 et avait été particulièrement vif. En fin d'année, les ouvriers avaient alors fait la grève contre une modification des horaires de travail qui entraînait la poursuite de la production dans la matinée du samedi. Le mouvement s'était soldé par un échec.

Ensuite, Michelin avait commencé à connaître des difficultés. Celles-ci se sont d'abord traduites par des journées de chômage partiel en 1981 et 1982. Puis la firme de Clermont-Ferrand avait dû supprimer environ huit mille emplois jusqu'en 1987, essentiellement par le biais de préretraites FNE et le non-remplacement de départs volontaires. Le mouvement qui paraît aujourd'hui se dessiner serait donc la première réaction du personnel après le retour à la bonne santé du numéro deux mondial de l'industrie pneumatique. La capacité nouvelle de Michelin a été mise en évidence le mois dernier par son intention de s'associer au groupe Pirelli pour reprendre l'américain Firestone. Malgré l'échec de la tentative, cette information aurait joué le rôle de révélateur pour une partie du personnel.

JEAN-PIERRE ROUGER.

Manifestation des salariés de la SNECMA à Paris

Tambours, pétards, drapeaux et microphones : quelque deux mille salariés de la SNECMA, dont plusieurs établissements, ont de Genevevillers, de Villavieille et de Corbeil sont en grève depuis le mi-mars, ont manifesté, mardi 19 avril en fin de matinée, dans Paris pour réclamer une augmentation de salaire de 1 500 F par mois.

Venant en majorité des trois établissements en grève et de quelques filiales (à Sochaux, Hispano-Suiza), les manifestants ont défilé de la place de la République à Saint-Augustin. Un triple cortège : de la CGT, renforcé de quelques militants parisiens, de la coordination des grévistes inter-SNECMA, et de la CFDT. Mais des mots d'ordre pesés à l'avance, unis sur le même thème de la revendication de 1 500 F par mois : « De l'argent pour les salariés, pas pour les banquiers ».

Après la manifestation, les grévistes se sont rassemblés devant le siège de la société, boulevard Victor, dans le quinzième arrondissement, et ont participé à un « pique-nique de lutte ». Présents dans l'après-midi, une séance de négociations entre la direction et les organisations syndicales, sous la houlette du médiateur, M. Jean-Pierre Mignot, a finalement été reportée au 20 avril pour des « raisons techniques ». Soucieux d'étendre et de populariser leur conflit, les grévistes de la SNECMA devraient se réunir, mercredi 20 avril, à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Projet d'offre de Thorn EMI concernant Holophone

Thorn EMI plaie à annoncer aujourd'hui son intention d'acquiescer le Groupe français Holophone, ainsi que la majorité d'environ 15 % détenus par le public dans sa filiale, Europhone.

Les principaux actionnaires d'Holophone ont été consultés et conviés favorablement à l'offre proposée. Les demandes nécessaires seront présentées à la direction du Trésor et aux autorités boursières.

Europhone, fabricant d'appareils d'éclairage, occupe la seconde place sur le marché français ; Holophone est un producteur réputé d'articles en verre pressé pour l'industrie automobile. Le chiffre d'affaires global de ces sociétés a été, pour 1987, de 710 millions de francs.

Commentant cette offre, le Directeur général de Thorn EMI - Colin Southgate - souligne : « Notre projet d'offre pour Holophone s'inscrit dans le cadre de notre perspective stratégique de développement international et de renforcement de cette activité axiale de notre Groupe qu'est l'éclairage. Avec sa gamme complémentaire et attractive de produits d'éclairage, Europhone améliore, de façon substantielle, la position acquise par Thorn Lighting en Europe et consoliderait notre démarche dans la perspective du marché unique en 1992 ».

M. Almyer de Saint-Max, président-directeur général d'Holophone, a indiqué, pour sa part : « Une affiliation avec Thorn EMI renforcerait nos lignes de produits et apporterait à notre clientèle la gamme la plus complète possible de produits d'éclairage ».

Thorn EMI est le fabricant mondial le plus important d'appareils d'éclairage en dehors des États-Unis et du Japon.

Thorn Lighting, qui est déjà présente sur le marché français par l'intermédiaire de Thorn EMI éclairage, possède également des filiales dans quatre autres pays ; Holophone a des filiales en Europe, en Arabie saoudite et en Australie.

L'opération sera soumise à l'approbation de toutes les autorités françaises concernées.

Thorn EMI plaie est une société britannique, dont les actions sont cotées, en particulier à la Bourse de Paris.

PÊCHE

« Les revendications françaises sur les quotas sont absurdes », déclare le premier ministre de Terre-Neuve

A la veille de la réunion sur la pêche prévue le 21 avril à Paris entre les négociateurs français et canadiens, le premier ministre de la province de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, a déclaré, le 19 avril, que les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon souffraient des atteintes « totalement absurdes » en demandant des quotas de poisson dans les eaux canadiennes. « La position de Terre-Neuve concède complètement avec celle du gouvernement fédéral d'Ottawa, selon lequel le refus continu de la France de régler le problème frontalier est à l'origine des incertitudes croissantes planant sur les Saint-Pierre », a-t-il précisé.

Dans le secteur du litige frontalier dénommé « 3 PS » au large de Saint-Pierre, où la France estime avoir droit à une zone économique exclusive, Paris a fixé les quotas annuels à 26 000 tonnes de poisson, dont une partie pour les chalutiers canadiens. Pour ce qui est des captures dans les eaux canadiennes proprement dites, la France revendique au total moins de 25 000 tonnes.

Notons enfin qu'un autre litige, toujours sur la pêche, oppose le Canada et la CEE. L'accord entre les deux parties a expiré en 1987.

REGIONS

Le plan d'occupation des sols de Strasbourg est annulé

STRASBOURG
de notre correspondant

Strasbourg n'a plus de plan d'occupation des sols. Le tribunal administratif de la ville a annulé, le 12 avril dernier, la délibération du conseil de la communauté urbaine de Strasbourg approuvant ce document élaboré pendant douze ans.

Le juge tranche ainsi un conflit entre le droit local et le droit général. Strasbourg, depuis la loi locale du 7 novembre 1910, dispose d'un « règlement municipal des constructions » édicté par le maire. Il donne des règles précises et même un zonage. Approuvé le 26 juin 1987, le plan d'occupation des sols établi par la communauté urbaine renvoie pour une large part au règlement de droit local.

C'est ce renvoi qui a provoqué l'annulation de la délibération. Le POS lui-même « ne contient pas les règles concernant le droit d'implanter les constructions », estime le jugement. De nombreux requérants s'indignent aussi de la facilité avec laquelle le maire, seul, aurait pu alors modifier les règles d'urbanisme, et même y déroger.

La ville va maintenant faire appel devant le Conseil d'État en demandant un sursis à l'exécution. Mais elle peut aussi refaire sa copie et établir au plus vite un POS acceptable. Pour l'instant, selon l'Institut du droit local d'Alsace-Moselle, aucun permis de construire ne peut être délivré sans au moins le contre-seing du préfet.

J. F.

EN BREF

● **Méridienne : conflit social à Fort-de-France.** - Les personnels ouvriers civils de la défense, de l'aviation civile et de la météorologie de Méridienne ont grévés depuis le 11 avril, ont bloqué à deux reprises la circulation dans Fort-de-France les 18 et 19 avril. Des heurts ont eu lieu, mardi, avec les forces de l'ordre qui avaient occupé en partie la Maison des syndicats. Les syndicats demandent le départ du préfet, M. Jean Jouandret, accusé de favoriser « l'escalade de la violence » et de pratiquer « une répression systématique ».

Les cadres et techniciens de la météo et de la circulation aérienne, contributeurs du ciel compris, ont lancé, par solidarité avec les ouvriers, un préavis de grève pour le 27 avril, date prévue pour la visite de M. François Mitterrand. Les ouvriers - environ cinq cents personnes - revendiquent l'octroi de l'indemnité de vie chère » égale à 40 % du traitement, acquise par la fonction publique dans les DOM depuis 1986. - (Corresp.)

● **Ports : Le Havre et Dunkerque les mieux servis.** - Le gouvernement vient de rendre publique la répartition de la dotation de 1,4 milliard de francs pour les six grands ports autonomes. Prélevée sur les recettes de privatisation et destinée à désendetter les établissements portuaires, cette dotation se répartit ainsi : Marseille, 278 millions, Dunkerque, 288, Nantes-Saint-Nazaire, 122, Bordeaux, 137, Rouen, 97. Le Havre, qui a engagé un très important investissement pour accueillir les grands navires porte-conteneurs, se taille la part du lion avec 435 millions. Mais ces dotations ne seront affectées concrètement aux ports qu'en fin d'année.

● **La production industrielle a baissé en février.** - L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1980 s'est établi à 105 en février après correction des variations saisonnières contre 106 en décembre et janvier. Cette baisse de 1 % ne semble pas significative de la tendance actuelle, qui est à la hausse. Elle s'explique essentiellement par la baisse de production d'énergie et par la très mauvaise prise en compte dans l'indice mensuel des industries produisant des biens d'équipement ainsi que des industries de pointe comme l'espace. Sur un an février 1988 comparé à février 1987, la progression est de 1,9 %. Elle est de 4 % hors énergie.

● **Stabilité de la consommation d'énergie française en 1987.** - La consommation française d'énergie est restée stable l'an dernier à 182,5 millions de tonnes équivalent-pétrole (+ 0,2 %), alors que la production industrielle brute a progressé de 2,2 %, a annoncé le 18 avril M. Jacques Bouvet, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME). Les économies d'énergie ont donc représenté 3,2 millions de Tep, dont 2,7 millions ont résulté d'investissements directs d'économie d'énergie, et 0,5 million de Tep ont été gagnés grâce à l'évolution des comportements et à une meilleure gestion de l'énergie. Malgré la baisse des prix, les consommateurs sont encore motivés, a noté M. Bouvet, soulignant que pour les ménages l'énergie constitue un poste plus important que l'habillement ou l'impôt sur le revenu, représentant au total une dépense de 268 milliards de francs contre 218 milliards pour l'habillement.



CRÉDIT AGRICOLE D'ÎLE-DE-FRANCE

Un bénéfice en hausse de 38,7%

L'Assemblée Générale de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual de Paris et d'Ile de France, réunie le 18 avril 1988 sous la présidence de Monsieur Robert Delalande, a approuvé les comptes de l'exercice 1987 qui se soldent par un résultat net de 163 millions de francs, en progression de 38,7 % par rapport au résultat réajusté de 1986.

Monsieur Lucien Douroux, Directeur Général, a souligné les résultats très satisfaisants de l'année écoulée tant sur le plan commercial que financier. Les réalisations de prêts ont plus que doublé par rapport à 1986, pour atteindre 7,2 milliards de francs. Ainsi, les prêts à la consommation et les prêts à l'habitat ont été multipliés par 2, tandis que les prêts aux professionnels et aux entreprises triplèrent. L'encours de crédit atteint 21,8 milliards, en augmentation de 28 % tandis que l'encours total de collecte (épargne, Sicav, etc.) se monte à 53,5 milliards de francs, en progression de plus de 19 %.

Le produit net bancaire s'élève à 1,577 milliard de francs (+ 14,4 %). Le total de bilan, en hausse de 29,3 %, s'établit à 39,266 milliards de francs, alors même que l'épargne collectée figure pour partie au bilan de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale a décidé d'affecter au paiement de l'intérêt aux parts sociales pour 15,5 millions et au dividende à verser aux Coopératives d'investissement pour 4,1 millions. Le solde de 143,3 millions est affecté aux réserves, afin de conforter les fonds propres du Crédit Agricole d'Ile de France qui s'élève à 1,281 milliard de francs, auxquels s'ajoutent 160 millions de titres participatifs.

La rémunération servie aux C.G.C. du Crédit Agricole d'Ile de France pour la période du 1^{er} juillet 1987 au 31 décembre 1987, représente un dividende net de 5 francs par titre, soit 7,50 francs avant fiscalité. Ce dividende sera payé à partir du 15 juin 1988.

La poursuite de son expansion devrait permettre au Crédit Agricole d'Ile de France d'améliorer encore en 1988 ses résultats financiers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE	SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS					
	AL.T.O.	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
Orientation	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	80% minimum actions françaises (CEA & Money)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 31 MARS 1988						
- Nombre d'actions en circulation	8.382.060	3.471.126	1.027.681	1.411.572	5.726.291	3.174.069
- Actif net total (en millions de F)	1.396,20	686,75	365,51	653,24	3.013,46	1.894,85
réparti comme suit :						
a) France :						
- obligations classiques et indexées	98,2 %	59,2 %	32,5 %	35,1 %	56,2 %	38,6 %
- obligations convertibles			2,6 %	0,2 %	1,6 %	0,2 %
- actions			61,5 %	44,2 %	51,5 %	23,7 %
b) Étranger : actions et obligations	0,8 %	37,7 %		15,5 %	6,5 %	44,6 %
c) Disponibilités + SICAV de trésorerie	1,2 %	3,8 %	3,9 %	4,2 %	4,2 %	6,9 %
- Valeur liquidative de l'action (en F)	166,97	197,55	353,67	462,78	526,34	346,93
PERFORMANCES AU 31 MARS 1988						
(dividende net réinvesti lors du détachement)						
Gain total :						
- sur une période de 5 ans (depuis le 31.03.83)	+ 85,7 %	+ 64,7 %	+ 176,2 %	+ 150,8 %	+ 163,1 %	+ 69,9 %
- sur une période de 10 ans (depuis le 31.03.74)	+ 264,95 %	+ 285,94 %	-	+ 481,52 %	+ 535,93 %	+ 306,89 %

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de la BANQUE WORMS
45, Boulevard Haussmann, 75009 PARIS (Tel. 42.66.90.10)
et dans ses diverses agences

S.I. EST

Société d'investissement à capital variable

L'Assemblée générale ordinaire, du 12 avril 1988 a approuvé les comptes de l'exercice 1987, qui se soldent par un montant distributable de 28 133 009,80 F.

Le dividende revenant à chacune des actions composant le capital social a été fixé à 30,60 F assorti d'un crédit d'impôt de 4,58 F.

Ce dividende se décompose comme suit :

- Revenus d'obligations françaises non indexées bénéficiant des avantages fiscaux attachés à ces obligations : 19,15 F + crédit d'impôt 1,48 F, soit 20,63 F dont 2,91 F de primes de remboursement exonérées d'impôt sur le revenu des personnes physiques ;
- Revenus d'obligations françaises indexées : 0,53 F ;
- Autres revenus : 11,12 F + crédit d'impôt 3,17 F, soit 14,29 F dont 3,28 F + 1,64 F de crédit d'impôt provenant d'actions françaises et ouvrant éventuellement droit à abatement.

Le conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée a fixé la date de mise en paiement du dividende au 18 avril 1988 et a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de réinvestir, jusqu'au 18 juillet 1988 inclus, le montant du dividende qui leur est versé en actions de la société sans frais ni commissions.

COMPAGNE LYONNAISE IMMOBILIÈRE INVESTIMENT SIMON

Le conseil d'administration de cette société immobilière d'investissement ont procédé à un dernier examen des comptes et études permettant de déterminer les parts d'échange, et vis de la fin.

Les parts échangées ont été réajustées :

- Neuf actions Compagnie lyonnaise immobilière pour dix actions Investiment Simon.
- Onze actions Compagnie lyonnaise immobilière pour douze actions Simon.

Les titres d'apport établis sur ces bases seront consommés au commissaire aux comptes et à la fin, et soumis à l'approbation des assemblées générales extraordinaires convoquées pour le mois de juin.



Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Économie

CEE

La réunion des ministres européens de l'agriculture

Le gouvernement ouest-allemand craint un mécontentement paysan

LUXEMBOURG (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres européens de l'agriculture filent. Les prix agricoles applicables en 1988-1989 ne seront sans doute pas arrêtés avant le mois de juin. Au cours de la réunion qu'ils ont tenue lundi 18 et mardi 19 avril, à Luxembourg, ils n'ont pas vraiment engagé la négociation.

M. Ignaz Kichle, le ministre allemand qui préside les travaux du conseil, ne semble pas croire possible de prendre des décisions à la session ministérielle des 16 et 17 mai. Il préfère laisser passer les élections régionales du Schleswig-Holstein qui auront lieu le 8 mai avant d'entrer dans le vif du sujet.

Dans ce Land rural du nord de la RFA, où le scrutin de septembre avait été annulé en raison de l'affaire Barschel (le chef de file des

chrétiens-démocrates avait été convaincu d'avoir monté une machination pour salir son adversaire socialiste et s'était ensuite suicidé), la CDU est menacée par la défection des agriculteurs mécontents de la politique de rigueur imposée par Bruxelles. Or, la Commission propose le gel des prix agricoles. Pas inattendu, elle n'en est pas tout à fait sûre. En réalité, la mise en œuvre des « stabilisateurs » se traduira, tout porte à le penser, par une baisse significative des prix des céréales, des oléagineux (colza et tournesol) et des protéagineux. Les agriculteurs allemands sont d'autant moins satisfaits qu'ils doivent supporter cette année, conformément aux engagements pris en 1987, la suppression des derniers montants compensatoires nationaux positifs (MCN) qu'ils appliquent encore dans les échanges, ce qui a entraîné le 1^{er} avril une baisse des prix du lait

et de la viande bovine de 1 %. Cette suppression est définitive puisque le conseil a décidé en 1987 qu'il n'y aurait plus de créations de MCM positifs en cas de nouvelle réévaluation du deutchemerk.

C'est un motif de satisfaction légitime pour le gouvernement si l'on se souvient que ces MCM allemands et néerlandais gênent les agriculteurs français depuis vingt ans. « L'objectif prioritaire du ministre français de l'agriculture est d'obtenir la suppression des MCM négatifs encore appliqués par la France. L'exercice, dont la Commission conteste l'opportunité, permettrait de relever d'environ 3,5 % les prix garantis du lait, des céréales et du sucre et de 1 % ceux de la viande bovine. On comprend que M. Kichle, pensant aux relations de ses paysans, n'aime guère ces manipulations agronomiques qui, compte tenu des relations respectives du deutchemerk et du franc, ont pour résultat de faire bénéficier les Français de relèvements de prix qui sont refusés aux Allemands.

Un autre dossier intéresse vivement M. Guillaume, car il correspond à une demande traditionnelle de la France : la Commission, conformément aux orientations données par le conseil européen, a proposé d'accorder une prime pour favoriser l'incorporation de céréales communautaires dans les aliments de bétail. Actuellement, les éleveurs installés près des ports (aux Pays-Bas, dans le nord de la RFA, mais aussi en Bretagne) sont favorisés par rapport à ceux des régions intérieures de la Communauté parce qu'ils peuvent s'approvisionner facilement de produits de substitution des céréales (PSC) importés à bas prix.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

TRANSPORTS

Pour permettre une médiation

Les navigants d'Air Inter annulent leur grève

Pour la première fois depuis des mois que dure le conflit à Air Inter à propos de l'équipage de l'Airbus A-320, une possibilité de solution est apparue, le 19 avril. « Dans le but de faciliter la mise en place par l'administration de l'aviation civile d'une médiation », les syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et de mécaniciens (SNOMAC) ont annulé leur ordre de grève pour le 20, le 21 et le 22 avril.

Ces syndicats réclament une période d'expérimentation d'un pilotage à trois de l'Airbus A-320 conçu pour être conduit par un pilote et un copilote seulement. La direction refuse de donner suite à cette demande. Le conflit s'est envenimé dans la mesure où un certain nombre de responsables syndicaux ont voulu s'en servir pour tenter d'obtenir le départ de M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter.

Une solution permettant aux deux parties de s'en sortir avec les honneurs pourrait être désormais trouvée autour d'une formule utilisée en 1982 à Air France. En échange de l'installation, dans le cockpit, d'un mécanicien n'ayant aucune tâche de conduite, les syndicats pourraient accepter que ce « troisième homme » disparaisse dans un délai fixé d'avance.

Pour l'instant, la direction n'a pas saisi le perche tendue par les syndicats. Elle se contente de souhaiter « que cette position nouvelle des syndicats permette enfin des négociations sur le problème que pose l'équipage à deux des Airbus A-320, c'est-à-dire l'avenir des officiers-mécaniciens navigants ».

Les Chantiers navals de Belfast vont construire le plus grand paquebot du monde

L'homme d'affaires britannique, d'origine indienne, Ravi Tikko, et les chantiers navals de Belfast en Irlande du Nord, Harland and Wolff, ont annoncé le 19 avril un accord de principe pour la construction de ce qui devrait être le paquebot de croisière le plus grand du monde.

The Absolute Dream coûtera 240 millions de livres (2,5 milliards de francs), mesurera 377 mètres, aura douze piscines et pourra accueillir trois mille vingt-six passagers très fortunés. Les deux parties devraient annoncer en septembre le montage financier de l'opération qui

dépend du montant des subventions qui seront accordées aux chantiers par le gouvernement britannique qui en est propriétaire. La livraison est prévue pour 1992.

M. Tikko est connu des milieux maritimes internationaux depuis deux décennies. Il exploite notamment des pétroliers immatriculés aux Bahamas, à partir de son centre d'affaires de New-York.

[Le plus grand paquebot du monde, jusqu'à ce jour, le *Sovereign of the Seas* a été livré par les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire à des armateurs norvégiens à la fin de l'an dernier.]

Deux accidents d'avions allemands expliqués. — La direction de l'aviation civile de la République fédérale d'Allemagne informera prochainement ses homologues européens sur les causes de l'accident survenu, le 8 février dernier, à Düsseldorf, d'un turbopropulseur de la compagnie allemande NFD. Vingt et une personnes avaient été tuées. Selon les résultats de l'enquête, l'avion a été pris dans une tempête au moment de l'atterrissage et frappé huit fois par la foudre qui a mis hors service les instruments de bord et rendu l'avion non manœuvrant. Des modifications techniques devraient intervenir pour éviter la répétition d'une telle catastrophe. D'autre part, la perte du Boeing 737 de la compagnie Condor, filiale de la Lufthansa, qui s'était écrasé, le 2 janvier, près d'Izmir (Turquie), fai-

sant seize morts, est imputable à une succession d'erreurs de l'équipage. Trop sûr de lui, celui-ci n'a pas pris assez de précautions pour atterrir sur un aérodrome récemment ouvert et dont l'approche était mal signalée sur les cartes aériennes.

Décès du président d'ATT. — James Olson, le PDG (chairman) du groupe American Telephone and Telegraph, est décédé d'un cancer, le lundi 18 avril. M. Robert Allen, directeur général (président et chief operating officer) devrait lui succéder.

[Né à Devils-Lake (Dakota du Nord) en 1926, James Olson était diplômé de l'université du Dakota du Nord. Il est entré dans le groupe ATT en 1943 pour rejoindre l'état-major new-yorkais comme vice-président en 1977. Il succéda à M. Charles Brown en 1986 comme PDG.]

Premières sanctions contre les « usines-tournevis » japonaises

Passant à l'action, la CEE a adopté, le mardi 19 avril, des sanctions contre quatre compagnies japonaises, accusées d'utiliser plus de 50 % de pièces non européennes dans la fabrication de machines à écrire et de balances électroniques. Pour Bruxelles, cette pratique, assimilée à l'implantation d'*'usines-tournevis'*, déboûche sur des prix de dumping et sur une concurrence déloyale pour les industriels européens. La Commission s'était dotée, en juin dernier, des moyens juridiques de pénaliser cette politique qui n'apporte ni technologie ni emplois.

Les taxes anti-dumping qui viennent d'être décidées varient de

21,82 ECU à 65,63 ECU (1) par unité, en fonction du pourcentage des pièces importées : 44 ECU pour les machines à écrire de Canon Bretagne, en France, 40,95 ECU pour Kyushu Matsushita, 56,14 ECU pour Silver Road et 21,80 ECU pour Sharp, toutes trois en Grande-Bretagne. Le ministère de l'Industrie et du Commerce international japonais, le MITI, a laissé entendre qu'il pourrait réagir au GATT pour obtenir la levée de telles taxes. Sans trop croire, tant le dossier européen semble solide à Tokyo.

(1) Un ECU = 7,05 F.

(Publité)

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

Avis au public

Travaux de construction d'un viaduc sur la Charente

Le préfet de la Charente-Maritime a procédé par arrêté du 22 mars 1988 les enquêtes préalables à :

- la déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'un viaduc sur la Charente au sud de Rochefort-sur-Mer, de la réalisation des voies d'accès et des échangeurs, valant pour l'enquête prévue par la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;
 - la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols des communes de Rochefort et d'Échillais.
- L'enquête se déroulera du 18 avril au 17 mai 1988 inclus.
- La commission d'enquête, désignée par le tribunal administratif de Poitiers, est composée par :
- M. Henri MICHAUX, ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées, directeur à Angoulême ;
 - M. Bernard FAMILLES, ingénieur divisionnaire honoraire des TPE, demeurant à La Rochelle ;
 - M. Camille FÉLIX, architecte DPLG, demeurant à Tognes (Charente).
- Elle sera assistée à la sous-préfecture de Rochefort.
- Un dossier principal et un registre d'enquête seront déposés à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer pour être tenus à la disposition du public qui pourra y consulter ses observations du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h pendant toute la durée de l'enquête.
- Un dossier et un registre subsidiaires seront également déposés aux adresses ci-dessous :
- à la mairie de Rochefort, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie d'Échillais, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.
- Un membre de la commission d'enquête recevra les observations de public :
- à la mairie de Rochefort les :
 - lundi 18 avril 1988, de 9 h à 12 h,
 - mercredi 4 mai 1988, de 14 h à 17 h,
 - vendredi 17 mai 1988, de 14 h à 17 h.
 - à la mairie d'Échillais les :
 - lundi 18 avril 1988, de 14 h à 17 h,
 - mercredi 4 mai 1988, de 9 h à 12 h,
 - vendredi 17 mai 1988, de 9 h à 12 h.
- Ces observations pourront également être adressées directement par écrit à :
- Monsieur le Président de la commission d'enquête relative à la construction d'un viaduc sur la Charente, sous-préfecture de Rochefort, 17300 Rochefort.
- Le registre et les conclusions de la commission d'enquête seront déposés à la préfecture de la Charente-Maritime, à la sous-préfecture de Rochefort, dans les mairies de Rochefort et d'Échillais, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux en public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
- LE PRÉFET,
Michel GILLARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RESULTATS 87

Activité et résultats consolidés du groupe BNP en 1987

Le Conseil d'Administration de la Banque Nationale de Paris, réuni le 14 avril 1988 sous la présidence de M. René THOMAS, a examiné les comptes de la BNP pour l'exercice 1987.

Le résultat, en baisse modérée par rapport à 1986, mais en hausse par rapport à 1985, peut être considéré comme satisfaisant dans un environnement particulièrement difficile marqué par une concurrence accrue et la crise boursière et financière internationale.

Poursuivant l'effort des années précédentes, un montant de 4.924 MF a été affecté aux provisions d'exploitation. Parmi elles, une dotation de 2.383 MF a permis de porter à 50 % le taux de couverture des risques sur les pays éprouvant des difficultés de paiement.

Principales composantes des résultats (en millions de F)	1986	1987	%
Produit net bancaire	29.358	29.844	+ 1,7
Frais généraux et amortissements des immobilisations	19.371	20.423	+ 5,4
Résultats d'exploitation	9.987	9.421	- 5,7
• dont : Métropole	8.284	7.575	- 8,6
• hors métropole	1.703	1.846	+ 8,4
Charge nette des provisions d'exploitation	5.143	4.924	- 4,2
Bénéfice net consolidé	3.169	3.009	- 5,0
• dont part du groupe	3.015	2.835	- 5,9

En Métropole, l'activité de la BNP a été soutenue : les ressources de la clientèle ont progressé en moyenne de 6,5 % contre 4 % en 1986. Leur coût moyen a pu être réduit grâce surtout à une forte progression des dépôts à vue et sur livrets.

Les emplois se sont accrûs à un rythme rapide de 6,7 % contre 4,6 % en 1986, notamment en faveur de la clientèle des particuliers qui représente désormais près de 31 % de l'ensemble des prêts contre 27 % l'année précédente.

Les activités financières, favorisées par les privatisations, ont continué leur croissance permettant un nouveau développement des commissions : la BNP a confirmé sa première place parmi les banques sur le marché des obligations, le placement des actions des sociétés privatisées, les billets de trésorerie et les introductions au second marché.

Les filiales spécialisées (BNP-Bail, Crédit Universel, Banque Natéo-Trésorerie, BANXII, Natéo-Vie) ont poursuivi favorablement leur activité en 1987.

Hors Métropole, compte tenu d'une progression importante des activités avec la clientèle, le résultat d'exploitation du groupe, qui intègre cette année la totalité de l'United Overseas Bank, à Genève, est en hausse de 6,4 % : cette croissance, particulièrement forte en Asie-Océanie, est de 4,7 % à périmètre identique et cours de change constants.

Au total pour le groupe, le résultat d'exploitation après amortissements et avant provisions, impôts et divers s'établit à 9.421 millions de francs contre 9.987 en 1986 et 8.778 en 1985 : la hausse du produit net bancaire n'a pas été suffisante pour compenser celle des frais généraux et amortissements largement influencée par la politique d'information des opérations et de développement de la monétique.

Le résultat, en baisse modérée par rapport à 1986, mais en hausse par rapport à 1985, peut être considéré comme satisfaisant dans un environnement particulièrement difficile marqué par une concurrence accrue et la crise boursière et financière internationale.

Poursuivant l'effort des années précédentes, un montant de 4.924 MF a été affecté aux provisions d'exploitation. Parmi elles, une dotation de 2.383 MF a permis de porter à 50 % le taux de couverture des risques sur les pays éprouvant des difficultés de paiement.

Principales composantes des résultats (en millions de F)	1986	1987	%
Produit net bancaire	24.156	24.295	+ 0,6
Frais généraux et amortissements des immobilisations	16.919	17.479	+ 3,3
Résultats après amortissements avant provisions, impôts et divers	7.237	6.816	- 5,8
Charge nette des provisions d'exploitation	4.774	4.346	- 8,9
Bénéfice net	1.183	1.546	+ 32,9

Le Conseil proposera à l'Assemblée des Actionnaires de distribuer un montant de 676 MF contre 588 MF l'an passé, en augmentation de 15 %, portant ainsi le dividende à 11,50 F par action et certificat soit 17,25 F, avant fiscal inclus, sachant qu'une distribution gratuite de titres dans la proportion de 1 sur 10 est intervenue en 1987.

Le total du bilan consolidé s'élevait à 975 milliards de francs soit + 6,5 % par rapport à fin 1986.

Les fonds propres, renforcés par le bénéfice net non distribué de l'exercice, se situent à 24,6 MMF contre 21,7 MMF en 1986 et 14,6 MMF en 1985, l'ensemble des fonds propres et titres assimilés s'élevant à 30,9 MMF.

La couverture des risques se trouve ainsi renforcée par l'augmentation des fonds propres et des provisions et au regard du futur ratio de solvabilité proposé par le Comité Cooke, le groupe est en mesure de satisfaire les ratios envisagés pour 1992.



ETUDIEZ A L'ETRANGER en 1988/89
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 3^e CYCLE

Etudes professionnelles internationales destinées à des carrières touchant le commerce et l'industrie. Les cours d'I.B.S. sont donnés en collaboration avec des universités et des facultés réputées dans le monde entier. Choisissez parmi les programmes suivants :

- PROGRAMME INTERNATIONAL D'HOTELLERIE ET RESTAURATION-TRAITEUR • PROGRAMME INTERNATIONAL DE SECRETARIAT
- PROGRAMME DE COURS DE DESSIN EN ITALIE
- DIPLOME DE BACHELOR ET DE M.B.A. (Master of Business Administration) aux U.S.A.
- JOURNALISME ET COMMUNICATION aux U.S.A.
- UNE ANNEE EN FACULTE aux U.S.A. (American College)
- PROGRAMME DE COURS DE LANGUE ET D'INFORMATIQUE EN ANGLETERRE, ALLEMAGNE, FRANCE ET U.S.A.

Procurez-vous notre brochure complète 1988/1989 en téléphonant au 93.94.58.94 ou 93.43.65.19 ou envoyez ce coupon à IBS/RIF 29, av. Mal. Juin 06400 Cannes

NOM

Adresse

Tel

سكزا من الاصل

Marchés financiers

Handwritten note in Arabic script: "صكنا من الاموال"

La bataille boursière autour de Rhin-Rhône

Le groupe Elf et M. Bolloré sont parvenus à un accord

Engagée le 4 mars par une offre publique d'achat du groupe Bolloré, la bataille boursière autour de Rhin-Rhône s'achève par un accord entre les deux parties. M. Vincent Bolloré et la société nationale Elf-Aquitaine...

M. De Benedetti n'aura pas l'agro-alimentaire du groupe public italien IRI

La Cour de cassation italienne a rejeté, le 19 avril, le recours présenté par Buitoni (groupe De Benedetti) contre l'IRI, holding d'Etat italien, à propos de la vente, non réalisée, de sa filiale agro-alimentaire SME à Buitoni.

CdF-Chimie ouvre le capital de Norsolor aux grands investisseurs

Le groupe d'Etat CdF-Chimie ouvre le capital de sa filiale pétrochimique Norsolor. Il procédera dès le 21 avril à une augmentation de son capital de 533 millions de francs...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

sefimeg
Réuni, le 14 avril 1988, sous la présidence de M. Jean Fontenel, le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

Grâce à une gestion prudente de son portefeuille titres, la Société de la Tour Eiffel a pu limiter, pour elle, les conséquences de la crise boursière d'octobre 1987...

NEW-YORK, 19 avril

Irrégulier
Pour la deuxième séance consécutive, la tendance a été très irrégulière à Wall Street. Une reprise fut bien enregistrée en début d'après-midi...

Table with columns: VALEURS, Cours de 19 avril, Cours de 20 avril. Lists various stocks like Alcoa, Alcatel, etc.

LONDRES, 19 avril

Légère hausse
Après un démarrage incertain, les cours des valeurs, mardi 19 avril, se sont orientés à la hausse.

Table with columns: VALEURS, Cours de 19 avril, Cours de 20 avril. Lists stocks like Shell, BP, etc.

PARIS, 19 avril

Apathie
La Bourse est retombée dans le morose mardi, s'est achevée en légère baisse. L'indice de tendance, qui affichait - 0,5 % durant les premiers échanges de la matinée...

Table with columns: VALEURS, Cours de 19 avril, Cours de 20 avril. Lists stocks like AEP, Alcatel, etc.

TOKYO, 20 avril

Reprise
Après trois séances de baisse, un mouvement de reprise s'est produit mercredi, un Nikkei Cio. Ample...

Table with columns: VALEURS, Cours de 19 avril, Cours de 20 avril. Lists stocks like Daiichi, etc.

FAITS ET RÉSULTATS

Pirelli met en place une nouvelle structure financière.
Beas résultats pour la SCREB.
Air Charter prend 20% du capital d'Eurolat.

PARIS:

Table titled 'Second marché (réaction)'. Columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

Marché des options négociables le 19 avril 1988

Table with columns: VALEURS, PRIX, OPTIONS D'ACHAT, OPTIONS DE VENTE. Lists option contracts.

MATIF

Table with columns: COURS, Juin 88, Sept. 88, Déc. 88. Lists MATIF contracts.

INDICES

Table with columns: CHANGES, BOURSES. Lists exchange rates and stock indices.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, DEVISES. Lists interbank exchange rates.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SEULE, TAUX. Lists Euro money rates.

Marchés financiers

BOURSE DU 19 AVRIL

Cours relevés à 17h30

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Premier cours', 'Dernier cours', and '% +/-'.

Comptant (sélection) SICAV (sélection) 19/4

Table with multiple columns for 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various financial instruments and their prices.

Table for 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or', showing exchange rates and gold market data.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-92, poste 4330

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

صحة من الاموال

Le Monde

Table of contents with categories: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, ARTS ET SPECTACLES, ÉCONOMIE, SERVICES, MINITEL.

RFA Washington se félicite de la condamnation d'Abbas Hamade à treize ans de prison

Le département d'Etat américain s'est félicité, mardi 19 avril, de la lourde condamnation prononcée en RFA contre Abbas Hamade, membre d'un clan chiite libanais lié au Hezbollah.

Abbas Hamade est le frère de Mohamed Hamade, dont l'arrestation, début janvier 1987, à l'aéroport de Francfort où il avait été trouvé en possession d'explosifs liquides...

Le porte-parole du département d'Etat américain a qualifié la sentence du tribunal de Düsseldorf de « signal clair aux terroristes ».

Inoubliable week-end ! au WALDORF ASTORIA DE NEW-YORK avec CONCORDE

Départ le 9 juin sur Boeing 747 Air France.

Retour le 12 juin en Concorde, à partir de 14 900 F. Aircom - 93, rue de Monceau, 75008 Paris.

Tel. : 45-22-86-46. Télex 643-780 F. Lic. 175001.

Le regain de tension dans le Golfe Les alliés européens paraissent se ranger davantage aux côtés des Américains

Un calme très précaire régnait dans le Golfe, mercredi 20 avril, en début de journée. « Les choses semblent se calmer », a déclaré mardi soir le président Reagan, après la bataille navale et aérienne qui avait opposé la veille forces iraniennes et américaines.

La double campagne en Nouvelle-Calédonie La cassure du territoire

NOMMÉE de notre correspondant

La double campagne en vue du double scrutin du 24 avril - présidentiel et régional - offre une nouvelle fois le spectacle de la cassure de ce territoire.

Qui s'en alarme ? Le vide créé par le retrait des indépendantistes a au contraire aiguillé les appétits des formations anti-indépendantistes qui resuscitent, à l'espace d'une campagne - leurs querelles internes.

« Grand Jury RTL-Le Monde »

Tous les candidats à l'élection présidentielle ont été conviés à participer à des « Grand Jury-RTL-Le Monde » exceptionnels.

« Mercredi 20 avril : M. Jean-Marie Le Pen répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servant, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

« Jeudi 21 avril : M. François Mitterrand répondra aux questions de Jean-Marie Colombani et Robert Solé, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

« Vendredi 22 avril : M. Jacques Chirac répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du Monde, et de Marc Ullmann et de Philippe Alexandre, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Fort de ses succès aux Etats-Unis Hachette s'attaque à l'Espagne et n'oublie pas la France

M. Jean-Luc Lagardère, PDG d'Hachette, a tenu, le 19 avril, une conférence de presse pour commenter la prise de contrôle par le groupe français des sociétés américaines Grolier et Diamond.

« Grand Jury RTL-Le Monde »

« Le premier est l'Allemand Bertelsmann. Le second, Capital Cities, maison mère de la chaîne ABC. Le troisième, Time Inc. Quant au quatrième... Eh bien, le quatrième, c'est Hachette. »

« Mercredi 20 avril : M. Jean-Marie Le Pen répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servant, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

« Jeudi 21 avril : M. François Mitterrand répondra aux questions de Jean-Marie Colombani et Robert Solé, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

« Vendredi 22 avril : M. Jacques Chirac répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du Monde, et de Marc Ullmann et de Philippe Alexandre, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Sur le vif Brève rencontre

Dites donc, les mecs, je vais finir par ouvrir un courrier du cœur, moi, là. Je croise sous les bouffées et les coups de fil.

« Grand Jury RTL-Le Monde »

« Le premier est l'Allemand Bertelsmann. Le second, Capital Cities, maison mère de la chaîne ABC. Le troisième, Time Inc. Quant au quatrième... Eh bien, le quatrième, c'est Hachette. »

« Mercredi 20 avril : M. Jean-Marie Le Pen répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servant, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

« Jeudi 21 avril : M. François Mitterrand répondra aux questions de Jean-Marie Colombani et Robert Solé, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

« Vendredi 22 avril : M. Jacques Chirac répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du Monde, et de Marc Ullmann et de Philippe Alexandre, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

BOURSE DE PARIS Matinée du 20 avril Nouveau repli

Pendant ses opérations de liquidation proprement dites, la réponse des primes a commencé mercredi matin sur Vivienne. Le mois boursier était gagnant (+2,2%), notamment d'entre elles ont été levées.

« Grand Jury RTL-Le Monde »

« Le premier est l'Allemand Bertelsmann. Le second, Capital Cities, maison mère de la chaîne ABC. Le troisième, Time Inc. Quant au quatrième... Eh bien, le quatrième, c'est Hachette. »

« Mercredi 20 avril : M. Jean-Marie Le Pen répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servant, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

« Jeudi 21 avril : M. François Mitterrand répondra aux questions de Jean-Marie Colombani et Robert Solé, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

« Vendredi 22 avril : M. Jacques Chirac répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du Monde, et de Marc Ullmann et de Philippe Alexandre, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Dictée relax à la Duriez!

VOUS ETES UN BATTANT! Cher, et votre Assistant(e) en est ravi(e). Vous « Dictée » à la Duriez, en volants, en train, en avion, la nuit, au barreau ou après les heures.

« Grand Jury RTL-Le Monde »

« Le premier est l'Allemand Bertelsmann. Le second, Capital Cities, maison mère de la chaîne ABC. Le troisième, Time Inc. Quant au quatrième... Eh bien, le quatrième, c'est Hachette. »

« Mercredi 20 avril : M. Jean-Marie Le Pen répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servant, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

« Jeudi 21 avril : M. François Mitterrand répondra aux questions de Jean-Marie Colombani et Robert Solé, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

« Vendredi 22 avril : M. Jacques Chirac répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du Monde, et de Marc Ullmann et de Philippe Alexandre, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

MON NOM M'A TOUJOURS POUSSÉ À FRÉQUENTER DES GENS ÉCONOMES... 21 900 F HT INTERNATIONAL COMPUTER La micro sans frontières

Télexez par MINITEL Missitex N°VERT: 05 30 63 29

Atelier CUIR DES GRANDES GRIFFES MERZENLENDER